



association des  
amis de l'université  
de liège

sous la présidence d'honneur de sa majesté le roi



bulletin trimestriel

33<sup>e</sup> année — n° 1 — 1961

## L'Association des Amis de l'Université de Liège

« Les Amis de l'Université de Liège » sont groupés en une Association sans but lucratif, qui fut fondée le 13 mars 1929. Elle a pour objet, en dehors de toutes confessions religieuses et opinions politiques, « de contribuer à la prospérité et au renom scientifique de l'Université de Liège ». Elle agit « en vue d'assurer, par tous moyens appropriés, le développement le plus complet de l'enseignement et de la mission sociale de l'Université de Liège ».

L'Association fait le service de son bulletin trimestriel à tous ses membres.

Elle comprend des membres effectifs dont la cotisation annuelle est fixée à 100 fr. au moins, des jeunes membres (membres adhérents) dont la cotisation annuelle est fixée à 50 fr. au moins, des membres protecteurs dont la cotisation annuelle est fixée à 1000 fr. au moins. Le Bulletin publie chaque année la liste de ceux dont la cotisation s'élève à 500 fr. au moins. Les cotisations peuvent être versées au C. Ch. P. n° 1507.13 de l'« Association des Amis de l'Université de Liège », Place du Vingt-Août, 7, à Liège.

### *Conseil d'Administration :*

*Président :* M. A. DEWANDRE, Ingénieur A. I. Lg.

*Vice-Président :* MM. L. GRAULICH, Recteur honoraire de l'Université.

*Secrétaires :* MM. R. CLÉMENS et J. DEMBOUR, Professeurs à la Faculté de Droit.

*Treasorier :* M. A. BUTTGENBACH, Professeur à la Faculté de Droit.

*Membres :* MM. L. CAMU, Président de la Banque de Bruxelles, Chargé de cours à la Faculté de Droit; P. CLERDENT, Gouverneur de la Province de Liège; J. DELCHEVALERIE; Directeur du Cabinet de M. le Recteur; N. DESSARD, Administrateur-Délégué des Charbonnages de Wérister; W. ESSER, Professeur à la Faculté de Médecine; F. GRAINDORGE, Administrateur-Délégué de la S. A. Etablissements F. Graindorge; G. GUEBEN, Professeur à la Faculté des Sciences; P. HARSIN, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; P. LALOUX, Professeur honoraire à la Faculté de Droit, Président du Conseil d'Administration de la Société royale Asturienne des Mines; R. LALOUX, Administrateur-Directeur Général de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre; A. LEROUX, Directeur Général de la Société belge de l'Azote et des Produits chimiques du Marly; J. NAGELMACKERS, banquier à Liège; A. NEEF DE SAINVAL, Président du Comité permanent de la S. A. Cockerill-Ougrée; J. ROSKAM, Professeur émérite à la Faculté de Médecine; A. SEVERYNS, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; le Président de l'Union Générale des Etudiants.

*Commissaires* MM. P. FRAIPONT, Professeur à l'Université et E. FRENAY, Professeur à la Faculté des Sciences appliquées.

# ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL

---

---

Secrétariat : PLACE DU VINGT-AOÛT, 7, LIÈGE

Tél. 23.14 34 - C. C. P. N° 1507 13

---

---

## ÉDITORIAL

*Dans notre première livraison de 1960, paraissait une étude approfondie de M. le Recteur M. Dubuisson sur : « Le problème des bâtiments de l'Université de Liège au seuil de l'an 1960 », qui venait, disions-nous alors, renforcer les espoirs qu'avait fait naître, en 1959, l'achat par l'Etat, pour l'Université, des terrains du Sart Tilman.*

*Avec la séance d'information organisée par notre Association le 13 mars dernier, sur le thème de « L'Université de Liège au Sart Tilman », a pris fin la phase de l'espoir à laquelle a succédé celle de l'enthousiasme dont les allocutions de M. le Recteur M. Dubuisson et de MM. les Professeurs H. Louis et V. Desreux ont constitué les solides fondations.*

\* \* \*

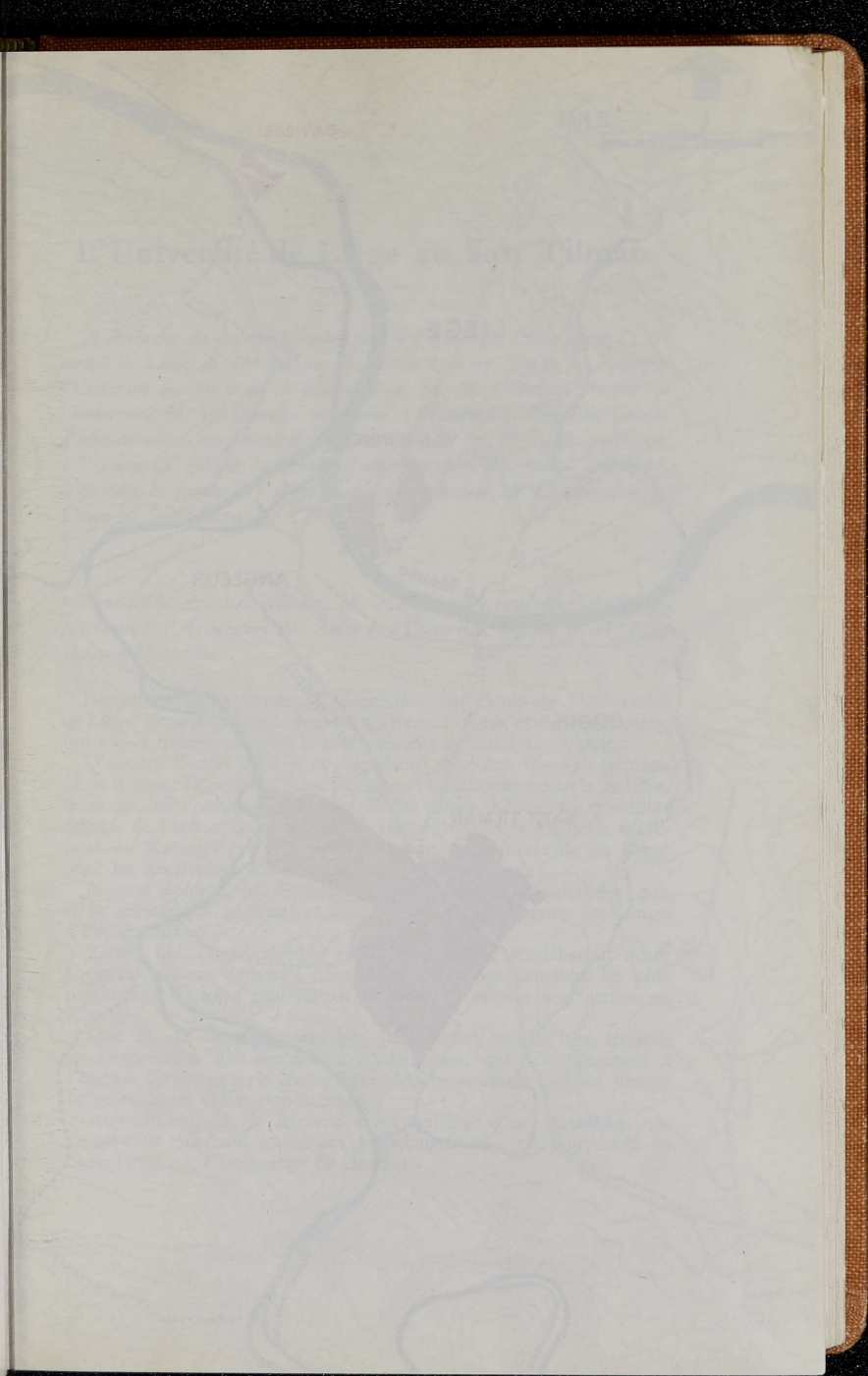
*Parmi la gamme d'activités que poursuivent « les Amis de l'Université », celles qui visent à aider les jeunes gens aux prises avec les problèmes du choix de leurs études et de leur carrière, tiennent, ainsi que le montre le Rapport*

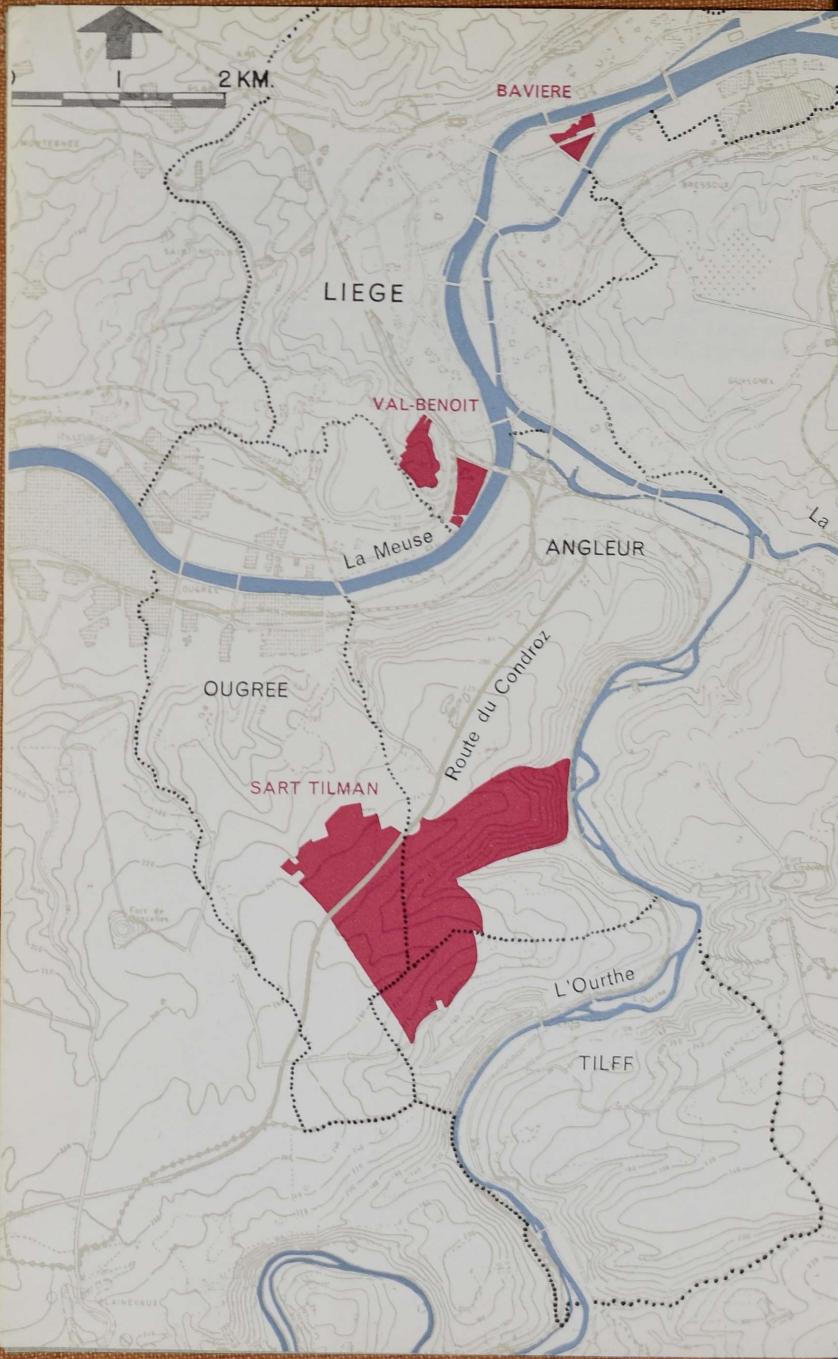
d'activités 1960 de l'Association, une place prépondérante. L'organisation, le 17 décembre dernier, en la salle académique de l'Université, de « La journée d'information sur le Service des Etudiants de l'Université de Liège », en est une nouvelle manifestation dont il a paru utile de livrer ici le compte rendu intégral.

\* \* \*

Dans le cadre de nos chroniques habituelles, on voudra bien noter l'analyse des données relatives à « La population de l'Université de Liège en 1960-1961 », ainsi que l'écho donné par M. le Professeur M. Florkin à La XI<sup>e</sup> conférence générale de l'Unesco.

LA RÉDACTION.





## L'Université de Liège au Sart Tilman

---

*A l'occasion du deuxième anniversaire de l'achat, par l'Etat, pour l'Université de Liège, de 174 hectares de terrain au Sart Tilman, les Amis de l'Université ont invité le 13 mars dernier, M. M. Dubuisson, recteur de l'Université, M. V. Desreux, professeur à l'Université, délégué du Conseil d'administration aux études de programmation et M. H. Louis, professeur à l'Université, délégué du Conseil d'administration aux études techniques, à prendre la parole lors d'une séance d'information sur l'Université de Liège au Sart Tilman.*

\* \* \*

*Ouvrant la série des discours, M. A. Dewandre, ingénieur A. I. Lg., président de l'Association des Amis de l'Université, souligne le sens de la séance d'information.*

Depuis plusieurs années, l'Association des Amis de l'Université de Liège organise, dans le courant du mois de mars, une manifestation qui vise à mettre en relief le rayonnement de notre Université.

D'aucuns d'entre vous se souviendront peut-être que l'an dernier, M. le Recteur Dubuisson et ses principaux collaborateurs en la matière, nous ont fait l'honneur d'exposer à cette même tribune, les multiples aspects de l'action économique, sociale, culturelle et médicale entreprise au Katanga par Fulréac (Fondation de l'Université de Liège pour les Recherches scientifiques en Afrique Centrale).

A cette époque, M. le Recteur partageait les inquiétudes qui, ici et en Afrique, se faisaient jour à la veille de l'accession du Congo à l'indépendance.

Tandis que l'indescriptible chaos dans lequel se débattait notre ancienne colonie dépassait de très loin les appréhensions les plus pessimistes, Fulréac poursuivait et poursuit encore son action au Katanga.

Que M. le Recteur, président de Fulréac, veuille bien trouver ici l'expression des sentiments d'admiration qui nous habitent à l'endroit de ceux qui, là-bas, s'intéressent au sort de l'ancien Congo belge et de ses vastes populations.

Aujourd'hui, M. le Recteur nous parlera d'un problème qui domine de très haut toutes ses préoccupations : « L'Université au Sart Tilman », l'Université de demain.

Dès son accession au rectorat, M. le Recteur s'est attaché à l'étude du problème que posent l'état de délabrement, l'insuffisance de presque tous les locaux universitaires ainsi que leur très grande dispersion dans la ville.

Hormis les services de la Faculté des Sciences appliquées, qui peuvent être concentrés au Val-Benoît, et ceux de la Faculté de Médecine, qui peuvent être regroupés au quartier de Bavière, toutes les autres Facultés et les services généraux étaient si mal lotis qu'il fallait tout de suite trouver des espaces verts pour les loger.

C'est pourquoi, dans le courant du mois de mars 1958, le Conseil d'administration de l'Université de Liège a demandé à l'Etat d'acquiescer, pour l'Université de Liège, un territoire de 172 hectares de terrain boisé choisi par l'Université elle-même au Sart Tilman.

Le 12 mars 1959, notre *Alma Mater* pavoisait : l'Etat avait acheté, la veille, des terrains appartenant à la Société Immobilière Bernheim, pour y implanter les bâtiments universitaires.

Le 11 mars 1959 est, personne n'en doute, une date historique dans la vie de l'Université. Elle a ouvert la possibilité d'exécuter une politique, à court et à long terme, qui pourra sortir progressivement l'Université de Liège des difficultés inextricables dans lesquelles elle se débat, faute de locaux, faute de place, faute de conditions matérielles appropriées à sa mission et à la mesure de sa croissance.

Le discours prononcé par M. le Recteur lors de la séance solennelle de rentrée en octobre 1959 est tout naturellement axé sur « l'Université au Sart Tilman ». Placée sous le signe du renouveau tant attendu, cette remarquable allocution fut ainsi ponctuée : « J'aime à vous affirmer ici que l'Université de demain est déjà commencée ».

Sans désespérer, quelques mois à peine après l'achat des terrains, M. le Recteur va présenter au Conseil d'administration de l'Université un « rapport sur les problèmes des bâtiments au seuil de l'an 1960 ».

Ce document, approuvé par le Conseil, en séance du 13 janvier 1960, dote l'Université d'une politique de construction, d'un plan de travail reposant sur l'analyse des besoins, en un mot d'une sorte de *charte* dont les Amis de l'Université eurent le privilège de se voir confier la publication.

Cette étude des moyens administratifs, techniques et financiers venait renforcer considérablement les espoirs qu'avait fait naître, en 1959, l'achat du terrain.

Dans ce document, étaient également réclamées les réformes indispensables et, essentiellement, « la maîtrise de l'ouvrage », qui, inscrite déjà dans le projet qui devait devenir la loi du 21 avril 1953, en avait disparu à l'époque, sans raison ni justification.

Dans le courant du mois d'août dernier, M. le Recteur avait la grande joie d'annoncer à ses collègues que le *Moniteur Belge* venait, enfin, de publier le texte d'une loi du 1<sup>er</sup> août 1960 modifiant la loi



de 1953 sur l'organisation de l'Enseignement supérieur dans les Universités de l'Etat et attribuant aux Conseils d'administration des dites Universités « la maîtrise de l'ouvrage ».

Ainsi donc, en matière de bâtiments, l'Université peut aujourd'hui intervenir non seulement au niveau des études techniques, mais encore à celui des adjudications, de la direction et de la surveillance des travaux.

Avec « la maîtrise de l'ouvrage », l'Université acquiert la liberté de penser, de diriger et de réaliser son propre établissement. Le feu vert est donné au Service des Etudes techniques.

Mars 1961, deux ans se sont écoulés depuis le jour de l'acquisition d'un domaine au Sart Tilman. A l'occasion de cet anniversaire, les Amis de l'Université ont suggéré à M. le Recteur et à ses principaux collaborateurs, de venir à cette tribune faire le point d'une question qui suscite, dans la région et dans tous les pays, un intérêt sans cesse croissant.

M. le Recteur a bien voulu accepter avec empressement de réserver une suite positive à notre projet et nous l'en remercions très vivement.

Sans le concours, chaque fois renouvelé, des Autorités académiques, l'Association des Amis de l'Université ne serait guère en mesure de contribuer avec fruits aux efforts entrepris de toutes parts en vue d'assurer, à notre Université, l'audience et la sympathie des milieux qui la composent et qui l'entourent.

C'est la conscience du rôle lui imparti dans une politique d'accroissement du « man power » de la nation, qui conduit l'Université à mettre tout en œuvre pour rechercher l'appui de la communauté régionale dont elle est, a-t-on dit, un des facteurs primordiaux de développement.

Les très vifs remerciements de l'Association vont à toutes les hautes personnalités dont la présence ici, ce soir, démontrerait à nouveau avec force, si besoin en était, l'intime liaison que chacun voit entre les problèmes que pose l'expansion de notre Université et ceux que pose l'expansion culturelle, économique et sociale de la région liégeoise.

Vous présenterai-je M. le Recteur Dubuisson en la salle académique de son Université ? C'est une gageure que vous ne m'en voudrez pas de ne pas tenir. Le prestige de M. le Recteur à Liège, et bien au-delà, éclipse d'ores et déjà, n'est-il pas vrai, tout autre commentaire.

Vais-je vous présenter M. V. Desreux, professeur à la Faculté des Sciences, délégué du Conseil d'administration aux études de programmation, ainsi que M. H. Louis, professeur à la Faculté des Sciences appliquées, délégué du Conseil d'administration aux études techniques ?

En acceptant délibérément les écrasantes responsabilités qui leur sont confiées par le Conseil d'administration de l'Université, ces deux éminents professeurs ont apporté, eux-mêmes, aux yeux de tous,

la double preuve et de leur dévouement sans limite à la cause de l'Université, et celle de l'estime dans laquelle les tiennent le Recteur et tous leurs collègues.

Je n'ajouterai pas un mot à une telle citation à l'Ordre de l'Université.

Après avoir prié M. le Recteur d'agréer l'expression de la profonde gratitude de l'Association, puis-je me permettre de lui demander de bien vouloir prendre place à la tribune ?

*M. M. Dubuisson, recteur de l'Université, monte ensuite à la tribune.*

Le 1<sup>er</sup> octobre 1953, les universités de l'Etat, bénéficiant des dispositions de la loi du 28 avril 1953, acquièrent une forme d'autonomie réclamée depuis plus de 30 ans. Un Conseil d'administration est installé. C'est le point de départ d'une lutte qui va s'étendre sur tous les plans, et chaque jour, pour améliorer nos conditions d'enseignement et de recherche.

1<sup>er</sup> janvier 1954 : mise en application de la loi du 22 juin 1953 créant un Fonds des constructions, Fonds doté annuellement de 200 millions pendant cinq ans et qui doit permettre aux deux universités de l'Etat de procéder à des transformations et à des constructions nouvelles.

Malheureusement, la loi dite d'autonomie des universités de l'Etat ne donne pas à notre Conseil d'administration le pouvoir de « Maître de l'œuvre » que conserve le Ministre des Travaux publics. Ceci signifie que, s'il est vrai que notre Université, par son Conseil d'administration, a le pouvoir de proposer au Ministre de l'Instruction publique des aménagements, des transformations et des constructions, les études, l'exécution et la surveillance des travaux restent confiés au Ministre des Travaux publics. Situation déplorable : elle conduit à une réelle incoordination des entreprises dont le résultat est l'extrême lenteur avec laquelle même les plus petits travaux sont conduits, au prix de dépenses incontestablement trop élevées.

L'avenir est à ce point sombre que j'en informe les membres du Conseil académique par un rapport qui leur est adressé le 17 janvier 1957.

En vue d'améliorer la situation, notre Université crée un Service d'études techniques pour une plus étroite collaboration avec les Travaux publics.

La réaction de certains fonctionnaires de ce Département est peu favorable; la position du Gouvernement reste obstinée.

Conscients de ce que dans notre pays, aussi bien pour les problèmes de crédits, de personnel, qu'en ce qui concerne les bâtiments, une amélioration de la situation a plus de chances d'être obtenue par une action coordonnée des quatre universités, nous persuadons le Gouvernement de créer une Commission nationale d'étude. Ainsi, est fondée, en 1957, la « Commission nationale des Sciences » présidée par le Roi Léopold. Elle siègera pendant deux ans et ses recommandations, adressées au Gouvernement, mettent l'accent de façon définitive sur l'importance de l'enseignement et de la recherche pour l'avenir de la collectivité nationale.

Parmi les premières recommandations de cette Commission figure un mémoire sur les bâtiments universitaires qui réclame du Gouver-

nement, pour les universités de l'Etat, avec des arguments percutants :  
1<sup>o</sup> la maîtrise de l'ouvrage;  
2<sup>o</sup> une augmentation de la dotation du Fonds des constructions.

Ce rapport souligne la situation catastrophique de l'Université de Liège : tous les bâtiments servant à l'enseignement et à la recherche ont en effet été édifiés dans les vingt dernières années du 19<sup>e</sup> siècle (sauf, en 1936, les trois grands bâtiments du Val-Benoît), c'est-à-dire à une époque où la population de notre Université comportait 1500 étudiants. Ce nombre devient 2700 en 1946, atteint 4600 en 1959 et sera vraisemblablement de 10.000 en 1970.

Locaux inadaptés, trop exigus; installations didactiques insuffisantes et souvent insalubres, parfois dangereuses; manque de souplesse et de coordination dans les études et les constructions : tel est le triste bilan de l'époque.

Mais si la nécessité de construire de nouveaux locaux éclate aux yeux de tous, où trouver sur le territoire de la ville — et à quel prix — les espaces suffisants ?

12 mars 1958 : le Conseil d'administration décide d'acquérir au Sart Tilman un territoire pour la reconstruction partielle de l'Université de Liège.

19 juin 1958 : après de très nombreuses démarches auprès du Gouvernement, un arrêté royal consacre enfin l'existence de notre Service d'études techniques et lui confie les travaux de transformation, d'aménagement et de constructions nouvelles; mais les adjudications, le choix du soumissionnaire, l'exécution, la surveillance et la réception des travaux continuent de nous échapper. Si insuffisante que paraisse la mesure, c'est incontestablement un pas vers une plus large autonomie.

11 mars 1959 : il y a donc eu deux ans avant-hier, l'Université achète à la Société Immobilière Bernheim un domaine de 174 hectares situé au Sart Tilman, sur le plateau boisé qui surplombe les vallées de la Meuse et de l'Ourthe.

Les deux semaines qui précèdent cette date sont essentiellement consacrées à de pressantes démarches auprès des membres du Gouvernement qu'il faut convaincre d'accepter cette acquisition.

Aussi, ce 11 mars, à partir de 4 heures de l'après-midi, et pendant deux jours, tous les bâtiments de notre Université restent pavés en signe de victoire.

Le mythe de l'Université en l'an 2000, dont on parlait en somme depuis le lendemain de la dernière guerre mondiale, symbole d'espoir et de foi en l'avenir des milieux scientifiques liégeois, va devenir une réalité.

23 novembre 1959 : la Commission administrative du Patrimoine achète à son tour 17 hectares de terrains au Sart Tilman. Elle étendra ce territoire, quelques mois après, à 58 hectares au nord du domaine acquis par l'Etat, au lieu-dit « La Cense rouge ».

13 janvier 1960 : le Conseil d'administration de l'Université définit les grandes étapes de la reconstruction et arrête un plan de 10 ans. Ces décisions font l'objet de la publication d'un livre blanc qui est largement diffusé à l'époque et nous aidera grandement à convaincre les autorités gouvernementales de l'importance que revêt pour nous l'obtention de la maîtrise de l'ouvrage et des crédits nécessaires à l'édification de la nouvelle Université. Ce plan prévoit que le domaine acquis au Sart Tilman est destiné à la reconstruction des Facultés des Sciences, de Droit, de Philosophie et Lettres, de l'Administration et de la Bibliothèque centrale.

Le 8 juin 1960, le Conseil d'administration décide de reconstruire également la Faculté de Médecine au Sart Tilman et demande l'acquisition d'un nouvel espace de 37 hectares situé à l'est du premier terrain.

1<sup>er</sup> août 1960 : une loi est promulguée. Elle confère la maîtrise de l'ouvrage aux Universités de l'Etat et augmente la dotation du Fonds des constructions qui est portée à 4 milliards à répartir entre 1961 et 1971. Elle couronne des années de lutte et la préparation de ce projet de loi nécessite de notre part un nombre considérable de démarches.

Cette période est certes parmi les plus mouvementées que connurent nos Autorités académiques depuis l'instauration du nouveau régime.

Les dates du 11 mars 1959 (acquisition d'un premier terrain au Sart Tilman) et du 1<sup>er</sup> août 1960 (promulgation de la loi sur la maîtrise de l'ouvrage) sont à inscrire dans le livre d'or de notre Université.

Enfin, 4 octobre 1960, le Patrimoine de l'Université accepte de la Société Immobilière Bernheim une donation de 47 hectares adjacents au domaine réservé à la Faculté de Médecine.

Nous nous trouvons donc, aujourd'hui, devant un domaine acquis, ou en voie de l'être, d'une surface totale de 316 hectares.

Maîtrise de l'œuvre,

316 hectares de forêt pour y implanter la nouvelle Université,

Dotation de 200 à 300 millions par an, pendant 10 ans, réservée à l'Université de Liège,

Tous ces éléments qui peuvent transformer un rêve audacieux en une magnifique réalité, nous les avons en main.

Nous pouvons considérer l'avenir avec un optimisme résolu : désormais, nous sommes à pied d'œuvre.

Notre renouveau ne dépend plus que de nous-mêmes, c'est-à-dire de nos collaborateurs, de nos élèves, de nos amis.

Mais il ne suffit pas de posséder un terrain, d'être le maître de l'œuvre et d'avoir des moyens financiers, il faut encore savoir exactement ce que l'on veut, s'organiser en vue de faire face aux nouveaux pouvoirs qui nous sont conférés, et tout ceci pose un nombre considérable de problèmes.

Installer l'Université de Liège au Sart Tilman en partant de zéro, c'est l'exaltant privilège de pouvoir tailler dans du drap neuf, mais c'est aussi l'impérieuse mission de repenser entièrement notre organisation jusqu'aux programmes, les méthodes d'enseignement et de recherche. L'œuvre à réaliser exige une grande clarté de vues et du sang-froid.

Elle doit pouvoir s'appuyer sur la collaboration réfléchie de tous. Cette Université, qui sera sans doute l'une des plus belles d'Europe, doit être l'épanouissement d'une volonté et d'un effort unanimes.

Notre Conseil d'administration, en vue de la mise en place des dispositifs adéquats, prend, dès 1960, coup sur coup, une série de mesures.

Il nomme un Conservateur du domaine du Sart Tilman; il y construit des pépinières dans la perspective d'enrichir la forêt.

Il crée, dans chaque Faculté, un bureau de programmation dont la tâche est de définir les besoins de l'enseignement et de la recherche dans le nouveau site.

Il désigne M. le Professeur Louis, qui est déjà directeur du Service d'Etudes Techniques, en qualité de délégué du Conseil d'administration pour les problèmes techniques.

Il désigne M. le Professeur Desreux en qualité de délégué du Conseil d'administration pour les problèmes de programmation.

Le 8 février 1961, il décide la mise à l'étude d'une première tranche de constructions au Sart Tilman comprenant l'infrastructure et les bâtiments nécessaires aux Services de Botanique, de Chimie et de Physique de la Faculté des Sciences.

Le 8 mars 1961, il décide de conclure un contrat avec une Société d'ingénieurs-conseils spécialisée dans l'analyse des besoins et la mise au point des programmes de construction de services universitaires.

Le même jour, il choisit un architecte coordinateur pour l'étude des futures constructions au Sart Tilman en la personne de M. Strebelle dont les réalisations harmonieuses et sensibles sont un gage certain de réussite.

Enfin, attendu que le Service d'Etudes Techniques de notre Université ne peut être développé au point d'être capable de faire face à l'ampleur de notre programme, il décide d'engager des pourparlers avec des groupements de bureaux techniques belges pour la signature d'un contrat qui les chargera de l'étude des avant-projets, des projets, de la surveillance et de la réception de notre premier programme de constructions.

A l'heure actuelle donc, à part le choix des bureaux techniques, les dispositifs de travail essentiels sont en place.

Mesdames et Messieurs, ce n'est pas sans une certaine émotion que je vous ai rappelé quelques-unes des étapes fondamentales du rude combat que nous avons mené.

Mais, si la nature a ses saisons, notre Université a les siennes aussi. Elle se trouve aujourd'hui au seuil du printemps, et j'ai bien des

raisons de croire que l'été sera merveilleux parce qu'autour de nous il est des collaborateurs de qualité exceptionnelle.

Il y a ceux qui, tous les jours, à mes côtés, s'efforcent avec un indomptable courage à la mise au point des problèmes juridiques, administratifs et financiers.

Il y a ceux qui vont me succéder à cette tribune, dont la clairvoyance, la compétence et l'optimisme sont pour nous tous une source incomparable de confiance.

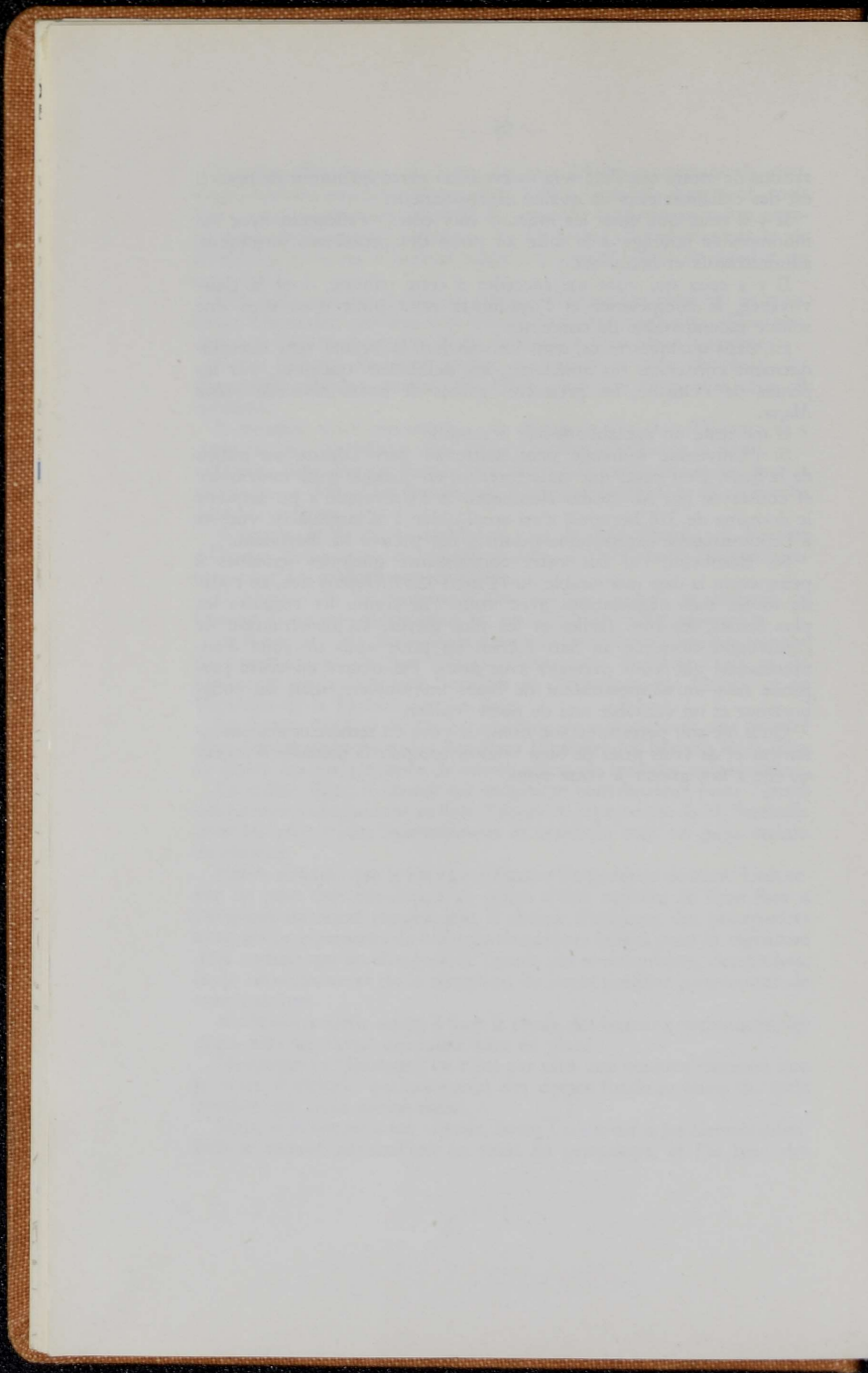
Et, dans quelques mois, dans un site dont la beauté sera scientifiquement conservée ou améliorée, les bulldozers traceront, sur les pentes de l'Ourthe, les premières routes de notre nouvelle *Alma Mater*.

Il me reste un agréable devoir à remplir.

Si l'Université nouvelle peut naître au Sart Tilman, au milieu de la forêt, c'est parce que cette forêt fut en quelque sorte rassemblée et conservée par M. André Bernheim. Si l'Université a pu acquérir le domaine de 316 hectares, c'est aussi grâce à la largesse de vues et à l'enthousiasme exceptionnels dont a fait preuve M. Bernheim.

M. Bernheim, j'ai fait votre connaissance quelques semaines à peine avant la date mémorable du 11 mars 1959. Depuis lors, au cours de toutes mes négociations avec vous, j'ai connu les contacts les plus francs, les plus faciles et les plus élevés. La construction de l'Université nouvelle au Sart Tilman est pour vous un sujet d'enthousiasme que vous partagez avec nous. J'ai trouvé en votre personne non un administrateur de biens immobiliers, mais un collaborateur et un véritable ami de notre Maison.

Qu'il me soit permis, en son nom, de vous en remercier chaleureusement et de vous prier de bien vouloir accepter la médaille d'argent qu'elle a fait graver à votre nom.





*Puis, c'est au tour de M. V. Desreux, professeur à l'Université, délégué du Conseil d'administration aux études de programmation, de prendre la parole.*

« L'architecture est souvent définie comme l'art de contrôler un espace dans un but de développer aussi harmonieusement que possible une activité humaine; mais avant que les architectes ne puissent aménager cet espace et s'exprimer à l'aide de formes et de matériaux, il leur est nécessaire de se pénétrer, dans les détails, de cette activité; il faut donc avant tout exprimer clairement le problème posé, voir ensuite comment le résoudre dans les grandes lignes et combien d'espace, de temps et d'argent il faut pour aboutir à un projet valable (1). »

Créer un grand complexe industriel présuppose une analyse fouillée des marchés, des modes de production, de l'organisation technique et administrative de l'affaire, des besoins en locaux et en personnel; toutes ces données de base, constituant le programme qui conditionne les avant-projets de construction et de nombreux bureaux d'études ont été créés dans le monde en vue de rechercher, de manière systématique, les solutions les plus intéressantes et les plus économiques; ainsi sont nés également les vocables un peu barbares de programmation, de programmateur, d'organigramme; on parle même de programmer.

Je voudrais vous montrer ce soir l'ampleur des problèmes posés par la programmation de notre Université au Sart Tilman; concevoir en effet, un projet d'extension d'un institut universitaire ne pose pas de problème de programmation bien spécial, dans sa première phase tout au moins; la nouvelle construction s'intègre dans un complexe en activité et elle répond à un besoin immédiat et donc bien concrétisé.

Il en est tout autrement lorsqu'il s'agit d'étudier la construction d'une université moderne. Il faut alors élaborer un plan d'ensemble, non seulement en fonction des besoins actuels, mais surtout en fonction des besoins futurs, nécessairement difficiles à préciser exactement; il faut voir comment coordonner ses multiples activités en analysant les relations entre les différents secteurs, concevoir son organisation de manière aussi fonctionnelle et économique que possible pour de nombreuses années: il faut penser l'université future.

Tout ceci suppose une méthode rationnelle d'analyse des activités et d'estimation des besoins, cette méthode devant être la même dans les grandes lignes pour toutes les facultés.

(1) D'après CHAMBERLIN, POWELL and BON, Architects. University of Leeds, Development Plan, 1960.

Les autorités de nombreuses universités étrangères se sont penchées sur ces problèmes et ont essayé d'y apporter des solutions plus ou moins logiques mais qui toutes révèlent le souci constant de tenir compte de l'augmentation rapide de la population estudiantine, de l'évolution des modes d'enseignement théorique et pratique, de l'importance croissante de la recherche pure et appliquée et enfin des incidences financières directes et lointaines; construire une université et assurer ensuite son fonctionnement rationnel sont, en effet, des problèmes liés de plus en plus intimement, exactement comme dans le cas d'une grande industrie.

— L'Université est à la fois une institution d'enseignement et de recherche; elle tend, d'autre part, à participer de plus en plus à la vie active du pays en accueillant des centres de recherches de l'I. R. S. I. A. ou d'organismes européens, en développant ses relations avec différents secteurs de l'économie et en organisant des enseignements post-universitaires.

Ses objectifs sont donc, dans les grandes lignes, bien définis et le programmeur pose alors les premières questions : pour quelle population estudiantine, pour quel nombre de chercheurs va-t-il concevoir l'Université; sous quelle forme les universitaires envisagent-ils dans l'avenir les enseignements théorique et pratique et quelles en sont les incidences sur les projets de construction ?

— L'évolution de la population estudiantine est évidemment une donnée fondamentale de la programmation.

Le nombre total d'étudiants et d'étudiantes de nationalité belge et étrangère, inscrits dans les universités et hautes écoles de notre pays, est passé, en arrondissant les chiffres, de 20.000 en 1950 à 29.000 en 1959, soit une augmentation de 45 %. Cette augmentation est très variable suivant les disciplines; si la population des Facultés de Droit diminue et si celle des Facultés de Médecine ne s'accroît que lentement, par contre les nombres d'étudiants inscrits dans les Facultés des Sciences appliquées, de Philosophie et Lettres et des Sciences ont augmenté respectivement de 50, 130 et 200 %.

La population des Facultés des Sciences était, en 1959-1960, de plus de 4000 étudiants.

Est-il possible d'estimer ce que sera la population universitaire en 1970 ?

On peut prévoir assez exactement pour l'ensemble du pays ce que sera le nombre des étudiants inscrits pour la première fois en première année dans toutes les sections de toutes les universités belges en se basant sur l'évolution de la population dans l'enseignement secondaire et sur le pourcentage croissant de rhétoriciens abordant des études universitaires.

Une étude de ce genre a été faite par l'Institut Solvay pour l'Uni-

versité de Bruxelles (1) et l'analyse des chiffres montre que l'augmentation prévisible est due, pour une large part, à des facteurs autres que le facteur démographique; il faut tenir compte de l'influence de la démocratisation des études, du standing de vie plus élevé, de la tendance croissante manifestée par les jeunes filles à poursuivre leurs études jusqu'au niveau universitaire et de l'attrait des Sciences pures et appliquées.

Le facteur d'accroissement dans dix ans serait à Bruxelles pour l'ensemble des étudiants inscrits pour la première fois en première année, de 2,5; il serait pour la Faculté de Philosophie et Lettres de 2,1, pour celles des Sciences de 2,3 et pour celle des Sciences appliquées de 3,3.

Un calcul approché effectué, pour l'Université de Liège, conduit à un coefficient de 2,1 pour la totalité des nouveaux inscrits, de 2,1 pour la Faculté des Sciences appliquées, de 2,7 pour la Faculté de Philosophie et Lettres et de 3,1 pour la Faculté des Sciences.

Ces prévisions sont assez proches de celles qui ont été calculées dans des pays étrangers dont l'économie est comparable à celle de la Belgique.

J'ajouterai encore que, d'après les statistiques 1957-1958 de l'UNESCO, le nombre d'étudiants par million d'habitants pour plusieurs pays, dont la Belgique, varie entre 2 et 4000 mais que ce nombre atteint environ 9000 pour la Russie et 17.000 pour l'Amérique; la signification de ces chiffres n'est cependant pas très claire.

Une étude plus précise est actuellement poursuivie à l'Institut de Sociologie par Mlle M. Macar et M. P. Minon à partir de l'aire de recrutement de l'Université de Liège.

Le calcul de ces prévisions de population suppose évidemment que tous les facteurs conservent la même intensité au cours des dix prochaines années et il est assez probable que les pronostics sont plus ou moins corrects pour la totalité des nouveaux inscrits et pour les populations de sections dont l'évolution est peu prononcée; par contre, pour d'autres sections, il faut tenir compte du marché de l'emploi et d'une désaffectation passagère ou d'un engouement tout particulier pour certaines études.

L'application stricte des méthodes d'extrapolation conduirait à la conclusion ridicule que la section de Droit aurait pratiquement cessé d'exister avant 1970; par contre, la tendance des jeunes à s'inscrire dans les candidatures en sciences et dans les candidatures ingénieurs, risque d'être encore plus prononcée que prévu; l'extrapolation linéaire conduirait, en ce cas, à des chiffres minima de population. Cette augmentation massive de la population dans les sections

(1) S. HUYBERGHTS et J. P. BRANS. — Cahiers du Centre de Mathématique et de Statistique appliquées aux Sciences sociales de l'Institut de Sociologie Solvay, 1960, 2, p. 45.

scientifiques va poser, comme je vous le montrerai dans quelques instants, des problèmes très particuliers de programmation.

A partir du nombre de nouveaux inscrits, on peut, par l'établissement des schémas de passage d'année en année, prévoir la population totale des Facultés qui aura vraisemblablement doublé en 1970.

On admet généralement qu'après 1970, la situation tendra à se stabiliser pendant un certain temps mais il faudra donc, dans les dix prochaines années, faire un très gros effort de construction et résoudre d'urgence les multiples problèmes posés par cet afflux d'étudiants.

— Si la population estudiantine évolue rapidement, les méthodes d'enseignement théorique et pratique tendent également à subir des modifications profondes sous la pression de divers facteurs dont je ne puis vous parler ce soir; je me contenterai de vous signaler quelques questions auxquelles il faut donner une réponse pour permettre au programmeur de travailler.

Considérons le problème de l'enseignement aux sections très peuplées de candidature.

Lorsque le nombre des étudiants réunis dans un même auditoire est très important, l'enseignement devient anonyme; le professeur, sauf s'il est un remarquable pédagogue, se trouve dans l'impossibilité de suivre les réactions de ses auditeurs; les dimensions des grands auditoires l'obligent à abandonner le tableau noir et à utiliser pour les démonstrations de biologie, de physique et de chimie, des appareils de projection ou de télévision.

Certains enseignements en candidature en sciences et candidature ingénieurs, s'adressent actuellement à plus de 400 étudiants et nous avons vu que ce nombre doublera vraisemblablement d'ici quelques années.

L'alternative est donc la suivante : construire des auditoires énormes, les cours prenant l'allure de conférences et les démonstrations étant faites par groupes restreints d'étudiants ou bien dédoubler, sous une forme ou une autre, les enseignements. Les deux solutions ont été expérimentées dans divers pays mais l'avis presque général prévaut que des enseignements, surtout à caractère expérimental, deviennent inefficaces s'ils s'adressent à plus de 300 étudiants.

D'autre part, les auditoires sont des bâtiments très coûteux; il faut donc essayer d'en réduire le nombre et d'arriver à un taux d'utilisation raisonnable sur la base d'une analyse des horaires et d'un groupement des disciplines connexes.

L'enseignement pratique dans les candidatures et certaines licences doit également être organisé en prévision de l'augmentation de la population et en tenant compte des principes appliqués depuis longtemps dans certaines grandes universités américaines et anglaises : travailler avec des groupes restreints d'étudiants de manière à rendre les contacts avec le personnel enseignant plus humains, promouvoir le travail personnel, mettre à la disposition des étudiants aussi rapidement que possible un matériel expérimental de qualité du type de

celui qu'ils utiliseront plus tard au cours de leurs travaux avancés; ceci suppose un sens des responsabilités qui ne peut être acquis que dans de petits groupes de travail.

Les solutions adoptées ont évidemment des incidences directes sur la programmation qui doit être établie de manière suffisamment souple pour tenir compte de l'évolution des idées en ces domaines; on ne peut en effet concevoir que du jour au lendemain on puisse réorganiser l'ensemble de nos enseignements et trouver le personnel nécessaire.

J'ajouterai encore que les activités universitaires en général ne peuvent plus se concevoir sans une certaine coordination à différents niveaux par exemple par la constitution d'unités communes de nature technique et scientifique; ceci n'implique pas une perte d'indépendance mais bien au contraire un rendement plus grand, un gain de temps et d'argent.

Je crois que la création d'une nouvelle université au Sart Tilman est l'occasion inespérée de réfléchir à ces problèmes et de tenter d'y trouver des solutions réalistes.

Envisageons quelques-unes d'entre elles.

Une solution très simple, adoptée par certaines universités en vue de résoudre le problème de l'augmentation massive des étudiants consiste à limiter ce nombre dans les différentes sections; il est fixé pour une certaine période en fonction des locaux et du personnel disponible.

Cette solution est impensable chez nous.

Construire très largement tous les bâtiments n'est pas non plus une solution heureuse pour des raisons évidentes, mais prévoir autour de chaque bâtiment une aire d'extension suffisante est une précaution élémentaire prise par de nombreuses universités étrangères qui ont été amenées à transférer leurs locaux aux limites de la ville sur de vastes terrains.

On peut envisager d'autres dispositions de caractère plus restrictif mais presque toutes supposent des constructions caractérisées par une grande souplesse interne et externe et une coordination entre certains services.

Envisageons différents types de laboratoires et tout d'abord ceux de candidature.

Si ces derniers sont intégrés dans un grand bâtiment, où se donnent des enseignements avancés à de petits groupes d'étudiants et où s'effectuent les travaux de licence et de recherche, il devient assez difficile de les agrandir sans perturber profondément les activités existantes.

Une solution beaucoup plus avantageuse consiste à construire un bloc indépendant de un à deux étages aisément accessible à de grandes masses d'étudiants, facile à agrandir et à modifier; on a même dit que ces blocs construits en matériaux légers, devraient être aisés à détruire car modifier coûte souvent plus cher que faire du neuf.

On tend donc de plus en plus à faire une distinction entre bâtiments pour lesquels on prévoit des extensions ou des modifications profondes dans un avenir assez proche et ceux qui sont construits pour une durée de vie assez longue, sans changements internes importants. Dans la première catégorie, il faut classer de nombreux laboratoires dans lesquels s'effectuent par exemple, certaines recherches nucléaires.

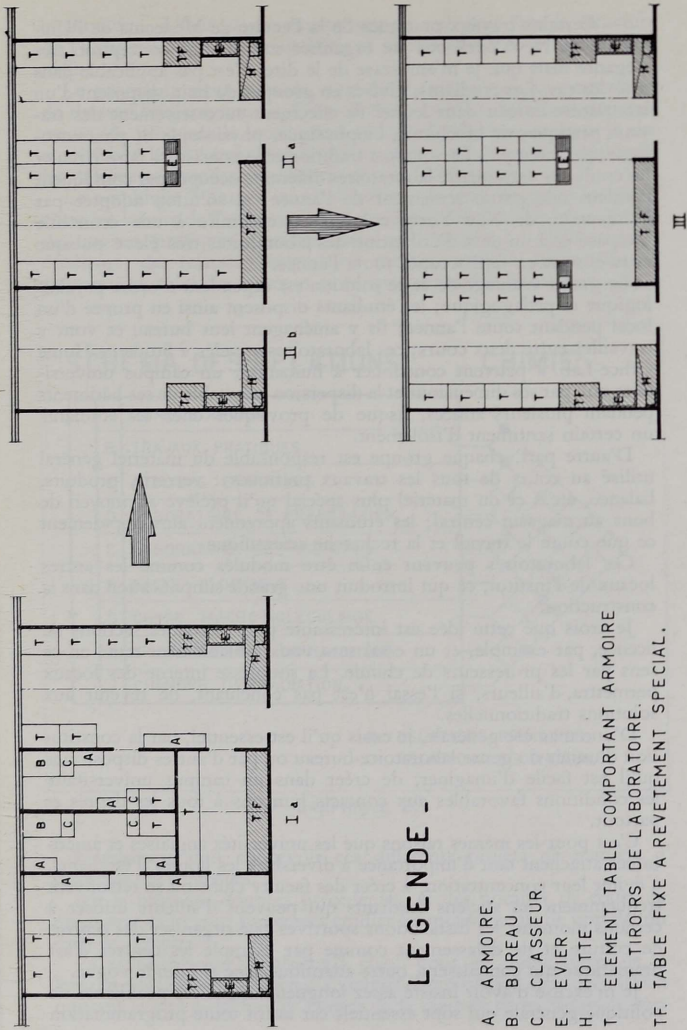
— L'Université ne peut cependant être un chantier perpétuel et il faut donc accepter de construire d'emblée des laboratoires trop grands pour les besoins des cinq ou dix prochaines années, période cruciale au cours de laquelle nous aurons vraisemblablement à tenir compte de l'augmentation massive du nombre des étudiants. Les conséquences financières peuvent cependant être limitées par un planning approprié, à condition que le principe de la souplesse interne soit appliqué. Soit deux enseignements expérimentaux différents mais ayant des exigences fonctionnelles assez proches; on construit pour les étudiants du premier groupe des laboratoires en nombre suffisant pour la population prévue en 1980 ou même au-delà; un certain nombre de ces laboratoires ne seront pas occupés par les étudiants de ce groupe mais ils le seront momentanément par ceux du deuxième groupe. Le premier groupe dispose ainsi d'une réserve pour l'avenir, réserve qui sera graduellement libérée au fur et à mesure de ses besoins et reconvertie fonctionnellement. Cette reconversion ne semble plus présenter actuellement de difficultés techniques particulières à condition d'utiliser des cloisons amovibles ainsi que des tables démontables avec arrivée des fluides bien étudiée.

La construction des laboratoires du deuxième groupe se fera ainsi graduellement en fonction de besoins beaucoup mieux précisés.

La même idée, sous une forme un peu différente, peut être appliquée aux laboratoires de recherche; prévoir logiquement dès maintenant l'importance du secteur recherche dans un futur institut est presque impossible dans la plupart des cas; la seule chose que nous puissions affirmer c'est que nous ne savons pas ce dont nous aurons besoin dans vingt ans; il faut donc étudier tous les projets avec extension possible, très grande souplesse interne, mais aussi construire assez largement dès le début certains instituts.

Les excédents de locaux dans ces instituts peuvent alors être occupés momentanément par des services dont l'installation est prévue pour plus tard en d'autres endroits du site.

Il est de plus en plus souvent question de souplesse interne dans les publications récentes relatives à la construction de laboratoires universitaires et industriels; la figure 1 donne un exemple d'un laboratoire-bureau (I) prévu pour quatre chercheurs avec salle commune (balance, frigidaire, pHmètre, etc...) aisément transformable en un laboratoire (IIa) pour un groupe restreint d'étudiants avancés travaillant sous la direction d'un assistant ayant son laboratoire en (IIb) ou encore en un laboratoire classique pour un groupe plus important d'étudiants (III).



## LEGENDE -

- A. ARMOIRE.
- B. BUREAU.
- C. CLASSEUR.
- E. EVIER.
- H. HOTTE.
- T. ELEMENT TABLE COMPORTANT ARMOIRE  
ET TIROIRS DE LABORATOIRE.
- TF. TABLE FIXE A REVETEMENT SPECIAL.

— Certains travaux pratiques de la Faculté de Médecine de l'Université de New-York ont été organisés suivant une conception très élégante mais qui, je m'empresse de le dire, n'est pas applicable dans tous les cas. Les étudiants, divisés en groupes de huit, disposent d'un laboratoire-bureau dans lequel ils effectuent successivement des travaux pratiques de biochimie, biophysique, physiologie et pharmacologie, par exemple. La solution traditionnelle consiste à faire circuler les étudiants dans quatre laboratoires différents occupés par conséquent pendant une partie seulement de l'année; la solution adoptée par l'Université de New-York, conduit au contraire à une économie d'espace et à un taux d'utilisation des laboratoires très élevé puisque ceux-ci sont en fait occupés toute l'année.

Le grand avantage de cette solution est cependant d'ordre psychologique et pédagogique; les étudiants disposent ainsi en propre d'un local pendant toute l'année; ils y aménagent leur bureau et vont y travailler entre deux cours; ces laboratoires appelés « Students Home Office-Lab. » peuvent contribuer à humaniser un campus universitaire qui, par ses dimensions et la dispersion inévitable de ses bâtiments pendant plusieurs années, risque de provoquer chez les étudiants un certain sentiment d'isolement.

D'autre part, chaque groupe est responsable du matériel général utilisé au cours de tous les travaux pratiques : verrerie, produits, balance, etc... et du matériel plus spécial qu'il prélève au moyen de bons au magasin central; les étudiants apprennent ainsi rapidement ce que coûte le travail et la recherche scientifique.

Ces laboratoires peuvent enfin être modulés comme les autres locaux de l'institut, ce qui introduit une grande simplification dans la construction.

Je crois que cette idée est intéressante pour certaines sections de licence, par exemple, et un essai sera vraisemblablement tenté en ce sens par les professeurs de chimie. La souplesse interne des locaux permettra, d'ailleurs, si l'essai n'est pas concluant, de revenir aux solutions traditionnelles.

D'une manière générale, je crois qu'il est essentiel, par la constitution d'unités du genre laboratoire-bureau ou par d'autres dispositions qu'il est facile d'imaginer, de créer dans un campus universitaire les conditions favorables aux contacts humains à tous les degrés et partout.

C'est pour les mêmes raisons que les universités anglaises et américaines attachent tant d'importance à diversifier les homes d'étudiants, à éviter leur concentration, à créer des faculty clubs où se retrouvent fréquemment les anciens étudiants qui peuvent d'ailleurs utiliser à certains moments les installations sportives et à organiser des centres de culture et de délassement comme par exemple les centres d'art dramatique qui connaissent, outre-atlantique, une si grande vogue.

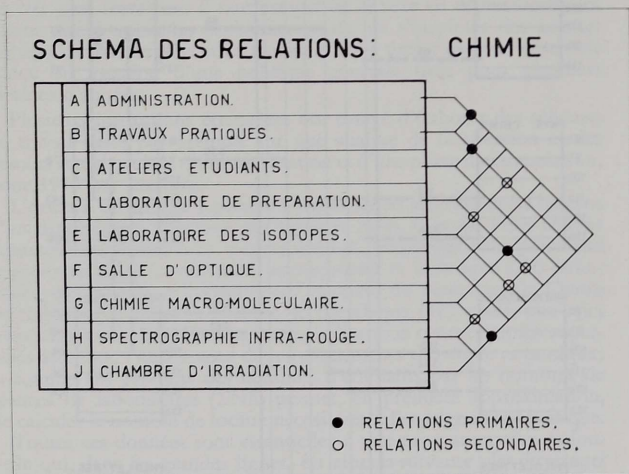
Je m'excuse d'avoir insisté assez longuement sur ces problèmes de politique générale qui sont essentiels car avant toute programmation



quantitative, il faut savoir exactement ce que doit être la structure de l'université que l'on veut bâtir et comment on se propose de la réaliser.

Le programmeur possède alors les éléments qui lui permettent de dresser l'organigramme des relations entre les différents départements, de proposer la localisation rationnelle de ceux-ci dans le site et d'établir les schémas des relations primaires et secondaires entre les différentes grandes sections de chaque département.

Le graphique 2 illustre un tel schéma : une relation primaire existe entre les locaux de l'administration du département et les laboratoires de travaux pratiques ainsi qu'entre ces derniers et l'atelier pour étudiants; des relations secondaires existent entre le laboratoire de préparation, celui des isotopes et de spectrographie infra-rouge, etc...



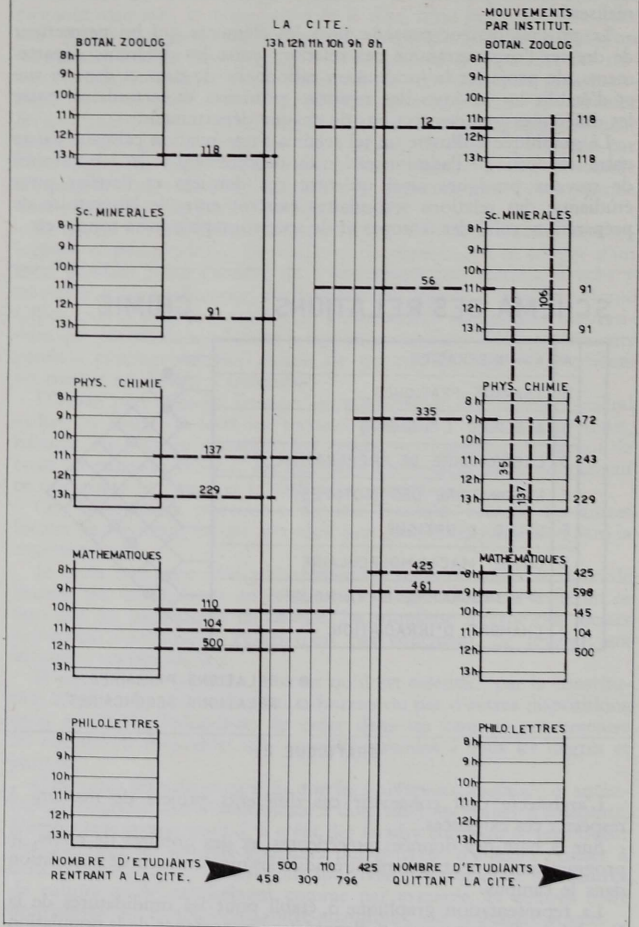
GRAPHIQUE 2.

L'architecte doit concevoir ces différents projets de manière à respecter ces exigences.

Sur la base des données précédentes, et des horaires de cours, le programmeur peut également étudier les mouvements de population dans le campus.

La représentation graphique 3, établi pour les candidatures de la Faculté des Sciences, permet d'apprécier l'importance de la population quittant la cité à différentes heures de la matinée et se dirigeant vers

# MOUVEMENTS TOTAUX DE POPULATION.



les différents instituts, ainsi que le nombre d'étudiants revenant à la cité; la sommation des nombres d'étudiants quittant et revenant à la cité à la même heure nous donne une idée du mouvement sur les grands axes du site; ces sommes sont inscrites au bas du graphique.

Les mouvements entre les instituts sont indiqués par les lignes verticales et les chiffres à droite du graphique expriment les mouvements de population autour de chaque complexe d'institut à chaque heure de la matinée.

— Le stade suivant de la programmation consiste alors à estimer les besoins en locaux c'est-à-dire leur nombre et leurs grandeurs et à spécifier à nouveau les relations primaires et secondaires; je n'insisterai pas sur les difficultés de ce problème qui sont nombreuses : les besoins peuvent être très différents, les exprimer clairement exige un très gros travail car il faut essayer de le faire en dépersonnalisant autant que possible les problèmes posés, en s'inspirant des normes admises de plus en plus et en situant chaque projet dans un ensemble conçu en fonction d'une politique générale fixée pour plusieurs dizaines d'années.

Plusieurs institutions étrangères ont essayé d'élaborer des schémas de travail basés par exemple sur une analyse de la situation et des besoins actuels, suivie d'une idéalisation et d'une phase d'extrapolation, pour 1970 par exemple.

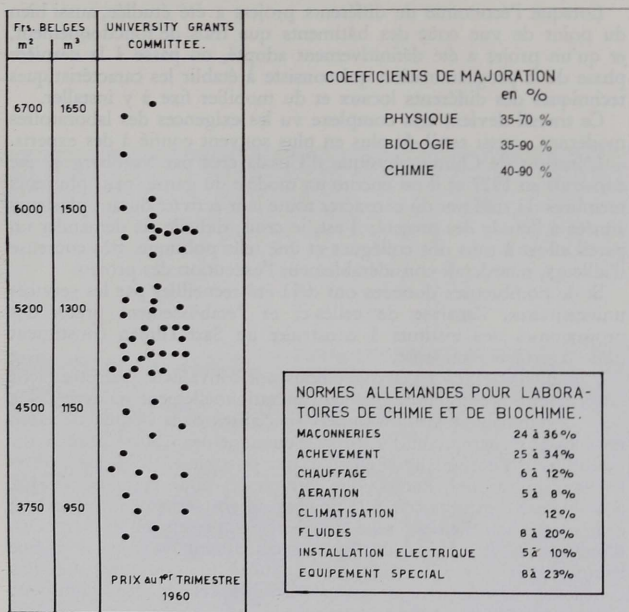
L'examen du tableau 1 permet d'apprécier les activités et les besoins d'un département constitué des services A, B, C et D. Pour chaque département, nous avons successivement l'importance du personnel scientifique (1A), du personnel administratif et technique (2B) rémunérés par l'Etat et le Patrimoine, l'entièreté du personnel du Centre de recherches (3C) et le nombre de chercheurs (4F) autres que ceux mentionnés en 1A et 2B. Les autres indications concernent les superficies actuelles, l'importance des enseignements théorique et pratique; la somme des produits des nombres d'étudiants par les nombres de séances de laboratoires ( $\Sigma NS$ ) permet, en première approximation, de calculer le nombre de locaux nécessaires à l'enseignement pratique.

Toutes ces données sont essentielles à une programmation rationnelle qui, dans les grandes lignes, est alors la suivante : les directeurs d'instituts expriment aussi complètement que possible les activités actuelles et futures de leur département ainsi que les besoins fonctionnels; des experts analysent ces besoins et ces activités et soumettent des propositions suffisamment concrètes pour permettre une discussion constructive avec les intéressés; l'étude poussée des unités que l'on retrouve le plus fréquemment dans un futur institut conduit alors à une modulation du bâtiment à construire.

Dès que le nombre et les caractéristiques des différents locaux sont fixés approximativement, les experts peuvent donner une première estimation des dépenses, ce qui est essentiel avant de poursuivre l'étude.

Le graphique 3 établi par l'organisme anglais « University Grants

IMPORTANCE RELATIVE DES DEPARTEMENTS DE :											1960-1961				
SERVICE DE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11				
	A	B	C	F	Surf. brute m <sup>2</sup>	Population. candi. autres	n ens. dif.	$\Sigma H$ candi.   l&d	$\Sigma S$ candi.   l&d	$\Sigma NS$ candi.   l&d	$\Sigma NR$ candi.   lic.				
A	6	4	1	-	500	10	5	3	30	90	20	40	200	200	
B	1	2	-	1	1000	-	3	2	60	50	15	60	-	180	
C	3	2	1	2	600	40	20	1	90	30	30	30	1200	600	
D	3	3	1	3	300	60	10	4	50	30	30	30	1800	300	
$\Sigma$	13	11	3	6	2400	110	38	10	230	200	95	160	3200	1280	-



Committee » donne les prix de la construction brute de bâtiments universitaires par m<sup>2</sup> ou m<sup>3</sup> en Angleterre; la dispersion des prix était, il y a quelques années, très forte mais elle s'est graduellement amenuisée grâce à une politique très sévère.

Le prix moyen par m<sup>3</sup> doit alors être majoré d'une somme variable suivant la nature du bâtiment; pour un institut de chimie, le coefficient d'augmentation est de 1,5 à 2.

L'expérience acquise au cours des dernières années dans la construction de nombreux instituts universitaires permet de chiffrer rapidement et approximativement les dépenses afférentes aux installations électriques, à la distribution des fluides, du vide, etc...

Il est également important de calculer le coût des bâtiments équipés par étudiant de candidature, de licence et par chercheur. L'examen des données de différentes sources révèle que les chiffres sont de plus en plus comparables dans tous les pays et que les dépenses par étudiant avancé ou chercheur deviennent très élevées dans les instituts scientifiques.

Lorsque l'économie de différents projets a été étudiée, aussi bien du point de vue coût des bâtiments que frais de fonctionnement, et qu'un projet a été définitivement adopté, on passe à la dernière phase de la programmation qui consiste à établir les caractéristiques techniques des différents locaux et du mobilier fixe à y installer.

Ce travail devient très complexe vu les exigences des laboratoires modernes : aussi est-il de plus en plus souvent confié à des experts.

L'Institut de Chimie-physique d'Upsala créé par Svedberg a été construit en 1927 et il est encore un modèle du genre, mais plusieurs membres du staff ont dû consacrer toute leur activité durant plusieurs années à l'étude des projets; il est, je crois, difficile de demander un pareil effort à tous nos collègues et une telle politique, très coûteuse d'ailleurs, retarderait considérablement l'exécution des projets.

Si de nombreuses données ont déjà été recueillies par les services universitaires, l'analyse de celles-ci et l'établissement précis des programmes des instituts à construire au Sart Tilman constituent donc une tâche écrasante.

Plusieurs voyages à l'étranger nous ont convaincu que cette tâche ne peut être accomplie rapidement et rationnellement qu'avec l'aide de programmeurs professionnels spécialisés dans l'étude de laboratoires de recherches et d'instituts d'enseignement; aussi, après avoir fait un tour d'horizon aussi complet que possible en Belgique et dans les pays limitrophes, avons-nous fait choix, pour certaines études, d'un bureau d'experts créé à l'initiative du gouvernement hollandais; celui-ci est actuellement saisi de plusieurs projets de construction d'universités et chacun de ces projets atteint ou dépasse même l'ampleur du nôtre; il est donc très souhaitable que nous puissions bénéficier aussi largement que possible de l'expérience acquise en ce pays.

J'ai essayé de vous esquisser rapidement les différentes étapes d'une programmation qui ne laisse que peu de place à l'improvisation et qui permet à l'architecte, ainsi qu'aux bureaux d'études techniques, de travailler rapidement et rationnellement; un programme bien élaboré et bien compris est pour, Le Corbusier, une bataille architecturale à moitié gagnée.

Je m'en voudrais de terminer cet exposé sans remercier tous ceux avec qui j'ai eu le plaisir de discuter ces problèmes de programmation et qui m'ont apporté une aide précieuse, mon collègue M. Louis, MM. Barbette, Gabriel, Schlitz, Lejeune et De Hareng.



Photographie prise de la tour d'observation.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a title or header.



Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a footer or a concluding paragraph.



*C'est M. H. Louis, professeur à l'Université, délégué du Conseil d'administration aux études techniques, qui fait le dernier exposé.*

L'urbanisme étant par essence à la fois, l'art et la science des équipements communautaires, tout aboutissement dans ce domaine est nécessairement le résultat d'un travail d'équipe.

En participant avec le Service d'Etudes Techniques de l'Université à la conception du zoning de l'Université au Sart Tilman, le Bureau d'architecture et d'urbanisme l'Equerre prolongeait en quelque sorte sa vaste étude consacrée au plan régional d'aménagement. Cette étude avait déjà réuni quelques professeurs de l'Université qui, dans le cadre des travaux de la Commission interfacultaire du Sart Tilman, collaborèrent ensuite et selon leurs spécialités, à la mise au point du dossier d'enquête préalable au projet d'implantation de l'Université.

L'étude actuellement en cours conduira, à l'échelle du plan d'aménagement, à une réalisation assez exceptionnelle, si on considère quelles ont été les conditions fixées au départ.

L'étude du survey régional avait conduit à la découverte et à la connaissance du site hautement pittoresque du Sart Tilman.

Cet éperon boisé situé à proximité de la Ville constitue le dernier rempart de verdure susceptible de la protéger efficacement. Il échappe dans une certaine mesure à la pollution, au bruit et à l'agitation de la cité.

Son affectation, partielle du moins, à des usages communautaires a été étudiée très tôt, le réalisme commandant d'employer ce moyen de sauver ces espaces verts plutôt que d'espérer en obtenir un jour l'acquisition pour en assurer la protection intégrale.

Au cours de l'enquête relative au plan régional, l'Université fut invitée à définir les conditions indispensables à son installation définitive et totale à cet endroit aux environs de l'an 2000.

Dans cet esprit, une étude approfondie du tapis végétal du site, de sa physionomie, de son état de dégradation a été entreprise.

Cette étude a permis notamment de dégager quelles étaient les zones susceptibles de restauration sans grands frais, et, par ailleurs, quelles étaient les zones où le sol très dégradé, envahi par les graminées ou les bruyères, ne supportait plus que de maigres taillis.

Les installations communautaires trouvaient, dès lors, logiquement des emplacements là où leur implantation disséminée ne nuirait en rien à l'équilibre général du massif.

Une étude cartographique approfondie faite à l'occasion de l'enquête précédente et la connaissance des exigences davantage précisées par l'Université permirent de localiser sans difficulté au sein du Sart Tilman un terrain propice.

Le terrain acquis, des recherches plus détaillées furent aussitôt

entreprises aux points de vue : géologique, pédologique, botanique, hydrologique.

Elles confirmèrent que le territoire se prêtait remarquablement à l'établissement de l'Université de Liège et que les servitudes imposées n'avaient pas de caractère négatif mais qu'au contraire, elles contribuaient à la sauvegarde du site.

### Les accès.

L'accès en est remarquablement aisé. Le domaine s'étale en bordure de la Route du Condroz qui constitue un des meilleurs axes de pénétration dans l'agglomération liégeoise.

Le seul bouchon actuel au trafic est constitué par le carrefour du Pont de Fragnée. Toutefois, le plan régional prévoit la dispersion du trafic du Pont de Fragnée par un itinéraire desservant les faubourgs orientaux et rejoignant les autoroutes de Maestricht et d'Aix-la-Chapelle. D'autre part, le domaine sera relié aux routes nouvelles projetées qui le mettront en contact direct avec la banlieue occidentale de Liège, l'autoroute de Bruxelles à Seraing, l'autoroute de Wallonie, la vallée de l'Ourthe et, par elle, Chênée, Tilff, Beaufays et l'Ardenne.

La position géographique du Sart Tilman dans l'agglomération liégeoise apparaît dès lors comme exceptionnellement favorable à l'implantation projetée.

### Le relief.

On relève une différence de niveau de 190 mètres environ entre le sommet et la vallée de l'Ourthe. La carte du relief fait apparaître le modelé du domaine qui est sillonné par le ruisseau du Blanc Gravier.

Elle a été complétée par la carte des pentes qui délimite les endroits susceptibles d'y recevoir les constructions sans qu'il soit tenu compte d'autres considérations. Dès le début des études, M. le Professeur Pauwen avait insisté pour que le relevé des pentes soit entrepris au plus tôt car il devait avoir une répercussion directe sur les premiers schémas d'implantation et, éventuellement, sur l'évaluation des surfaces complémentaires à acquérir puisqu'il permettait de définir approximativement l'importance des zones bâtissables. Les documents graphiques qui ont servi à l'établissement des premières études ont été dressés par le Service de Photogrammétrie Aérienne du Ministère des Travaux publics dirigé par M. l'Ingénieur en Chef-Directeur Cattelain. Les repères et travaux topographiques préalables ont été fixés par M. Pauwen et ses collaborateurs.

Peu de temps après l'acquisition du domaine, les différents professeurs chargés des enquêtes, le Service d'Etudes Techniques de l'Université et le Groupe l'Equerre disposaient de documents cartographiques suffisamment précis pour établir les premières esquisses.

## La géologie.

L'enquête géologique a été entreprise par M. le Professeur Calembert. Une carte géologique détaillée couvrant le domaine universitaire et la région du promontoire Meuse-Ourthe a été levée à l'échelle de 1/2.000 en même temps qu'une étude générale était faite quant aux facteurs géologiques, hydrogéologiques et humains à prendre en considération pour l'aménagement du territoire.

Ces recherches ont démontré que le Sart Tilman représente certainement le territoire d'un seul tenant et de vaste superficie qui offre, à proximité de l'agglomération liégeoise, les conditions les plus favorables : absence d'influences minières, d'accidents tectoniques sujets à caution, de nappes aquifères dangereuses, de roches solubles, de roches altérées susceptibles de glisser en masse, etc...

Pour connaître plus précisément les caractéristiques du sol et du sous-sol immédiat, trois tranchées d'une longueur totale de plus d'un kilomètre ont été creusées; elles ont permis de procéder, dans les divers types de sites et de substratum, aux observations géologiques et aux essais géotechniques nécessaires pour fixer les modes de fondation.

Les premiers sondages sont en cours dans les zones non réservées et donnent lieu à examen simultané par les soins du géologue et du géotechnicien pour déterminer les données utiles aux ingénieurs du Génie Civil et auteurs de projets non seulement pour l'implantation du réseau routier, des parkings et des constructions, mais encore pour l'adaptation aux conditions des sites particuliers.

Enfin, il nous paraît intéressant de signaler que, dans les limites du domaine, il sera possible de mettre en valeur de nombreux phénomènes géologiques illustrant des faits scientifiques importants et des épisodes remarquables d'un long passé géologique.

## La pédologie.

L'enquête pédologique entreprise par M. Bourguignon, chef de travaux à l'Université, a fait apparaître une diversité très nette dans les types de sol qui peuvent se répartir comme suit :

- sols profonds des plateaux limoneux ou sableux;
- sols caillouteux superficiels des versants;
- sols colluviaux des bas de pentes;
- sols marécageux des têtes de vallons.

## La végétation.

L'enquête botanique détaillée réalisée par M. le Professeur Darimont, Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et par son collaborateur M. Lambinon, a fait ressortir un nombre appréciable d'associations végétales; elle a même permis de découvrir des stations nouvelles de végétaux rares inconnues aussi près de Liège.

Il va sans dire qu'un des buts de cette enquête doit précisément permettre à ceux qui ont en charge d'aménager le domaine, de respecter tout ce que le site recèle encore de flore ou de types de végétation intéressante.

La même enquête a donné un tracé exact des zones que l'on peut impunément réserver à la bâtisse, tout en mettant en évidence les aspects les plus esthétiques du domaine qui, conservés, orienteront en fait la mise en place respective des masses bâties et des masses vertes.

### **L'hydrologie.**

*Les études hydrologiques* ont été conduites par M. le Professeur Sine, de l'Institut agronomique de Gembloux. En collaboration avec le Service d'Hydraulique Fluviale de l'Université dirigé par M. le Recteur F. Campus, il a été procédé à une étude hydrologique du ruisseau du Blanc Gravier en même temps qu'était établi le programme détaillé d'une recherche hydrographique couvrant l'entièreté du domaine.

### **La pollution.**

Un premier rapport établi par M. le Professeur Heusghem et son collaborateur M. Rondia a déterminé les sources possibles de pollution et la nature des polluants.

En outre, un plan d'enquête sur la pollution définit quelles sont les études qui devront être entreprises par des spécialistes.

Le laboratoire de toxicologie et d'hygiène procède depuis le mois d'août dernier à des mesures régulières des polluants qui affectent le domaine du Sart Tilman.

Cette enquête sera poursuivie avec la coopération de différents spécialistes des études chimiques, physiques, microbiologiques, botaniques, météorologiques et technologiques. Le groupe de travail ainsi constitué fera ensuite des propositions en vue de conserver au plateau du Sart Tilman son caractère de salubrité. Il est permis d'espérer que cette enquête et les propositions de mesures d'assainissement qui en découleront seront le point de départ d'une étude approfondie s'étendant à toute la région liégeoise.




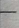
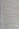
### **La protection du site.**

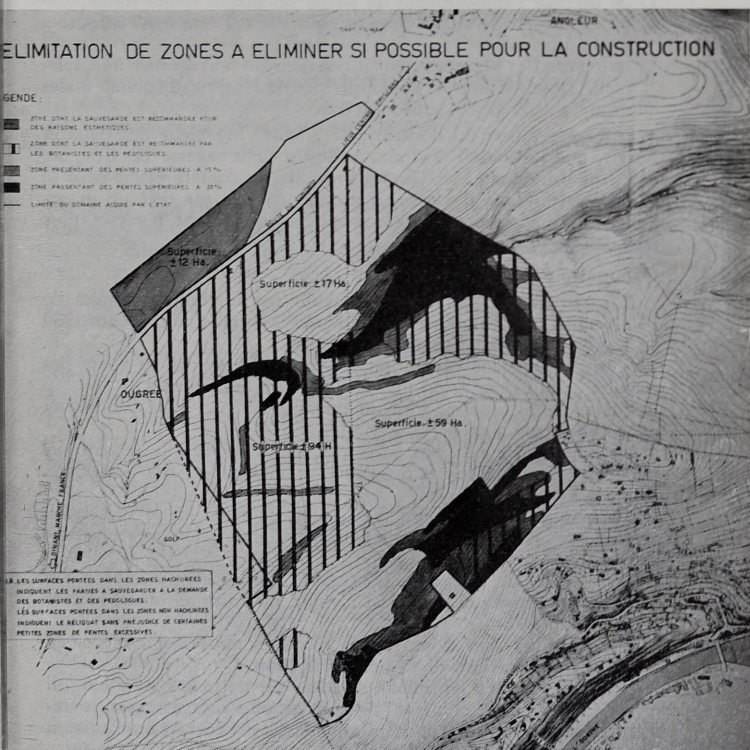
Les enquêtes de tous genres ont permis de dresser la carte des zones réservées à la bâtisse, de distinguer les sites à protéger; elles en ont fait découvrir les caractéristiques physiques et naturelles. Elles ont été menées avec le souci permanent de découvrir toutes les ressources d'ordre scientifique, didactique et esthétique.

Dans le but d'assurer la coordination des diverses activités, le Conseil d'administration a créé le Conseil scientifique des sites

# ELIMINATION DE ZONES A ELIMINER SI POSSIBLE POUR LA CONSTRUCTION

## LEGENDE:

-  ZONE OÙ LA SAUVEGARDE EST RECOMMANDÉE POUR DES RAISONS ESTHÉTIQUES
-  ZONE OÙ LA SAUVEGARDE EST RECOMMANDÉE PAR LES BOTANISTES ET LES PÉDÉOLOGUES
-  ZONE PRÉSENTANT DES PENTES SUPÉRIEURES À 15%
-  ZONE PRÉSENTANT DES PENTES SUPÉRIEURES À 20%
-  LIMITE DU DOMAINE ACQUIS PAR L'ÉTAT



Plan des zones réservées à la bâtisse.

naturels du Sart Tilman, placé sous la présidence de M. le Professeur Bouillenne. Il a pour mission :

- 1) de préciser l'emplacement du jardin botanique et des serres;
- 2) de déterminer la façon de sauvegarder la végétation qui entourera les bâtiments;
- 3) de repérer les biotopes dont il convient de sauvegarder intégralement la végétation et ceux qui peuvent servir d'habitat à des groupes écologiques non indigènes.

Le Conservateur du domaine, M. Gathy, Ingénieur des Eaux et Forêts, que le Conseil d'administration a eu la sagesse de désigner dès l'acquisition du Sart Tilman, travaille en contact étroit avec le Conseil scientifique des sites; il a commencé, il y a déjà un an, les semis des différentes essences forestières qui seront réparties plus tard dans le domaine.

#### Occupation du sol.

A partir de programmes-tests établis par les divers services de l'Université, cinq solutions ont été étudiées entre le mois d'août 1959 et le mois de mai de l'année 1960.

Elles caractérisent l'évolution suivie par les études au cours des travaux de la Commission interfacultaire du Sart Tilman.

Une sixième solution, fruit du travail antérieur, a été élaborée au début de cette année.

Un schéma des relations entre disciplines dressé initialement sur une base expérimentale a déterminé la localisation des principaux groupes de bâtiments.

Une enquête est en cours, sous la direction de M. le Professeur Desreux, en vue d'établir statistiquement l'importance des relations entre disciplines.

Elle pourra faire apparaître la nécessité d'accentuer ou de proscrire certains contacts entre tel ou tel institut, ou entre tel ou tel service au sein d'un institut.

Elle conduira sans doute à des solutions nouvelles, conçues en fonction des nécessités de la programmation.

Les études qui s'y rapportent s'étalant sur un temps assez long, il était nécessaire de se contenter de données plus rudimentaires, toutefois suffisantes, pour définir l'esprit qui devait présider à l'implantation du domaine.

*Une évaluation approximative des besoins* des différents services a permis de définir l'encombrement au sol, non seulement des bâtiments, mais aussi de leurs annexes éventuelles (parkings, réserve, etc...), y compris de très importantes extensions des services dans le futur.

Cette appréciation des surfaces au sol pour différents groupes de bâtiments ne pouvait se faire qu'en élaborant un programme de base, à la fois maximum et optimum prévu pour un lointain avenir, programme devant être aussi suffisamment souple que pour permettre des réformes importantes dans l'organisation de l'enseignement.

Les Professeurs des Facultés des Sciences, de Droit, de Philosophie et Lettres, les Services administratifs, ont établi des programmes-tests à la fin de l'année 1959.

Ces programmes nécessairement trop importants par rapport à la situation actuelle, par rapport même aux besoins de l'Université dans une dizaine d'années, ont permis de définir les fonctions essentielles des services et, de là, de schématiser les masses des bâtiments. *La valeur de ces plans-masses est avant tout symbolique*: ils marquent une potentialité et un principe de composition.

### Une potentialité.

En effet, sans ces études préliminaires, il eut été impossible de prévoir si les acquisitions de terrains étaient suffisantes ou non, et cette situation aurait placé l'Université dans une cruelle incertitude jusqu'à l'exécution des bâtiments.

### Un principe de composition.

Certaines données sont et resteront vraisemblablement intangibles dans le temps. Les locaux d'enseignement recevant les grosses populations estudiantines des candidatures, seront des bâtiments de faible hauteur généralement étalés.

Il en sera de même de tous les locaux qui abritent des installations pondéreuses telles que, ateliers, magasins à produits, archives, laboratoires spéciaux en contact avec les engins de transport.

Par contre, tous les locaux qui ont entre eux des contacts étroits et dont l'organisation interne s'accommode d'une structure modulaire requièrent le plus souvent une construction relativement haute.

De là, il ne faut pas conclure que, les bâtiments seront systématiquement étalés, ou au contraire construits en forme de tour.

*Une harmonieuse répartition des volumes doit être, en fin de compte, le résultat de ces deux tendances opposées apparemment.*

Des bâtiments bas entraîneraient une inquiétante occupation du sol et allongeraient les circulations. La solution qui consiste à construire uniquement en hauteur, rendrait l'ensemble monotone; elle serait peu fonctionnelle, puisque de nombreux services doivent être construits sur un ou deux niveaux seulement; elle serait en outre peu en harmonie avec le site.

Le réseau de l'infrastructure s'établit en même temps que se précise le zoning. Le tracé des routes tient compte du relief, des zones protégées, des zones à bâtir.

Le visiteur qui pénètre dans le domaine universitaire doit pouvoir s'orienter aisément. A la Route du Condroz, qui connaît un trafic très important, on a prévu un nœud routier qui fait office de plaque tournante et partage la circulation vers la cité universitaire *au nord*,

les Facultés des Sciences de Droit, de Philosophie et Lettres, l'Administration *au sud*, la Faculté de Médecine et l'Hôpital à l'*est*. Ce nœud routier doit être conçu de façon à répondre à l'accroissement de la circulation au cours des prochaines années.

L'exemple des immenses parcs pour automobiles, ne laissant apparaître que la mosaïque bigarrée des toits de véhicules, a provoqué la recherche de solutions au problème crucial du parage.

Aucune municipalité n'a pu endiguer, jusqu'à présent, l'invasion des véhicules de plus en plus nombreux qui tuent toute végétation, masquent les plus beaux monuments, polluent l'atmosphère environnante et suppriment toute quiétude.

Si l'on veut éviter ce « coup de force », il faut prévoir dès à présent les remèdes. A l'exclusion des quelques rares voitures autorisées à parquer sous les pilotis des bâtiments ou dans des sous-sols éventuels, les parkings seront intégrés autant que possible dans le paysage de façon à tirer parti de la déclivité du terrain. D'autre part, le stationnement en bandes continues le long des routes en bordure des Instituts, comme au Val-Benoît et à Bavière, doit être également proscrit.

Il y a lieu d'éviter que des solutions brutales, héritages de notre vie d'hommes pressés, ne prennent le pas sur les solutions sages qui ne se trouvent que dans la compénétration des facteurs techniques et humains.

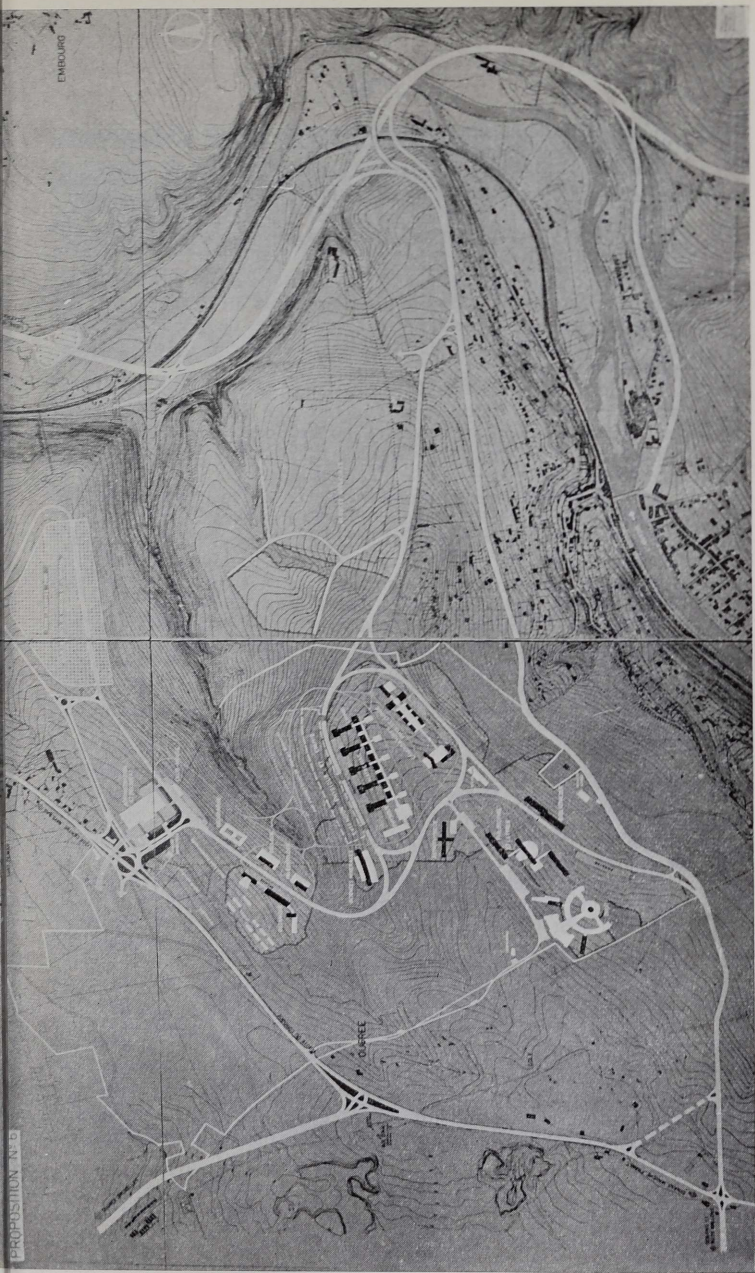
L'entrée dans le complexe sera marquée par une large avenue rectiligne conduisant à une *esplanade* qui domine presque l'entièreté du domaine. A gauche, se dresse le bâtiment de l'Administration, encadré par de vastes terrasses en paliers, en face du jardin botanique. Celui-ci sera soigneusement architecturé de façon à allier les soucis d'ordre scientifique et esthétique.

Afin de créer des foyers d'intérêt permanent pour la population liégeoise, on souhaiterait pouvoir installer à l'entrée du jardin, une serre monumentale à l'instar du Climatron de l'Université de Missouri. Cette serre, parfaitement conditionnée, permettrait de reconstituer l'ambiance d'une végétation tropicale.

Dans le même esprit, sur l'esplanade s'érigera un club-house où se rencontreront les étudiants et les anciens universitaires, tous amis de l'Université, désireux de retrouver pour quelques moments l'atmosphère cordiale de l'*Alma Mater*.

En cet endroit, les routes conduiront vers la Faculté de Médecine, d'une part, et vers la Faculté des Sciences, de Droit et de Philosophie et Lettres d'autre part. La traversée du confluent des ruisseaux qui donnent naissance au ruisseau de Colonster dit le Blanc-Gravier, se fera de telle façon que cet endroit charmant et pittoresque ne soit pas altéré par des remblais ou des tranchées. La route sera autant que possible détachée du sol et portée par un ouvrage d'art d'aspect très léger appuyé sur de minces supports qui se perdront dans la végétation protégée.





Plan des masses : solution n° 6.

Cette partie du domaine ne pouvait mieux s'adapter à la localisation des sciences naturelles.

L'autre versant du thalweg est composé d'un vaste dôme qui accueillera les Services de Chimie, de Physique et de Mathématiques.

Le versant sud de ce dôme est réservé à la Faculté de Droit, à la Faculté de Philosophie et Lettres, et éventuellement à la Bibliothèque Centrale.

L'Observatoire de l'Institut d'Astrophysique devra être réalisé le plus tôt possible car le travail aux instruments à l'Institut actuel de Cointe est gravement handicapé par les lumières de la ville ainsi que par les poussières aussi nuisibles aux instruments astronomiques qu'aux observations.

Au nord du domaine initialement acquis, le Patrimoine de l'Université est devenu propriétaire d'un territoire de 58 ha. Cet espace est réservé à la Cité universitaire qui groupera des homes et des restaurants pour étudiants, l'Institut d'Education physique et les plaines de sports, ainsi que le Centre culturel.

Des restaurants seront toutefois prévus à l'intérieur même du domaine à proximité de certains groupes importants de disciplines tels, par exemple, le complexe de Chimie, Physique et Mathématiques, de même qu'il n'est pas exclu que des homes, vraisemblablement à population réduite, soient construits dans le complexe même, en vue d'héberger des chercheurs et des étudiants de licence.

La première construction à réaliser dans les prochains mois au Sart Tilman sera la réserve de livres de la Bibliothèque centrale.

Ce bâtiment de construction définitive mais à affectation provisoire a été conçu par M. l'Architecte Vandenhove. Il sera implanté sur le versant de Tilff au milieu d'un massif de pins. Cet emplacement ne compromettra en rien le plan d'aménagement.

En effet, le transfert de l'Université au Sart Tilman s'opérera par phases successives. Les premiers travaux porteront sur l'infrastructure et son équipement. Actuellement, cette région ne possède ni distribution d'eau, ni réseau d'égoûts. L'approvisionnement en eau sera résolu par l'adduction venant du Barrage d'Eupen qui traversera le domaine dans la zone sud.

Les approvisionnements en gaz et en électricité pourront être assurés sans aucune difficulté. Pour ce qui concerne l'électricité, plusieurs solutions sont possibles, c'est-à-dire, qu'il convient, ainsi que cela est prévu dans un très proche avenir, de rechercher la solution la plus favorable aux intérêts de l'Université.

L'étude des possibilités offertes par le Sart Tilman, souhaite réaliser une intégration complète dans le paysage. Cette intégration ne sera possible que si chaque élément architectural est considéré comme un organisme qui a, avec son entourage, des relations multiples.

L'architecture des bâtiments universitaires se doit d'être expressive en veillant particulièrement à ce que la forme soit le reflet fidèle de l'organisation interne de l'institution. Devant une œuvre aussi vaste, il est important aussi que l'ensemble présente une unité architecturale

dans l'espace et dans le temps. Cette unité de composition partant de groupes de bâtiments appartenant à une même discipline, doit s'étendre à tous les autres abritant des disciplines différentes.

L'effort qui sera entrepris dès à présent dans ce sens ne devra pas être relâché dans les années à venir. Une adaptation périodique des prescriptions urbanistiques sera nécessaire si l'on veut permettre une évolution harmonieusement ordonnée du complexe dont il est impossible de déterminer, actuellement et en toute rigueur, les voies de développement.

Quelques expériences étrangères doivent nous mettre en garde contre la réalisation de grands ensembles uniformes dont la monotonie est peu compatible avec les notions d'équilibre et d'ordonnance que l'Université souhaite.

Une Université doit être en effet un foyer d'humanisme dont le rayonnement doit transparaître symboliquement dans ses bâtiments.

Ceux-ci se doivent d'être fonctionnels non seulement sur le plan pratique, mais aussi psychologiquement. Ils doivent stimuler par leur expression architecturale les activités vivantes qu'ils développent et offrir aux étudiants, à tout le personnel universitaire et au corps professoral toutes les possibilités de réaliser leurs aspirations intellectuelles, morales et sociales.

A travers toutes ses études, l'Université a voulu que l'urbanisation de son domaine s'intègre au mieux dans le plan régional d'aménagement de la région liégeoise.

Cette volonté s'est manifestée par la présence, sollicitée par l'Université, dans la Commission interfacultaire, de M. Montrieux, architecte en chef, directeur de l'Administration provinciale de l'Urbanisme. Indépendamment de la garantie qu'il offre du respect du plan régional, ce haut fonctionnaire ne cesse de conseiller et d'aider le Groupe l'Equerre et l'Université dans leurs études et dans leurs travaux. Le domaine récemment acquis faisant partie des territoires des communes d'Angleur, d'Ougrée et de Tilff, l'Université, indépendamment des obligations administratives auxquelles elle doit satisfaire vis-à-vis des autorités communales, désire aussi que les études définitives d'urbanisation, d'infrastructure et d'implantation soient faites en collaboration étroite et confiante avec ces autorités, auprès desquelles des contacts très compréhensifs et fructueux ont d'ailleurs déjà été établis.

En terminant cet exposé, qu'il me soit permis de remercier au nom de l'Université les membres de la Commission interfacultaire du Sart Tilman et du Conseil scientifique des sites naturels, ainsi que tous mes collègues nommément cités ou non; je pense à tous ceux qui ont participé à l'élaboration des programmes tests; je pense aussi aux Membres du Collège qui dirigent le Service d'études techniques de l'Université, les Professeurs Fourmarier, Massonnet, Burnay, Lamoën. Seuls leur foi, leur enthousiasme, leur travail désintéressé, leur volonté surtout d'épauler M. le Recteur Dubuisson dans sa

politique de rénovation et d'expansion de notre Université, ont rendu possible ce qui a été fait et sont garants de la qualité de ce qui doit encore être fait et qui sera fait.

Une mention particulière est due au Bureau d'architecture et d'urbanisme l'Equerre, qui, en collaboration étroite et totale avec l'université, a mené l'enquête préalable à l'urbanisation du domaine et a établi des solutions sur lesquelles s'appuiera nécessairement l'étude définitive, à laquelle les résultats de la programmation conduiront.

Au nom de l'Université certes, mais plus encore personnellement, je désire enfin assurer de ma profonde gratitude :

— M. H. Schlitz, conseiller au Cabinet du Recteur, qui a assuré avec une fidélité et un dévouement exemplaire toutes les tâches administratives et particulièrement la rédaction des procès-verbaux d'innombrables réunions.

— M. l'Architecte G. Gabriel, du Service d'Études Techniques de l'Université aidé à certaines époques par MM. les Architectes Gillet et De Hareng. M. Gabriel a été sur la brèche avant même l'acquisition du domaine du Sart Tilman. Il a vécu et surmonté une à une les difficultés de tous genres qui, inévitablement, surgissent dans la préparation d'un travail dont chaque jour révèle aussi bien la beauté que l'ampleur croissantes. Comme tous nos collègues, eux et moi avons cependant ravivé chaque jour et sans peine notre enthousiasme dans l'aiguillon que constitue pour tous la foi convaincante et ferme de M. le Recteur M. Dubuisson dans les destinées de l'Université de Liège et dans la qualité de ses réalisations nécessairement toutes prochaines au Sart Tilman.

## La journée d'information sur le Service des Étudiants de l'Université de Liège

---

Depuis de nombreuses années, « Les Amis de l'Université » se sont donné pour objectif d'aider les futurs étudiants à un moment particulièrement délicat de leur existence : celui du choix de leurs études supérieures et de leur carrière. C'est dans cet esprit qu'ils ont créé, en 1950, et dirigent depuis lors, le Centre de documentation et d'information sur les études et carrières universitaires.

Telle préoccupation n'est cependant pas propre à notre association qui la partage avec d'autres organismes universitaires, les différents centres consultatifs du Service des Étudiants, et non-universitaires, principalement les centres Psycho-Médico-Sociaux.

Indépendamment d'autres activités relatives aux étudiants de l'Université et aux jeunes diplômés universitaires, en ce qui concerne les services universitaires, et aux élèves des classes inférieures de l'enseignement moyen, en ce qui concerne les Centres P.M.S., ces différents organismes poursuivent un but commun : aider les jeunes gens et les jeunes filles au sortir des humanités chacun dans un domaine déterminé.

Dans l'optique de cette mission particulièrement importante, l'intérêt d'une collaboration entre ces différents services consultatifs n'échappe à personne.

Amenés à guider les jeunes gens au seuil de l'Université, les dirigeants des Centres P. M. S. trouveront d'utiles renseignements auprès des responsables du Service des Étudiants, tandis que ceux-ci retireront des résultats des examens subis dans les Centres P. M. S., de précieuses indications de nature à mieux approprier leur intervention au cas du futur étudiant qui les consulte.

Le 17 décembre dernier, les Amis de l'Université ont convié les dirigeants des Centres P. M. S. à prendre un premier contact avec les services universitaires à l'occasion d'une « Journée d'information sur le Service des Étudiants ».

Plus de cinquante délégués des Centres P. M. S., officiels et libres, auxquels s'étaient joints un certain nombre d'étudiants de la licence en Orientation et Sélection professionnelles, ont répondu à l'invitation de notre Association.

Nous tenons à leur réitérer tous nos plus vifs remerciements pour la sympathie qu'ils nous ont ainsi témoignée et pour l'intérêt qu'ils ont bien voulu porter à cette initiative.

Le programme de cette journée comportait un exposé de M. le Professeur Pasquasy qui a fait une synthèse des problèmes posés au Psychologue à propos de l'accès aux études supérieures.

Par la suite, Mme M. Hentjens, Mlle M. L. Mottard, MM. R. Put et G. Doutrepont ont exposé les activités du Secrétariat général, du Service social, du Centre de documentation et d'information sur les études et carrières universitaires et du Service psychologique.

On trouvera ci-dessous le texte des allocutions prononcées à l'occasion de cette manifestation.

\* \* \*

*Ouvrant la séance, M. A. Dewandre, ingénieur A. I. Lg., président de l'Association des Amis de l'Université de Liège, souhaite la bienvenue aux participants et souligne à leur intention le sens de la réunion :*

L'Association des Amis de l'Université de Liège a été créée en 1929 en vue de contribuer, entre autres, par tous moyens appropriés, au développement le plus complet de l'enseignement universitaire et de la mission sociale de l'Université de Liège.

Dans ces perspectives, notre première initiative fut de décerner annuellement des Prix réservés à de jeunes docteurs et licenciés qui se sont distingués par la publication d'un ouvrage de valeur.

Pendant la période trouble que notre Pays a traversée de 1940 à 1945, la situation matérielle des étudiants retint particulièrement notre attention. A cet effet, des sommes importantes furent versées, à plusieurs reprises au Service social, qui venait d'être créé par M. le Recteur Graulich, afin, notamment, d'aider ce service dans son programme d'assistance aux jeunes gens menacés de tuberculose.

Après la guerre, nos efforts ont porté sur un des problèmes que doit résoudre l'Université pour réaliser complètement sa mission au sein de la société : celui de l'aide à apporter aux étudiants au moment du choix qu'ils ont à faire de leur formation intellectuelle ou de leur vie professionnelle.

Nous avons cru que, dans ce domaine, nous pourrions rendre service, tant aux jeunes gens eux-mêmes qu'à leur famille et peut-être aussi aux différents milieux professionnels qui les accueilleront à leur sortie de l'Université, en organisant un « Centre de documentation et d'information sur les études et carrières universitaires ».

Par ailleurs, l'Université — sous l'impulsion de M. le Recteur Dubuisson — a créé, en 1956, le Service des Etudiants qui n'a d'autre mission que d'être à la disposition des étudiants. Il coordonne les efforts de différents services consultatifs dont les responsables vous

parleront d'ici quelques instants. Ce service assure, en outre, la liaison entre les étudiants et chacun des dits services.

Ces différentes activités rejoignent nos préoccupations.

Aussi, suis-je heureux, Mesdames, Messieurs, de vous accueillir aujourd'hui à Liège et je vous remercie d'avoir réservé à notre invitation une réponse aussi favorable.

Nous formons une assemblée unanime dont l'objet est de guider les jeunes dans le choix des études et des carrières.

La plupart d'entre vous n'ont pas reculé devant un long déplacement, par un temps maussade, pour venir se joindre à nous. Nous espérons que ces contacts trouveront un aboutissement dans une collaboration qui pourra s'établir entre nous, en vue de la réalisation de nos buts communs.

Je tiens à présenter à tous mes plus vifs remerciements, ainsi que ceux de l'Association et à vous dire tout le plaisir que nous éprouvons à vous voir réunis dans la salle académique de notre vieille Université, pour discuter ensemble des problèmes qui nous tiennent à cœur.

Je veux exprimer d'une manière toute particulière à M. Derivière, conseiller à l'Orientation professionnelle au Ministère de l'Instruction Publique, la reconnaissance de l'Association pour l'intérêt qu'il a bien voulu porter à nos travaux en assistant personnellement à cette séance.

Je remercie également M. le Recteur et les Autorités académiques de l'Université de Liège, qui ont largement contribué à la réussite de cette journée.

Mes remerciements vont aussi à Mme Hentjens, à Mlle Mottard, à MM. Put et Dourepoint, les orateurs de cette journée, et tout particulièrement à M. le Professeur Pasquasy qui, malgré ses nombreuses occupations, a accepté d'introduire le sujet et de diriger les débats qui s'engageront en fin de séance.

Je déclare ouverte la séance d'information sur le Service des Etudiants et je prie M. le Professeur Pasquasy de bien vouloir prendre place à cette tribune.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.



*Exposé de M. R. Pasquasy, chargé de cours à l'Institut supérieur de Sciences pédagogiques, qui traite des*

## *Problèmes de synthèse posés au psychologue à propos de l'accès aux études supérieures.*

Quelqu'un a défini le politique comme l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde. On pourrait peut-être dire le contraire de la psychologie appliquée d'aujourd'hui : c'est l'art d'amener les gens à se mêler de ce qui les regarde.

De plus en plus, en effet, le praticien sollicite la collaboration des consultants dans la solution de leurs problèmes de vie. Les preuves ne manquent pas : adaptation de la méthode non directive en orientation scolaire et professionnelle; succès du « personal audit », ou inventaire personnel, sorte de vérification de comptes proposée au sujet avant l'examen psychologique; intérêt porté à des théories comme le niveau d'aspiration et le niveau d'expectation, etc.. Et cette collaboration est d'autant plus effective que les consultants sont capables de faire le tour d'eux-mêmes. Les recherches de D. E. Super sur la maturité vocationnelle, permettent d'espérer la découverte d'un quotient vocationnel aussi riche en enseignements que le quotient intellectuel.

\* \* \*

On a dit beaucoup de mal du psychologue de métier. Les praticiens de la première heure, — c'est-à-dire les orienteurs, — ont parfois prêté le flanc à la critique. La boutade : « Le pédagogue peut plus qu'il ne sait et le psychologue sait plus qu'il ne peut », s'appliquait bien à leur mode d'intervention. Ils avaient trop de confiance dans leurs techniques. A l'heure actuelle, on en est à une attitude de prudence. Certes, il importe d'être hardi dans la recherche de l'hypothèse et rigoureux dans l'expérimentation, mais il importe surtout d'être circonspect dans l'interprétation des résultats. La position des premiers praticiens était trop psychométrique. Aujourd'hui, l'attitude du psychologue est essentiellement humaine. En faisant délibérément appel à la responsabilité des consultants, il centre davantage son attention sur les relations qu'il noue avec eux au cours de l'examen. De nos jours, on s'intéresse autant à la formation du psychologue et à son engagement social qu'aux moyens d'investigation qui lui sont propres.

\* \* \*

Toute science, selon H. Spencer, passe par trois stades successifs : l'unanimité des ignorants, les dissentiments des chercheurs et l'unanimité des sages. Le premier est caractérisé par l'empirisme et les pratiques magiques, le second est celui de l'observation systématique et de l'expérimentation, alors que le troisième correspond à un consentement collectif qui part des experts pour s'étendre au grand public.

A l'heure actuelle, il semble que la psychologie appliquée aborde le troisième stade de son évolution. Les principales techniques d'investigation de l'intelligence et du caractère, ont prouvé leur efficacité tandis que de plus en plus nombreux sont ceux qui ont recours au psychologue.

\* \* \*

En passant du second au troisième stade, la psychologie appliquée s'est présentée sous quatre visages différents.

Tout d'abord, à une étape qu'on peut appeler *analytique*, on admet que le comportement est un échantillon valable du psychisme et que, par conséquent, on rencontre l'être fondamental en considérant ses différentes façons de se manifester consciemment au monde. C'est alors que la mesure, — au sens scientifique du terme, — s'introduit en psychologie. Au cours de la phase analytique, ou psychométrique, la psychologie appliquée est vue à travers le test. Attribuer à quelqu'un une cote, situer celle-ci sur une échelle de références, la comparer à la moyenne du groupe auquel ce quelqu'un appartient : c'est là un mode d'appréciation qui retient l'attention des esprits à la recherche de l'objectivité.

A cette époque, soit entre 1910 et 1930, on parle d'orientation professionnelle au sens strict du terme. Il s'agit de rechercher pour quelqu'un l'avis de l'expert, — qui, par définition, possède la vérité, — de donner à ce quelqu'un des conseils concernant son avenir professionnel. Un tel mode d'action de la part du psychologue entretient dans le public, deux illusions dangereuses : l'infailibilité du spécialiste, devant lequel on adopte naturellement une position d'extrême dépendance, et la limitation de sa compétence aux métiers manuels ou d'une qualification moyenne. D'autre part, la prédiction psychologique se fait uniquement à partir des aptitudes. On mesure les dispositions motrices et psycho-motrices, on apprécie l'intelligence et ses différentes fonctions. De nombreux tests d'appareil voient le jour.

Les composantes superficielles du psychisme étant seules en cause, la phase analytique ne peut donner aucune explication valable de l'unité même de la personnalité, de ce qu'on pourrait appeler le style de chacun. Aussi, une réaction se prépare-t-elle bientôt. Sous l'influence de théories comme le personnalisme de Stern ou la psychologie de la forme, on entre dans la phase *synthétique*. La psychométrie accuse un certain recul au profit d'épreuves globales comme l'interview.

Des tests mimétiques reproduisent la complexité des opérations professionnelles. Les épreuves dites de situation mettent le consultant dans les conditions mêmes de la réalité. En bref, on s'efforce de toucher du doigt cette unité de la personne, ce noyau où s'intègrent dans un tout personnel, hérédité et éducation, potentialités latentes et acquisitions.

À la phase synthétique, l'orientation se dégage lentement de la notion étroite d'adaptabilité fonctionnelle pour atteindre celle d'adaptabilité générale. On commence à parler d'orientation scolaire. Et ainsi, l'orientation professionnelle n'est plus que l'ultime démarche d'une intervention qui commence dès qu'une option est nécessaire, pratiquement dès le début des études primaires. Est l'orientation-moment, se substitue lentement l'orientation-processus. D'autre part, les investigations dépassent le domaine des aptitudes intellectuelles et motrices pour aborder certains aspects conscients de ce qu'on appelle le caractère. Les inventaires de personnalité et les questionnaires d'intérêts professionnels, font leur apparition. Les praticiens s'efforcent davantage à faire œuvre de synthèse et à se rendre compte, au cours d'interventions successives, de la disponibilité générale à tel ou tel genre d'études plutôt qu'à telle ou telle profession.

Mais si, à la phase synthétique, les investigations deviennent plus délicates, on ne quitte pas pour autant le domaine des productions conscientes. On fait uniquement appel à ce que le consultant pense ou sent et dont il a une vision directe plus ou moins nette. Il sait ce qu'il exprime et en apprécie la résonance sur le psychologue lui-même. Le grand mérite de la psychanalyse est d'avoir montré qu'à côté des éléments conscients, il y a des éléments inconscients qui expliquent la conduite humaine. Si nous sommes mus par des forces plus ou moins accessibles à la raison, nous le sommes aussi par des forces irrationnelles et, singulièrement, par un dynamisme émotionnel dont les racines plongent dans les structures psychiques de la première enfance. À la phase que nous pourrions appeler *dynamique*, la psychologie appliquée s'efforce de retrouver ce fond irrationnel, cette sorte de sédimentation primitive sur laquelle nous avons élaboré nos conduites. Le passé explique le présent. Faire l'histoire émotionnelle de la première enfance, c'est retourner aux sources des attitudes irrationnelles.

À partir de 1945, l'orientation scolaire et professionnelle trouve dans la psychologie dynamique, de nouveaux éléments de prédiction. L'influence de l'inconscient dans le choix professionnel, est étudiée systématiquement. Les psychologues-orienteurs ne prennent plus uniquement en considération les acquis et les dons naturels, ils misent aussi sur l'affectivité. Des mécanismes inconscients comme l'identification ou l'opposition au père et la compensation pouvant être la cause d'une réussite ou d'un échec scolaire ou professionnel, les praticiens s'essayeront à les démontrer systématiquement à l'aide des techniques projectives.

En réaction contre le déterminisme d'une certaine psychanalyse et contre le caractère réducteur du freudisme, qui ramène le dynamisme des motivations à deux instincts fondamentaux, la psychologie contemporaine montre qu'à côté des forces refoulées, il y a les forces refoulantes et que des besoins humains comme ceux de sécurité, d'affection, de participation et de dépassement, expliquent les conduites les plus élaborées. Vouloir tout retrouver par l'histoire émotionnelle du cas, et principalement par la nature des premières relations avec la mère, c'est perdre de vue que la conduite humaine dépend aussi d'expériences conscientes comme les réussites et les échecs. D'autre part, les buts de vie qu'on se propose sous-tendent le niveau d'aspiration. Ainsi, à l'heure actuelle, à cette phase de son développement que nous pourrions appeler *existentielle*, la psychologie appliquée étudie l'homme en situation, engagé dans un milieu donné non seulement par son passé, mais aussi par son avenir. De nouvelles méthodes se font jour qui s'efforcent d'installer le consultant au cœur même de ses problèmes et de développer chez lui des attitudes débarrassées de tout investissement émotionnel perturbateur comme l'angoisse ou l'agressivité. De plus en plus, — et selon son degré de maturité, — il devient l'agent actif de l'examen psychologique. Les praticiens ne sont plus des techniciens, mais des hommes aussi soucieux de la disponibilité du consultant que des implications morales de l'investigation scientifique. La psychologie appliquée d'aujourd'hui se caractérise par le respect de la personne humaine et des valeurs dont celle-ci est porteuse.

La réussite scolaire ou professionnelle implique l'adhésion totale de la personnalité. Par la prise en considération de l'environnement social, surtout de l'engagement conscient et de la philosophie de vie, l'orientation scolaire et professionnelle devient vocationnelle au moment où la psychologie appliquée envisage l'homme en situation, autrement dit l'homme inséré dans une problématique de l'existence.

Pour atteindre son idéal, l'homme doit se livrer à une activité volontaire qui le dégage de certains déterminismes liés à des conditions biologiques, psychologiques et sociales particulières. La volonté est parfois une meilleure garantie qu'un bon quotient intellectuel. « C'est en songeant aux roses qu'on les fait éclore », a dit E. Rostand. Mais la volonté n'est efficace que si le terrain émotionnel lui est favorable, si les mécanismes inférieurs ne vont pas à contre-courant. Il ne s'agit donc pas de séparer ces derniers des comportements plus élaborés. L'homme est une unité fonctionnelle. L'acte libre est une synthèse rationnelle des éléments biologiques, psychologiques, sociaux et spirituels orientés par un niveau d'aspiration. A la phase existentielle, l'orientation se caractérise par une recherche systématique des données qui permettront au consultant, — ou à ses parents s'il n'a pas atteint une suffisante maturité, — de préparer cette synthèse qui est la véritable marque de l'homme en tant que personne.

Le propre du conseiller d'orientation est de ne rien conseiller du tout. Le paradoxe est plus apparent que réel. Le psychologue des phases précédentes est un peu comme le politicien : il doit pouvoir prédire ce qui se passera demain et, après-demain, expliquer pour quelles raisons ce qu'il a prédit ne s'est pas réalisé. Le psychologue de la phase existentielle n'a pas pour préoccupation essentielle de faire des pronostics à plus ou moins longue échéance. En orientation vocationnelle, il déblaie le chemin de la vraie liberté en aidant le consultant à faire l'inventaire de ses dispositions, à les dominer et ensuite à les diriger lui-même. Dans ses démarches, le psychologue aborde aussi bien l'expérience vécue que l'aspect dynamique et social du comportement. Il prend en considération les formations rationnelles et émotionnelles, les aptitudes, les intérêts en tant qu'expression des besoins, le niveau d'aspiration et le milieu de vie. Remettant à plus tard le choix d'une profession déterminée, le conseiller du centre psycho-médico-social ou du service d'orientation scolaire et professionnelle aide les adolescents à s'adapter à l'enseignement secondaire. Au moment d'une option, — à la fin du premier cycle, par exemple, — il les amène à mettre en équation leurs possibilités et les exigences des types d'études possibles. Dans toutes ces démarches, le psychologue d'efforce de placer les consultants à un niveau affectif tel qu'ils occupent vis-à-vis de lui une position de non-dépendance, condition essentielle pour que, suivant leur âge, ils abordent leurs problèmes avec le minimum d'attitudes immaturées et le maximum de lucidité.

\* \* \*

Aider quelqu'un à se voir, à s'accepter et à se réaliser : tel est l'objectif du psychologue. Pour connaître un adolescent en tant que « projet de réalisation », le conseiller du centre psycho-médico-social doit porter ses investigations sur trois points : le consultant lui-même, avec ses acquisitions, son expérience vécue, ses aptitudes et les mobiles de son comportement; le milieu d'où il vient et dont il est profondément imprégné; le milieu où il va, avec ses exigences fonctionnelles et sa structure sociale. A notre avis, l'efficacité de l'intervention du psychologue est due, en ordre principal, au fait qu'il est placé au sommet du problème et que, par conséquent, il peut faire *une synthèse du cas*. Celle-ci sera valorisante pour la personne du consultant à condition que le psychologue puisse travailler en toute sérénité, c'est-à-dire en se dégageant de n'importe quelle influence extérieure. Mais indépendance ne signifie pas isolement. Le psychologue ne peut pas grand-chose sans le concours des milieux en question, sans la collaboration des parents et des professeurs eux-mêmes. Entre, d'une part, les éducateurs naturels que sont le père et la mère, les éducateurs par délégation que sont les enseignants et, d'autre part, le psychologue en personne, doit s'établir non un rapport d'agression ou d'indifférence, mais un rapport de compréhension et de complaisance.

Compte tenu de la nature de l'intervention du psychologue et de sa position vis-à-vis du consultant et des instances éducatives, quelle doit être l'attitude du conseiller du centre psycho-médico-social devant un adolescent qui termine ses études secondaires et désire entreprendre des études supérieures ?

Si le consultant possède un bon niveau intellectuel, assez de sérénité affective pour qu'aucune attitude émotionnelle ne joue le rôle de barrage et assez de maturité vocationnelle pour faire un bilan objectif de ses aptitudes comme de ses intérêts, la question est relativement simple. À supposer qu'un tel cas se présente au psychologue, ce sera uniquement sous l'aspect de l'attitude de celui qui se connaît, mais qui, ne connaissant pas le milieu où il veut aller, — en l'occurrence l'université, — cherche une source de renseignements sûre. Disons que c'est le problème des « expectants ». Pour le résoudre, une information exacte, complète et adéquate s'impose. Ce qui signifie qu'elle doit être individuelle, autrement dit adaptée à chaque situation particulière.

Mais à côté de ce simple besoin d'information, on rencontre des cas pour lesquels une intervention psychologique s'avère utile. On trouve des aspirants-universitaires dont le niveau intellectuel est suffisant, mais qui n'ont pas une perception nette de leurs aptitudes ni de leurs intérêts vocationnels. C'est le problème des « hésitants ». Il y a aussi ceux dont le niveau intellectuel est insuffisant et qui, malgré les conseils des professeurs ou l'intervention du centre psychomédico-social, abordent les études universitaires. C'est a posteriori, soit après un ou plusieurs échecs aux examens, qu'ils se décideront à envisager sérieusement leur cas et à s'entourer de nouvelles garanties. C'est le problème des « persistants ». Dans cette même catégorie, on rangera ceux qui ont entrepris des études qui ne répondent pas à leurs aptitudes ou à leurs intérêts. Enfin, certains sont la proie de mécanismes émotionnels, — le complexe de l'échec, par exemple, — qui rendent difficile sinon impossible leur intégration au milieu universitaire. Ils butent sur des obstacles réels ou imaginaires qui compromettent la réussite scolaire ainsi que l'adaptation au milieu familial et social. Les « feelings drives » de ces « cahotants », — si on peut ainsi les appeler, — leur laissent peu de chances d'accommodation personnelle et de réalisation constructive.

\* \* \*

L'information est un élément important de la décision de maturité, c'est-à-dire d'une prise de position adaptée aux circonstances. Des recherches effectuées dans l'industrie ont montré que le moral de l'entreprise s'élève avec le volume des informations et que les personnes non informées résistent aux changements imposés par l'évolution technique ou économique. En psychologie scolaire, une expérience française a prouvé qu'après une information professionnelle

par causeries et par films, l'adolescent est moins attiré par les métiers « prestigieux », à forte charge de valorisation sociale, et qu'en même temps, il élargit ses rapports avec le monde extérieur en se sensibilisant à des secteurs d'activité qu'il avait jusque là systématiquement écartés. Une autre expérience française a permis de conclure qu'une très forte majorité des sujets informés sur la profession qu'ils pouvaient exercer ont maintenu leur choix. Dans certaines écoles secondaires américaines, la classification générale des métiers adoptée aux Etats-Unis fait l'objet de leçons spéciales. A l'Université de Chicago, un cours facultatif d'information sur les professions est organisé.

Pour qu'elle soit efficace, l'information des futurs universitaires doit remplir certaines conditions. Son émission sera telle qu'elle permette au consultant une vue panoramique sur les études supérieures. Ensuite, elle exige une transmission dans un langage facilement « décodable » et par des moyens variés (causeries, brochures, aides audio-visuelles,...). Enfin, pour qu'elle soit l'objet d'une réception adéquate, l'information a besoin d'être adaptée au niveau de compréhension et de sensibilisation de celui auquel elle est destinée, ce qui implique, dans la plupart des cas-problèmes, des contacts personnels entre l'informateur et l'informé. Dans ce domaine, il est dangereux d'augmenter les relais, les intermédiaires. Les messages se dégradent rapidement en passant d'informateur à informateur (On connaît l'exemple... frappant donné par l'adjudant-instructeur. Dans une unité bilingue, le renseignement : « De vijand is daar » devient de bouche en bouche : « La viande est dure » !). De plus, les relais sont des éléments ralentisseurs. L'effet-filtre et l'effet-écran ont d'ailleurs été étudiés expérimentalement, notamment en psychologie industrielle. Il en est de même de l'effet de rétroaction ou « feed-back ». Le message éveille chez le récepteur, un écho qui est répercuté sur l'émetteur; celui-ci renvoie à son tour un contre-écho, qui réamorçait le circuit action-réaction. Ce n'est guère qu'au cours d'un entretien individuel prolongé qu'on peut se rendre compte de la façon dont l'information est assimilée par celui qui la reçoit. « L'essentiel n'est pas de trouver, mais de s'ajouter ce qu'on trouve », a dit P. Valéry. Un système d'information qui ne tiendrait pas compte du degré de réceptivité du consultant, ferait plus de tort que de bien.

Au niveau des études supérieures, l'information doit être particulièrement *vaste*. Elle contiendra, en effet, des renseignements sur l'organisation générale des études : facultés et instituts, titre légal et titre scientifique, durée des études, programme des cours...; sur les débouchés : secteurs en expansion ou en récession, problèmes de répartition géographique de certaines activités (les professions médicales, par exemple)...; sur l'organisation professionnelle : stages, premier équipement...; sur la structure même des études : travaux pratiques, séminaires, mode d'appréciation du travail des étudiants...; sur le soutien que le futur universitaire peut espérer : aide matérielle (logement, repas, réductions diverses), aide sociale (occupations

rémunérées, bourses d'études), aide dans le domaine des loisirs (sports et arts d'agrément), aide culturelle (cercles estudiantins), aide psychologique et aide morale (groupements idéologiques et régionaux).

Cette information est aussi *complexe*. A la Faculté de Droit, par exemple, on trouve, à côté de la candidature en Philosophie et Lettres préparatoire au doctorat en droit, à la licence en notariat et à la licence en criminologie, une candidature en Sciences politiques et sociales, préparatoire aux licences en Sciences sociales, en Sciences politiques, en Sciences diplomatiques et en Sciences administratives, ainsi que des épreuves complémentaires en Sciences économiques et financières, en Sciences économiques et fiscales.

Toutes ces considérations montrent que cette information doit être confiée à un spécialiste. La structure des études supérieures pose des problèmes tellement délicats que, seul, un organisme créé par l'université est à même de fournir des renseignements adéquats, complets et efficaces à ceux qui désirent la fréquenter.

De même, il apparaît que l'aide psychologique doit être assurée par un service spécialisé créé également par l'Université et travaillant en étroite collaboration avec le service administratif, le service social et le Centre d'information mis à la disposition des étudiants.

Pour les « hésitants », s'avère très utile un constat d'aptitudes et d'intérêts aussi précis que possible, de façon à ce qu'ils puissent opter pour la faculté ou l'institut et aussi pour la candidature qui leur conviennent le mieux. Parmi les facteurs du choix, certains devront considérer la longueur et le coût des études ou le marché de l'emploi à plus ou moins longue échéance. Les déterminismes socio-économiques qui méritent d'être brisés, seront envisagés en fonction des possibilités et des aspirations de chacun.

L'aide apportée aux « persistants » consiste souvent dans la possibilité d'une orientation nouvelle, soit au sein de l'université soit en dehors d'elle. Des points de vue comme la méthode de travail (planning et timing), la mémorisation des cours, etc... méritent parfois d'être soulevés.

Enfin les « cahotants », qui se plaignent souvent d'une angoisse sans objet, de dépression ou de fatigue chronique, forment le groupe le plus délicat à aborder. Pour ceux qui, réputés sains, n'ont pas résolu leurs problèmes, l'intervention du psychologue consiste dans un « counseling » de durée variable. Quant à ceux qui souffrent de troubles émotionnels résultant de problèmes non résolus, ils ont besoin d'une psychothérapie, c'est-à-dire d'un traitement souvent long et toujours délicat.

L'efficacité d'un psychologue attaché à l'université dépend du degré de confiance du consultant et des professeurs ainsi que de la possibilité de suivre aisément le cas. Elle est aussi fonction des recherches scientifiques relatives aux problèmes de l'adaptation aux études supérieures et à ceux que pose la structure ou l'évolution des



professions universitaires. A ce sujet, signalons l'étude de J. Hamoir-Looze (1) sur la sélection pré-universitaire ainsi qu'une expérience de G. Doutrepoint et R. Bonnardel (2) sur des groupes d'étudiants appartenant à des disciplines différentes. Effectuée sur 740 étudiants liégeois de première candidature, cette dernière recherche montre que les candidats-ingénieurs et les candidats en Sciences mathématiques sont meilleurs dans certains tests mesurant un facteur très général d'intelligence ou la compréhension de lois d'allure géométrique que les candidats en philologie classique, romane et germanique, alors que ce dernier groupe dépasse le premier dans des tests de compréhension de mots ou de phrases et que les candidats en médecine, en pharmacie, en sciences politiques et en Sciences pédagogiques obtiennent des scores sensiblement égaux pour chacune des deux catégories d'épreuves. Cette expérience indique que la batterie utilisée peut aider à supputer le succès dans diverses disciplines académiques. Dans le domaine des carrières universitaires, mentionnons encore des travaux comme ceux de P. Minon et G. Adnet (3) sur la situation des ingénieurs en 1955 et ceux de L. Derwa (4) sur la profession des docteurs en droit sortis de l'Université de Liège de 1899 à 1949.

\* \* \*

L'efficacité de la psychologie appliquée est fonction de la formation scientifique, mais aussi de la spécialisation du praticien. Cependant, dans un domaine, comme celui-là, il paraît peu sage de fixer les fonctions dans des cadres étroits. On risquerait alors d'écarteler le consultant entre des spécialistes trop nombreux et de compromettre ainsi cette intimité nécessaire à la réussite de l'intervention psychologique. En ce qui concerne les problèmes posés par l'adaptation scolaire, on devrait, selon nous, se limiter aux spécialités correspondant aux trois niveaux de l'enseignement : psychologue du primaire, psychologue du secondaire et psychologue du supérieur.

L'efficacité de la psychologie appliquée dépend aussi du degré d'harmonie entre les différents types de service. Faire de l'orientation professionnelle au sens étroit du terme, fixer en une fois le sort de quelqu'un, c'est risquer de se tromper sottement. Déblayer le terrain, aider le consultant à résoudre ses problèmes du moment, c'est risquer de se tromper intelligemment. On pardonne toujours à celui

(1) *Problèmes de sélection pré-universitaire. L'examen des candidats à une bourse de l'Etat* dans *Bull. Amis Univ. Liège*, janvier-mars 1956, n° 1, pp. 3-11.

(2) *Caractéristiques psychométriques de groupes d'étudiants relevant des diverses disciplines universitaires*, dans *Actes du XIII<sup>e</sup> Congrès de l'Association internationale de Psychologie appliquée*, Rome, 9-14 avril 1958, Rome, V. Ferri, 1959, p. 503.

(3) *Les ingénieurs en 1955*, dans *Bull. Amis Univ. Liège*, janvier-mars 1956, n° 1, pp. 13-50.

(4) *La profession des docteurs en droit sortis de l'Université de Liège de 1899 à 1949*, *ibid.*, pp. 51-69.

qui se trompe intelligemment. Le centre psycho-médico-social s'est vu confier une mission de dépistage et de tutelle, mais non de traitement. Ses psychologues ne doivent pas hésiter à recourir à des organismes spécialisés : centres de rééducation et de psychologie clinique, services particuliers comme ceux de nos universités, etc... Le respect de la personne humaine l'exige. Elle ne peut être l'enjeu d'une querelle d'école ou d'un conflit d'attribution parce qu'en définitive, elle sortirait insatisfaite ou mutilée des luttes de ceux qui se comporteraient en frères ennemis alors qu'ils ont le même idéal : l'épanouissement maximum de chacun.

Le stade atteint actuellement par la psychologie appliquée, — tant au plan scientifique qu'au point de vue de son acceptation sociale, de sa « face validity », — facilite d'ailleurs cette collaboration entre les différents services. Depuis 1949, année de naissance des centres psycho-médico-sociaux en Belgique, le chemin parcouru est significatif. Au début, on jugeait le psychologue à travers le test, l'orientation était un moment et non un processus, le grand public n'accordait que peu d'intérêt aux quelques organismes existants. A l'heure actuelle, les centres psycho-médico-sociaux se multiplient, l'enseignement leur prête attention et de plus en plus nombreux sont les parents qui consultent le psychologue lorsque leurs enfants se révèlent mal adaptés au milieu scolaire. La « défense en hérisson », c'est-à-dire dans tous les sens, que le psychologue avait adoptée à l'époque héroïque, est maintenant dépassée. Tout comme en éducation, c'est dans la notion de *complémentarité* qu'il doit chercher son efficacité. La collaboration entre les différents services de psychologie appliquée, est une condition sine qua non de leur rendement.

Quelqu'un a dit que le psychologue est celui qui a le minimum d'intelligence et le maximum d'inconscience. Chacun sait qu'on se plaint volontiers de sa mémoire, mais pas de son jugement... A supposer même qu'on ait affaire à un psychologue qui ne soit pas un génie, il pourra être efficace dans l'exacte mesure où il fera preuve d'assez de bon sens que pour être persuadé de la relativité des choses en psychologie et d'assez de modestie que pour croire à la nécessaire complémentarité des tâches psychologiques. Il y a deux ignorances : celle qui se sait et celle qui s'ignore. La première est la bonne. Dans un domaine aussi neuf que celui de la psychologie appliquée, c'est une précieuse qualité que d'avoir une conscience nette des possibilités, mais aussi des limites de cette discipline. Le psychologue doit avoir la sagesse de ne pas vouloir changer les choses qui ne peuvent changer, le courage de changer celles qui doivent changer et assez de science pour ne pas confondre les unes avec les autres.

Psychologue de l'enseignement primaire, psychologue de l'enseignement secondaire et psychologue de l'enseignement supérieurs, tous sont attelés au même char, poursuivent le même objectif : *amener le consultant, en fonction de son niveau de maturité, à se voir, à s'accepter et à réaliser sa destinée d'homme dans la droite ligne de son être.* Pour atteindre

cet objectif, ils ne doivent pas se regarder avec méfiance, mais regarder ensemble dans la même direction. C'est d'ailleurs l'attitude que doivent adopter tous ceux qui ont choisi une spécialité dans cette belle vocation humaine qui consiste à aider les jeunes dans la solution de leurs problèmes matériels et moraux.

Que les psychologues des différents niveaux d'enseignement fassent entre eux, sinon un mariage d'amour, à tout le moins un mariage de raison car, tout bien pesé, c'est peut-être ce dernier qui dure le plus longtemps. Au demeurant, qu'ils aient assez de circonspection que pour faire leur prière des Indiens Sioux : « O Grand Esprit, fais que je ne porte aucun jugement sur quelqu'un avant d'avoir marché quinze jours dans ses souliers ».

...the first of these is the fact that the ...  
...the second is the fact that the ...  
...the third is the fact that the ...

...the fourth is the fact that the ...  
...the fifth is the fact that the ...  
...the sixth is the fact that the ...  
...the seventh is the fact that the ...  
...the eighth is the fact that the ...  
...the ninth is the fact that the ...  
...the tenth is the fact that the ...  
...the eleventh is the fact that the ...  
...the twelfth is the fact that the ...  
...the thirteenth is the fact that the ...  
...the fourteenth is the fact that the ...  
...the fifteenth is the fact that the ...  
...the sixteenth is the fact that the ...  
...the seventeenth is the fact that the ...  
...the eighteenth is the fact that the ...  
...the nineteenth is the fact that the ...  
...the twentieth is the fact that the ...

...the twenty-first is the fact that the ...  
...the twenty-second is the fact that the ...  
...the twenty-third is the fact that the ...  
...the twenty-fourth is the fact that the ...  
...the twenty-fifth is the fact that the ...  
...the twenty-sixth is the fact that the ...  
...the twenty-seventh is the fact that the ...  
...the twenty-eighth is the fact that the ...  
...the twenty-ninth is the fact that the ...  
...the thirtieth is the fact that the ...

...the thirty-first is the fact that the ...  
...the thirty-second is the fact that the ...  
...the thirty-third is the fact that the ...  
...the thirty-fourth is the fact that the ...  
...the thirty-fifth is the fact that the ...

*Exposé de Mme M. Hentjens, docteur en droit, sur*

## *Les activités du Secrétariat général du Service des Étudiants.*

L'Université ne peut apparaître uniquement comme une institution où l'on suit des cours, subit des examens, conquiert des diplômes. Elle doit être un centre de haute formation humaine, une « maison » accueillante où règne un esprit de confiance, de solidarité et de tolérance mutuelles. Elle doit jouer un rôle primordial, non seulement sur le plan intellectuel, mais également culturel et social.

C'est précisément pour remédier à certaines carences et coordonner les efforts dans le domaine de l'aide aux étudiants que les autorités académiques créèrent, en 1956, le Service des Étudiants (1).

On peut envisager son rôle sur un double plan :

1. Celui des activités de coordination;
2. Celui des activités en tant que Service propre.

Parlons d'abord du Secrétariat général en tant que secrétariat de coordination.

Lorsqu'un étudiant se présente à l'Université, il se trouve en face de diverses portes et ne sait à laquelle frapper, pour régler les formalités de son inscription. C'est au Secrétariat général qu'il appartient précisément de l'accueillir et de le diriger vers les Services compétents.

Ceux-ci sont très nombreux, tous étant appelés, d'une façon ou d'une autre, à s'occuper de l'étudiant.

C'est ainsi que le Secrétariat général regroupe et établit une liaison certaine entre le Service social, le Service psychologique, les Services des Appariteurs, le Service médical et celui de la Recette.

Avant de remplir les formalités médicales et celles de l'inscription, l'étudiant a parfois besoin d'un avis sur les études qu'il peut entreprendre. Porteurs de tel ou tel diplôme, certains savent très bien dans quelle voie ils veulent s'engager et s'ils réunissent les conditions pour le faire. D'autres, mal documentés dans l'enseignement secondaire, ne peuvent entreprendre les études qu'ils auraient souhaitées, car ils n'ont pas fait les études préalables exigées.

Signalons en passant que l'Association des Amis de l'Université s'efforce toujours davantage d'empêcher de telles erreurs en pratiquant une politique d'information toujours plus étendue.

(1) Voir article de Mme P. MERTENS-FONCK publié dans le *Bull. Amis Univ. Liège*, 1957, n° 3, pp. 3-6.

Si l'étudiant a besoin de renseignements plus approfondis sur les études universitaires et les carrières auxquelles elles conduisent, notre Service l'adresse à l'Association des Amis de l'Université.

Néanmoins, s'il s'agit de questions d'équivalences ou de l'aspect contentieux des études, c'est au Secrétariat général qu'il appartient de le documenter et d'introduire les dossiers, notamment pour les étudiants étrangers.

Si l'étudiant hésite sur la voie à suivre, pour des raisons peut-être plus profondes que la simple exigence d'un diplôme, notre Service lui conseille de s'adresser au Service psychologique.

Enfin, toutes les questions matérielles, logement, repas, bourses d'études, etc..., relèvent du Service social.

Comme vous le voyez, tous ces Services ont à cœur un même intérêt, celui de l'étudiant. C'est pourquoi il est indispensable qu'il y ait entre eux des contacts constants, des communications, des échanges de vues, afin, dans toute la mesure du possible, d'éviter les doubles emplois.

Le Secrétariat général est une véritable plaque tournante qui doit orienter l'étudiant.

Toujours dans le champ de cette action de base, le Service des Etudiants est appelé à jouer, dans l'avenir, un rôle particulièrement important : c'est l'élaboration et la mise au point d'une politique générale des activités estudiantines, c'est-à-dire, d'une part, la coordination de ce qui existe, et, d'autre part, la création d'activités nouvelles dirigées dans le sens de l'épanouissement intellectuel et culturel des étudiants.

Dans cette optique, il se préoccupe dès à présent de vivre en collaboration étroite avec les Cercles facultaires ou interfacultaires d'étudiants : écouter leurs délégués, étudier leurs statuts, soumettre leurs projets à M. le Recteur, leur trouver des locaux, leur obtenir du rectorat une aide matérielle.

Il sollicite leur concours pour la diffusion des informations susceptibles d'intéresser les étudiants.

Enfin, il rédige le Guide pratique de l'Etudiant et en assure la distribution.

A côté de ce rôle de coordination, le Secrétariat général assume des prestations en tant que service propre.

Nous pouvons ici distinguer des activités de différents ordres, que nous appellerons activités administratives, activités d'informations individuelles et collectives et activités culturelles.

Les activités administratives du Secrétariat sont très importantes. Comme je l'ai déjà signalé, c'est notre Service qui se préoccupe de toutes les formalités d'inscription et de visite médicale.

C'est lui qui assure la délivrance des certificats de tous genres, réclamés par les diverses administrations (allocations familiales, mutuelles, chemin de fer, trams, milice, etc...).

C'est également au Service que sont distribués les programmes et horaires des cours, les brochures et prospectus qui présentent un intérêt pour les étudiants.

A côté des activités administratives, j'ai cité les activités d'informations individuelle et collective.

C'est là un des rôles essentiels du Service. Toute personne qui le souhaite peut avoir un entretien, afin d'être documentée personnellement sur les sujets qui la préoccupent et qui, bien entendu, ne relèvent pas de la compétence d'un autre Service. J'ai déjà fait allusion, par exemple, aux questions d'équivalence des diplômes. Il faut, en outre, signaler les possibilités d'obtenir des bourses d'études à l'étranger.

C'est un domaine très vaste, où il importe de grouper les informations qui nous sont communiquées, soit par le Ministère de l'Instruction publique, pour les bourses créées dans le cadre des accords culturels avec la Belgique, soit directement, par des organismes nationaux ou internationaux d'enseignement et de recherche.

Nombreux sont ceux qui, leurs études terminées, souhaitent se spécialiser à l'étranger, suivre des cours complémentaires, entreprendre des travaux de recherche ou préparer une thèse de doctorat.

En dehors de ces bourses post-universitaires existent des cours et des bourses de vacances qui s'adressent plus spécialement, à des étudiants en cours d'études, des prix, des concours, dont le règlement peut être consulté au Service.

A partir de tels entretiens, il nous arrive de mieux connaître nos interlocuteurs et de mieux diriger nos efforts dans leur intérêt.

Le Service centralise aussi les renseignements relatifs aux Cercles facultaires et interfacultaires et au Royal Cercle Athlétique des Etudiants, dans la mesure où ceux-ci pensent à nous tenir au courant de leurs activités. Il communique ces renseignements à tous ceux qui le désirent.

Il s'efforce également de répondre aux questions concernant les obligations militaires et les sursis, ou, tout au moins, de mettre les intéressés en rapport avec une personne de l'administration compétente.

Nous nous mettons également en communication avec les présidents de jurys intéressés, afin de répondre aux parents des candidats soucieux de connaître les résultats d'examens et la conduite de leurs enfants.

Information individuelle, information aussi sur le plan collectif : le Service porte systématiquement à la connaissance des Doyens des Facultés, des Présidents des Instituts et Ecoles, des membres du corps enseignant et du personnel scientifique, toutes les informations susceptibles de les intéresser.

Il se préoccupe de l'affichage de cette documentation dans tous les Services. Il tient, en outre, à la disposition de toute personne intéressée, des volumes, aux fins de consultation.

Il nous reste, pour conclure, à attirer votre attention sur le secteur des activités culturelles.

Le Service doit être le centre de rayonnement de tous les Cercles interfacultaires.

Certains d'entre eux, tels que le Théâtre universitaire et la Chorale, existent depuis de nombreuses années. Les autres, de création plus récente, sont en voie d'expansion.

La plupart d'entre eux sont placés sous la responsabilité d'un professeur ou d'un membre du personnel scientifique de l'Université et sous la direction compétente d'une personne qualifiée, tels que M. Daxhelet, professeur à l'Académie, pour les Beaux Arts, M. Anspach, pour la Chorale, M. Poulet, pour la Musique.

Ainsi guidés par des conseils judicieux, les étudiants donnent libre cours à leur imagination et pratiquent l'art de se cultiver selon leurs dons et leurs goûts. Ils se détendent dans une atmosphère cordiale de franche camaraderie, où ils ont l'occasion de mieux connaître leurs compagnons d'études et de se rapprocher davantage de leurs professeurs. Il suffit, par exemple, de se rendre à une séance du Cercle des Beaux-Arts pour découvrir un véritable « atelier », où chacun exprime ce qu'il ressent dans des œuvres souvent très originales.

L'ambiance n'est pas moins accueillante aux Cercles de Littérature, de Photographie, de Cinéma, de Musique, de Théâtre, etc... Leur but premier est d'aider l'étudiant. C'est ainsi qu'il faut chercher l'origine du Cercle d'Eloquence, dit « Carrefours », dans le désir de fournir à des étudiants timides ou embarrassés dans l'art de s'exprimer, des occasions de prendre la parole au sein de petits groupes et de défendre leur opinion sans craindre la raillerie.

Tous ces Cercles se réunissent une fois par an et se produisent sur la scène ou à l'écran, donnant ainsi à chacun un aperçu de leurs talents.

Sont conviés à cette fête tous les membres de l'Université et surtout les étudiants, que l'on voudrait y voir encore plus nombreux.

A côté de la culture de l'esprit, l'Université ne peut négliger le développement du corps.

Cette tâche est dévolue au Royal Cercle Athlétique des Etudiants, qui a créé de très nombreuses sections sportives (natation, tennis, football, voley-ball, ping-pong, judo, etc...). Moyennant une cotisation unique et uniforme de 20 francs, ils peuvent pratiquer un ou plusieurs sports de leur choix.

Le secrétaire du Royal Cercle Athlétique est un étudiant qui travaille en étroite collaboration avec notre Service, maintenant entre lui et nous un échange constant d'informations.

Enfin le Service des Etudiants reçoit une correspondance nombreuse et variée : il faut répondre aux candidats belges et étrangers soucieux de connaître les conditions exigées pour poursuivre chez nous leurs études : il faut fournir aux organismes divers les renseignements qu'ils sollicitent sur leurs futurs employés; il faut établir et transmettre les statistiques réclamées; il faut introduire les dossiers des



candidats boursiers, maintenir des contacts avec les ministères, envoyer de la documentation.

Cet échange de correspondance est précieux, car il crée souvent un lien puissant entre l'Université et ses futurs étudiants.

Lorsqu'ils se présentent chez nous, ce ne sont plus des inconnus; ils sont attendus et cela facilite les premiers contacts entre eux et cette Université où ils vont vivre plusieurs années de leur jeunesse.

Voilà en quelques mots ce qu'est le Service des Etudiants et nous sommes heureux de vous rappeler que nous nous ferons toujours un plaisir de vous y accueillir.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and is too light to transcribe accurately.

*Exposé de Mlle M. L. Mottard, assistante sociale, sur*

## *Les activités du Service social de l'Université.*

Le Service social est le plus ancien des services consultatifs dont on vous entretiendra aujourd'hui.

C'est, en effet, pendant la guerre, qu'il fut créé par M. le Recteur Graulich en vue d'améliorer les conditions d'existence particulièrement difficiles de la grande majorité des étudiants de cette époque.

Après cette tourmente, l'accroissement ininterrompu de la population universitaire liégeoise et l'accès aux études supérieures de plus en plus de jeunes gens issus de milieux modestes, allant de paire avec l'augmentation du nombre d'étudiants amenés à vivre à Liège, souvent très loin de leur famille, n'ont cessé de poser des problèmes auxquels le Service social s'efforce d'apporter une solution.

L'objet de cet exposé n'est pas de vous montrer l'organisation et la structure du Service social mais bien de passer en revue les réponses apportées par ce service aux questions qui lui sont le plus souvent posées par les étudiants et les futurs étudiants.

Le jeune homme ou la jeune fille qui termine ses humanités n'a en général qu'une idée très vague des dépenses auxquelles il devra faire face à l'Université, et des possibilités qui lui sont offertes pour équilibrer un budget parfois insuffisant.

Le Service social a établi de façon assez précise des budgets détaillés des frais *propres* aux études pour chacune des sections et années : minerval — frais de laboratoires, d'achats de livres et cours, etc. — et aussi des autres frais, par exemple pour les étudiants n'habitant pas Liège ou les environs immédiats : le logement, la nourriture, les frais de déplacement, les loisirs, etc.

Nous tenons aussi, à la disposition des étudiants, des budgets « types » mais mieux encore nous nous efforçons, pour chaque cas, d'établir un budget propre.

Et ceci nous amène à envisager comment doit s'y prendre, *pour faire face à ces dépenses, l'étudiant dont les revenus s'avèrent insuffisants ?*

Tout d'abord — et avant son entrée à l'Université, — il peut introduire une demande de bourse au Fonds National des Etudes. Cette demande doit être faite dans le courant du mois de juillet et les formulaires doivent être rentrés au Ministère de l'Instruction Publique avant le 25 juillet.

Les conditions d'obtention de la bourse sont les suivantes : avoir obtenu 60 % au moins au sortir des humanités et ne pas disposer de revenus suffisants.

La somme octroyée varie, suivant les revenus des parents, entre 6000 et 40.000 fr. l'an. Pour fixer ce montant, il est tenu compte non seulement des revenus, mais aussi du nombre de personnes à charge, du lieu du domicile, du nombre d'enfants poursuivant des études supérieures, etc.

Il est donc très souhaitable que les parents ou les jeunes gens, dès le mois de juin, prennent contact avec le Service social qui pourra les conseiller et les aider à propos de ces formalités.

Notons en passant qu'en ce qui concerne les jeunes gens en cours d'études universitaires, la bourse du F. N. E. ne peut leur être accordée qu'à condition d'avoir satisfait aux examens universitaires, en 1<sup>re</sup> ou en 2<sup>e</sup> session, et que la date limite pour l'introduction des demandes est le 30 septembre pour les lauréats de la 1<sup>re</sup> session et le 20 octobre pour ceux qui ont réussi en 2<sup>e</sup> session.

Par ailleurs, il existe également des prêts, parmi lesquels nous relevons ceux qui sont accordés par la Ligue des Familles Nombreuses, le Fonds des Bien Doués de la Province de Liège, les Fondations de Bourses d'Etudes des Provinces, etc.

Pour les jeunes gens qui n'habitent pas la ville universitaire ou qui ne peuvent envisager la navette, se pose un autre problème : *celui du logement*.

Où peut-on loger ?

Depuis 1959, l'Université possède un splendide home, situé boulevard d'Avroy, 67, où de très belles chambres sont à la disposition des étudiants au prix de 800 fr. par mois.

Le Home comporte une centaine de chambres pour garçons et 24 chambres pour jeunes filles.

Les places sont donc fort limitées, ce qui nous oblige, chaque année, à refuser du monde...

Il est conseillé à ceux qui désirent être hébergés au Home Ruhl, d'introduire par écrit leur demande au Directeur, M. Y. Roquet, vers le 15 juillet.

Les étudiants peuvent également se loger en pension de famille ou en chambres louées par des particuliers.

Pour éviter aux étudiants de devoir parcourir en tous sens une ville qu'ils ne connaissent généralement pas, à la recherche du gîte parfois annoncé dans la presse locale, le Service social a mis au point un fichier complet de toutes les chambres disponibles. Il suffit donc aux jeunes gens et aux jeunes filles de se présenter au bureau du Service social, qui s'efforcera de donner à chacun les adresses répondant le mieux à ses souhaits et ses exigences.

En passant, je vous signale que le prix d'une chambre varie entre 600 et 1200 fr. par mois plus le chauffage et que le prix d'une pension,

c'est-à-dire, la chambre et 3 repas, varie entre 3000 et 3500 fr. par mois.

Pour les jeunes filles, il existe également quelques pédagogies — laïques ou religieuses — et la pension est d'environ 2300 à 3000 fr. par mois.

C'est à partir du 1<sup>er</sup> juillet qu'il conviendrait de prendre contact avec le Service social pour trouver un logement.

Le problème de la nourriture est étroitement lié à celui du logement. Notons ici qu'il existe à Liège deux restaurants universitaires :

Celui de la *Maison des Etudiants*, 9, rue Sœurs-de-Hasque, où le prix d'un dîner est de 18 fr., et celui d'un souper 15 fr. Ces repas sont aussi servis à l'Hôpital de Bavière et au Val Benoît.

A l'*Union* : 5, rue Sœurs-de-Hasque, où l'on paie 25 fr. pour un dîner et 18 fr. pour un souper.

J'ai dit tout à l'heure que les bourses du Fonds National des Etudes pouvaient être importantes mais cela ne résout pas tous les problèmes.

C'est pourquoi, le Service social peut accorder d'autres avantages notamment des « *Bons gratuits de repas* » et des *prêts d'honneur*. Qu'il s'agisse d'avances sur les bourses d'études, de prêts en cours d'études ne dépassant pas 5000 fr. d'*indemnités de logement, de vêtements ou de déplacements*.

D'autre part, le Service social a mis sur pied un service du « *Job* » qui constitue pour l'étudiant non pas un salaire mais un appoint.

A cet effet, il centralise les offres et les demandes d'emploi qui sont constituées principalement par des leçons, répétitions, travaux de dactylographie, traductions, travaux manuels et gardes d'enfants auxquels s'ajoutent des travaux rémunérés par le Service social.

Dans le domaine de la santé, le Service social peut intervenir dans les frais d'hospitalisation, médicaux et pharmaceutiques.

Vous n'ignorez sans doute pas que l'étudiant peut jouir de la Sécurité sociale de ses parents jusqu'à l'âge de 25 ans. Malheureusement, rien n'existe encore pour ceux qui ne peuvent profiter de cet avantage.

Maintenant l'étudiant a toutes facilités pour se faire examiner dans les services de l'Hôpital de Bavière.

Avant de conclure, signalons également que d'étroites relations sont entretenues avec les associations étudiantes qui poursuivent un objectif social comme le Fonds Malvoz, et le Cercle des Bourses.

Voici donc, exposé dans les grandes lignes, ce que l'étudiant peut attendre du Service social. Cette énumération n'est nullement limitative. Le bureau du Service social est ouvert à tous et à toutes. C'est une porte à laquelle l'étudiant peut toujours frapper. Il y sera écouté, conseillé, aidé, pour résoudre les multiples difficultés que pose son passage à l'Université.

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

*Exposé de M. R. Puit, docteur en droit, sur*

## *Les activités du Centre de documentation et d'information sur les études et carrières universitaires.*

C'est en mars 1950, M. le Président Dewandre l'a rappelé tout à l'heure, en omettant cependant d'ajouter que c'était à son initiative, que l'Association des Amis de l'Université de Liège, a créé le Centre de documentation et d'information sur les études et les carrières universitaires.

Quelles étaient à cette époque, les préoccupations de l'Association ?

Elle avait pour objectif d'aider les étudiants, les futurs étudiants et les jeunes diplômés universitaires à un moment particulièrement délicat de leur existence : celui du choix de leurs études supérieures et de leur carrière.

On avait pu constater, à de multiples reprises, combien les jeunes gens, les jeunes filles, tout aussi bien d'ailleurs que leurs parents ou que leurs professeurs, étaient généralement peu éclairés sur tout ce qui concerne l'accès et l'exercice des professions accessibles aux universitaires.

Autrefois, les professions universitaires étaient traditionnellement connues. Il y avait les médecins, les pharmaciens, les avocats, les notaires, les magistrats, les professeurs, bref un nombre assez restreint de possibilités de carrières qui apparaissaient comme toute tracées au sortir de la faculté.

Aujourd'hui, de nombreuses professions sont nées en réponse des besoins créés par le développement économique. Il y a 30 ans, les seuls universitaires au sein des entreprises étaient des ingénieurs. Maintenant, on y trouve également des juristes, des économistes, des sociologues, des psychologues, des mathématiciens.

Il n'y a pas bien longtemps, 90 % des diplômés de la Faculté de Droit optaient pour une vie judiciaire, aujourd'hui, ils sont en large minorité ceux qui entreprennent une carrière dans le cadre d'un Palais de Justice.

Il existe à l'heure actuelle de multiples professions auxquelles on accède après avoir poursuivi des études universitaires. Notons en passant, que plus de 50 enseignements différents sont donnés à l'Université sans compter les spécialisations qui sont dispensées à des personnes déjà titulaires d'un diplôme universitaire.

Si les jeunes d'autrefois pouvaient se référer à la commune renommée ou à l'expérience paternelle, il n'en est plus de même aujourd'hui.

A ces jeunes gens qui, pour une très large part sont issus de milieux non universitaires, les éléments, qui permettent d'opérer un choix valable et raisonné, font défaut. C'est pour faire face à cette situation nouvelle que l'Association des Amis de l'Université de Liège a créé son Centre de documentation et d'information.

Je vous propose maintenant d'examiner les activités du Centre des Amis de l'Université.

L'appellation de ce service consultatif, très longue sans doute, révèle assez exactement l'objet de ses activités.

Centre de documentation et d'information sur les études et les carrières universitaires.

Respectons l'ordre logique; documentation d'abord, information ensuite.

La documentation, nous venons de le dire, s'exerce sur deux plans : les études universitaires d'une part, les carrières universitaires d'autre part.

Les études universitaires, et ici je tiens à apporter immédiatement une précision : comme Mme Hentjens le disait dans son exposé, le Secrétariat général du Service des Etudiants s'occupe des questions d'études sous un angle administratif; par exemple, l'admission aux études à titre scientifique, l'admission à l'Université des étudiants étrangers ou bien encore les questions d'équivalence de diplômes non régies par des textes légaux qui donnent lieu à des démarches et à des procédures administratives parfois très compliquées. De son côté, le Centre de documentation et d'information s'occupe des problèmes d'études jusqu'au moment où ils entrent dans leur phase administrative.

En quoi consiste notre documentation sur les études ?

Il s'agit d'abord de rassembler les textes légaux, les arrêtés et les règlements qui déterminent les conditions d'accès aux Facultés, les programmes de cours, les équivalences de titres, les possibilités de changer de sections en cours d'études, en perdant le moins de temps possible, ou bien encore les conditions de spécialisation et, à cet égard, se posent différentes questions comme : faut-il attendre la fin de ses études de base avant d'entreprendre une spécialisation ou bien peut-on l'envisager pendant ces mêmes études ? Dans l'affirmative à partir de quel moment et suivant quelles modalités ?

Il est également nécessaire que notre documentation comprenne tous les renseignements sur les nouveaux enseignements créés à l'Université. Il s'agit, en effet, d'un domaine assez méconnu du public et susceptible de rendre de très grands services. Signalons, en passant, les dernières créations : Génie sanitaire et Enseignement complémentaire de droit social.



Il faut encore, car nous sommes très souvent consultés à ce sujet, que nous disposions d'appréciations portant sur les études : leurs exigences tant du point de vue intellectuel que physique; dans ce cas ce sont les contacts avec les professeurs et les étudiants de même que l'analyse des causes d'échecs aux examens qui nous permettent de dégager une appréciation.

Il faut enfin envisager dans quelle mesure telles études préparent à l'exercice de telle profession. À quelles combinaisons d'études est-il souhaitable de procéder avant d'entreprendre telles carrières.

Ceci ne constitue évidemment qu'un échantillon auquel je vous demande d'accorder un caractère exemplatif et nullement limitatif.

Envisageons maintenant la documentation sur les carrières, universitaires bien entendu.

Ce deuxième volet de la documentation est incontestablement le plus important.

En effet, c'est dans l'optique du choix d'une carrière que l'on devrait s'engager dans un cycle d'études.

La carrière s'échelonne au moins sur 35 années de vie lucrative; tandis que les études dureront au maximum 7 ans, du moins pour celui qui choisit les études de médecin.

Les études doivent être considérées comme un moyen d'accéder à la carrière à laquelle on aspire.

Tout à l'heure, je faisais allusion au grand nombre de possibilités qui s'offrent aux jeunes universitaires.

À 18 ans, les jeunes gens et les jeunes filles se trouvent confrontés au vaste éventail qu'ils connaissent généralement mal.

Notre Centre s'est assigné la tâche de les aider à connaître ces professions qu'ils exerceront demain.

Il entre dans notre mission de rassembler les éléments indispensables à la réalisation de ce but.

Il faut d'abord établir un inventaire, le plus complet possible, des professions réservées ou accessibles aux universitaires et, à propos de chacune, envisager notamment :

Les conditions d'accès, qu'elles soient de droit ou de fait. Je m'explique.

Conditions de droit, lorsque l'accès à une profession fait l'objet d'une réglementation officielle, par exemple pour les emplois relevant du secteur public, pour l'exercice de l'art de guérir — il faut être docteur en médecine ou licencié en sciences dentaires au grade légal — pour les diplomates, — en quoi consiste l'examen diplomatique, conditions d'admission, périodicité — les magistrats — être docteur en droit au titre légal et avoir un certain nombre d'années de vie judiciaire.

Conditions de fait, lorsque les conditions d'accès à la profession n'ont pas fait l'objet de réglementations officielles, mais qu'elles sont tellement répandues qu'elles s'érigent en véritable lois du marché de l'emploi. Dans une telle conjoncture, il serait à tout le moins téméraire de ne pas en tenir compte. Ainsi, dans le secteur privé, il est de

pratique constante de réserver telle fonction à un ingénieur de telle spécialité, telle autre à un docteur en droit polyglote, à un chimiste, à un psychologue ou à un économiste.

D'autres questions nous sont posées à propos du genre de vie réservé à ceux qui exercent ces professions; est-ce une vie de recherche dans un laboratoire, une vie d'études de documents dans un bureau, faudra-t-il diriger un chantier avec tout ce que cela suppose — contacts humains, problèmes de constructions, achats des matières premières, etc...

Il est également indispensable d'avoir une idée de l'échelle des rémunérations et surtout d'être éclairé sur la question des débouchés.

Existe-t-il actuellement des possibilités d'emplois en Belgique, en Europe, en Afrique, en Amérique, que faut-il penser de l'avenir dans 5 ans, dans 10 ans. Ainsi celui qui se destine à une carrière de géologue ne peut ignorer les récents événements africains qui risquent de supprimer un grand nombre de possibilités d'avenir pour les diplômés de cette spécialité.

En résumé, il existe toute une série de problèmes que le futur étudiant doit apercevoir avant de prendre *la décision*, avant de s'engager vers une carrière en s'inscrivant à l'Université.

Et j'en arrive maintenant à l'aspect extérieur de nos activités : l'Information qui constitue à la fois la raison d'être de notre Centre et la suite logique de nos activités en matière de documentation.

C'est, en effet, d'une information reposant sur une documentation solide qu'ont besoin ceux qui doivent choisir et cette nécessité s'impose à tous.

A 18 ans, qui peut se targuer de connaître les subtiles distinctions entre des professions s'exerçant dans les mêmes milieux : par exemple, entre l'avocat et l'avocat général, le magistrat debout et le magistrat assis, entre l'huissier et l'avoué, entre le statisticien et l'actuaire. Comment accède-t-on à ces professions ?

J'admets volontiers, et c'est heureux, que tous n'ont pas besoin d'un examen psychologique pour arriver à une connaissance suffisante d'eux-mêmes.

La plupart des jeunes ont pris conscience de leurs goûts et de leurs possibilités. Ils ont des aspirations bien déterminées, mais ce qu'ils ignorent généralement c'est la manière de les mettre en œuvre et comment y arriver.

Ce qui leur manque ce sont des informations soit pour mettre un nom de carrière sur leur penchant, soit pour voir se confirmer ou redresser leur conception.

Depuis sa fondation, le Centre des Amis de l'Université a suivi la même politique d'information qui consiste à accorder une part prépondérante à la discussion du cas individuel de chacun des consultants.

C'est ce qu'exposait, le 17 janvier 1952, à l'occasion d'un colloque consacré à l'information des étudiants sur leur avenir professionnel, M. J. Delchevalerie, alors Directeur du Centre (1) :

« Le Centre est aussi un Service de renseignements sur les études et les carrières universitaires. Et, ce qui est neuf dans sa conception, c'est qu'il diffuse ses informations non plus seulement collectivement par le moyen de conférences ou de publications, mais, avant tout, par la consultation individuelle.

» Un bureau a été ouvert dans les bâtiments de l'Université; toute personne intéressée peut passer dans ce bureau et demander à recevoir, non pas seulement un ensemble de renseignements d'ordre général sur les carrières, mais un avis motivé sur le problème concret et personnel qui la préoccupe.

» Il importe d'insister, dès maintenant, sur l'importance qu'attache le Centre à cette idée qu'il n'est en aucune façon une sorte de « guichet à renseignements », mais un service où chaque cas individuel pourra être exposé en toute confiance, et examiné en ce qu'il a de personnel.

» Nous croyons, en effet, que ce qui constitue sans doute l'objet essentiel des préoccupations de beaucoup de personnes en ce domaine, c'est de rencontrer quelqu'un avec qui elles puissent parler de leur cas, et qui pourra fournir les éléments d'information exactement appropriés aux décisions concrètes et personnelles à prendre. Ne pas répondre à ce besoin, c'est, pensons-nous, priver nos travaux d'une part sensible de leur utilité...

» Le Centre n'est en aucune façon destiné à donner des consultations d'orientation professionnelle au sens courant du terme, c'est-à-dire, à faire l'examen psychologique des futurs étudiants, afin de déceler leurs aptitudes ou leurs inaptitudes, à entreprendre telles études ou à embrasser telles professions...

» Les interventions du Centre, au cours des consultations qu'il est amené à donner, se bornent à de simples avis. Ne procédant à aucun examen psychologique, nous n'avons pas compétence pour « conseiller » une orientation. Nos efforts tendent à fournir aux personnes qui doivent prendre une décision, relativement à leurs études supérieures ou à leurs carrières, les éléments, objectifs et adéquats qui sont susceptibles d'éclairer cette décision et de les aider à choisir en connaissance de cause. »

En effet, il est très important, pour celui qui doit prendre une décision qui engage toute sa vie, de pouvoir, à l'occasion d'un entretien, faire la synthèse de sa situation. Il a besoin de s'en expliquer clairement. Notre rôle consiste à l'aider à clarifier son cas à ses propres yeux et à raisonner sa décision en lui apportant les éléments qui lui manquent ou en lui faisant toucher du doigt les erreurs qu'il aurait commises.

Il ne s'agit nullement d'imposer une solution à ses problèmes ou de tracer une voie qu'il n'aurait plus qu'à suivre. Nous essayons de poser

(1) Voir *Bull. Amis Univ. Liège*, 1952, n° 2, pp. 6-20.

avec lui toutes les données qui doivent normalement permettre d'opérer un choix raisonné en parfaite connaissance de cause.

Ces éléments, le futur étudiant les puisera en grand nombre dans l'information collective. La visite au Centre de documentation et d'information l'aidera, peut-être, à en découvrir d'autres mais surtout à les ordonner et à les apprécier.

L'information individuelle et l'information collective sont indissociables.

C'est par l'information collective que le jeune homme ou la jeune fille approchera son problème et connaîtra l'existence des services consultatifs, c'est par le canal de l'information individuelle qu'il sera amené à faire la synthèse préalable à son option.

Nous venons de le voir, notre Centre attache une très grande importance, à l'entretien particulier, mais il n'a pas pour autant perdu de vue l'incidence de l'information collective.

C'est ainsi, que dans le *Bulletin Trimestriel des Amis de l'Université de Liège*, nous tenons la chronique des « Carrières Universitaires » qui a permis, en plusieurs années, de faire le point de nombreuses professions; que nous organisons chaque année la visite de l'Université à l'intention des rhétoriciens — l'an dernier il y avait plus de 1000 participants — ou encore, que nous participons dans les établissements d'enseignement secondaire à des échanges de vues, avec les rhétoriciens ainsi qu'avec leurs parents.

Autre aspect de l'information collective que nous pratiquons : le cinéma. Dans cet ordre d'idées, l'Association a participé à la réalisation d'un film sur l'Université de Liège, film qui a été projeté en de nombreux endroits. Elle a collaboré, en mai dernier, à la création d'une Section liégeoise de l'Ecran scientifique des Jeunes — l'Ecran scientifique des Jeunes a pour but d'attirer l'attention de son jeune public sur certaines professions consacrées à la recherche scientifique et généralement mal connues.

Lorsque j'aurai encore ajouté les causeries à la radio, les publications dans la presse et notre participation aux opérations « carrières » des Rotary-Clubs, nous aurons dressé un inventaire rapide mais assez complet de nos activités en la matière.

Avant de conclure, il nous a paru souhaitable de citer quelques chiffres qui nous permettront d'évaluer le chemin parcouru. Pour l'ensemble des années 1950 et 1951, 350 personnes ont demandé des avis au Centre de documentation et d'information; en 1954, il y eut 431 consultants, en 1956, 775; en 1959, plus de 1000 et pour la présente année, les éléments qui sont actuellement en notre possession laissent augurer que le chiffre de l'année précédente sera au moins égalé.

Environ 60 % de ces consultations ont été données à des rhétoriciens — dans cette catégorie, je range également leurs parents et professeurs — les autres à des universitaires en cours d'études soit qu'ils désirent repenser leur problème, éventuellement changer

d'orientation soit qu'ils envisagent les possibilités de spécialisation et à des jeunes diplômés universitaires à la recherche d'une situation.

Ces données statistiques nous confirment dans la conviction que le Centre de documentation et d'information sur les études et les carrières universitaires répond à une nécessité.

Maintenant que l'entreprise est lancée, le moment n'est pas venu d'en rester là.

Nous nous rendons parfaitement compte qu'entre nos réalisations et ce qui reste à faire il existe un vaste terrain en friche à l'exploitation duquel nous devons nous atteler.

Il serait souhaitable notamment que chaque profession universitaire fasse l'objet d'une monographie.

Par ailleurs, à l'intention des jeunes diplômés universitaires, nous souhaitons mettre sur pied rapidement un programme d'aide dans la recherche d'une situation. A ce sujet, il n'entre nullement dans nos vues de centraliser les offres et demandes d'emplois et de nous borner à des opérations de courtage, mais bien de rassembler une documentation à partir de laquelle ils pourraient raisonner leur campagne de placement de la même façon que quelques années auparavant, ils avaient raisonné le choix de leurs études universitaires.

Quand ces projets seront réalisés, d'autres objectifs s'imposeront à l'Association des Amis de l'Université dont le passé, garant de nos entreprises futures, permet, semble-t-il, d'envisager l'avenir avec confiance.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Main body of faint, illegible text, appearing to be several paragraphs of a letter or document.

A short, faint line of text, possibly a signature or a closing phrase.

Bottom section of faint, illegible text, possibly a footer or a separate note.

Exposé de M. G. Doutrepont, licencié en Orientation et Sélection professionnelles, sur

## *Les activités du Service psychologique de l'Université.*

Il y a vingt ans, on avait déjà souligné l'utilité d'instaurer dans nos Universités des services de consultation psychologique. Au cours des dernières années, l'augmentation du nombre d'étudiants, le développement des programmes, la complexité croissante du marché de l'emploi et surtout le nombre d'échecs en ont fait un nécessité. A défaut de pouvoir apporter d'emblée toutes les solutions à une situation qui dépasse d'ailleurs le cadre de l'Université elle-même, on devait essayer d'aider positivement les étudiants à profiter au maximum de leur formation et peut-être aussi tenter de résorber dans une certaine mesure un important gaspillage intellectuel.

De tels services existent à l'heure actuelle dans nos quatre Universités. Nous ne nous étendrons pas sur les origines et les conceptions parfois différentes qui président à l'organisation de chacun d'eux pour présenter seulement le Service psychologique tel qu'il existe à Liège.

Ce dernier fut créé en 1956. Organiquement, il dépend d'une commission scientifique médicale et psychologique ; fonctionnellement, il fait partie d'un service d'aide plus large à l'étudiant, conçu dans le même esprit que certaines réalisations américaines existant dans ce domaine depuis de nombreuses années <sup>(1)</sup>.

Est-il nécessaire de définir la portée de ce Service ? Les problèmes qu'on y rencontre ne sont pas tellement différents de ceux qui sont abordés au niveau de l'enseignement secondaire. D'une part, on essaie d'aider l'étudiant à mieux se connaître pour qu'il soit à même de

(1) — ROGERS, Carl R., « Counseling and Psychotherapy », Boston, Houghton Mifflin Company, 1942.

— SUPER, Donald, E., « Appraising Vocational Fitness », New York, Harper and Brothers, 1949.

— WILLIAMSON, E. G., « Counseling Adolescents », New York, McGraw-Hill, 1950.

— JONES, Arthur, J., « Principles of Guidance », New York, Mc Graw-Hill, 1951.

— SANDERSON, Herbert, « Basic Concepts in Vocational Guidance », New York, McGraw-Hill, 1954.

— HAHN, Milton E. and MACLEAN, Malcolm S., « Counseling Psychology », New York, McGraw-Hill, 1955.

choisir les études et les activités qui répondent le mieux à ses aptitudes et à ses aspirations essentielles. On s'efforce, d'autre part, d'apporter une aide à ceux qui ont des difficultés affectives ou caractérielles dont l'incidence sur les études et sur la vie augmente sans doute chaque jour. Il a cependant des caractéristiques qui lui sont propres et qui requièrent une action sinon plus spécialisée du moins plus intensive. A ce moment de la vie de l'étudiant, la divergence des intérêts vocationnels et le développement de la personnalité nécessitent un plus grand nombre de types d'adaptation. Parmi les adolescents, l'étudiant universitaire occupe une situation particulière. En effet, alors que la plupart des jeunes de cet âge sont empoignés par la vie qui les oblige à s'adapter presque malgré eux, lui doit en quelque sorte retarder le moment d'être adulte en raison du bénéfice intellectuel et du prestige social qui s'attachent à ses études. Cette prolongation d'une période de maturation est artificielle, même dans nos conditions de vie actuelle, et il est vraisemblable qu'elle affecte plus ou moins tous les étudiants à l'un ou l'autre moment de leurs études. Beaucoup trouvent une solution, mais chez un nombre appréciable, il en résulte des troubles qui peuvent être résorbés si l'on intervient à temps.

L'enchevêtrement des deux objectifs du Service Psychologique permet d'établir trois types de consultations qui correspondent à trois niveaux d'aide psychologique. 38 % des consultations ont pour objet une question d'orientation; 42 %, un cas d'échec aux examens et 20 %, un problème d'inadaptation qui n'a pas de répercussions directement appréciables sur les résultats. Malgré leur caractère arbitraire, ces chiffres situent dans ses grandes lignes l'activité du Service.

Devant un problème d'orientation, on s'efforce de recueillir, par les techniques habituelles de testing et d'interview, une information immédiatement applicable à une situation; on partage avec quelqu'un une connaissance particulière en supposant qu'il est capable de l'assimiler directement, en d'autres termes, qu'il a la maturité voulue pour une considération objective de ses possibilités. A ce niveau, on comprend qu'un service psychologique se prolonge — et réciproquement d'ailleurs — dans des services d'information individuels qui renseignent sur les études, les carrières, les possibilités de prêts ou de travail à mi-temps, l'équivalence des diplômes, les démarches relatives aux inscriptions, les cercles interfacultaires, pour ne citer que quelques-unes des questions qui sont du ressort des différents secteurs du Service des Etudiants.

Dans ce type de consultation, l'étudiant cherche une information concrète, il désire une occasion, qu'il espère favorable, de discuter ses projets, il a besoin d'une vérification de ses ressources en regard de telle voie d'études ou d'avenir. Ce n'est pas le genre de consultation le plus fourni; il représente 7 % des cas à l'entrée et 5 % des cas à



la sortie de l'Université. On ne doit pas s'étonner de ces proportions; tout d'abord, parce que ceux qui sont capables de demander cette information témoignent d'un degré de maturité assez élevé et qu'ils s'adressent le plus souvent d'eux-mêmes aux services compétents; ensuite, parce qu'il s'agit là d'une information qui reste malgré tout assez superficielle ou qui a déjà trouvé une large confirmation au préalable.

Lorsqu'une personne demande des renseignements sur elle-même, il importe toutefois de savoir si ces renseignements lui sont réellement assimilables, s'ils lui sont immédiatement nécessaires comme tels ou s'ils ne sont que la transposition d'un besoin d'aide plus profond. Il se peut qu'une demande d'information sur soi recèle un état de conflit qui réclame alors un autre type d'aide psychologique. Il se peut aussi qu'au cours de l'aide fournie pour résoudre un état de conflit, le sujet se rende compte qu'il a besoin d'informations pour porter un jugement valable et faire des plans d'avenir adéquats. La distinction entre ces deux situations est nécessaire, car elles impliquent une relation fort différente entre le conseiller et l'étudiant. Dans une demande de renseignements, la responsabilité de la situation incombe à la personne qui est consultée. A l'inverse, pour qu'une aide psychologique puisse être efficace, il est nécessaire que cette responsabilité reste centrée sur le consultant, qu'il la prenne mieux en main, puisque le but poursuivi est précisément de l'amener à une attitude plus autonome. La séparation des services d'aide, telle qu'elle existe à l'Université de Liège, peut être discutée, mais dans la seconde perspective, elle présente un avantage certain sur une solution centralisée.

Quels sont les éléments à prendre en considération dans une décision de poursuivre des études universitaires ?

Il faut évidemment savoir si l'étudiant a un désir réel d'entreprendre ces études. Souvent les jeunes gens viennent à l'Université parce qu'ils y sont obligés par leurs parents. Dans de nombreux cas, les parents n'ont d'autre raison que le prestige qui est supposé résulter du diplôme universitaire. Ces raisons sont bonnes, mais elles ne sont certainement pas les plus fondamentales. Certains disent qu'un trop grand nombre de jeunes gens ou de jeunes filles viennent à l'Université. On attire l'attention sur le fait que la population de première candidature a doublé au cours des 13 dernières années, que la population universitaire globale sera, selon les seules données démographiques, quadruplée dans 20 ans, qu'à l'heure actuelle 75 % des étudiants inscrits à l'Université n'obtiennent pas le diplôme final. Ces échecs ne sont pas tous dus à des lacunes dans l'organisation des études universitaires. C'est un fait que beaucoup entrent à l'Université pour échouer et se voir contraints de la quitter après la première année. Une partie de l'effrayante hécatombe que l'on constate en première candidature résulte certainement d'un mauvais choix.

Un critère fondamental de choix devrait donc être la capacité de faire des études supérieures. En considérant cette capacité, nous devons nous souvenir que les différents types d'études varient dans leurs exigences aussi bien générales que particulières. Un étudiant peut échouer dans telle section et réussir dans une autre. D'une université à l'autre, les exigences et les conditions de travail peuvent être modifiées de façon sensible. Après des années d'études consciencieuses, il faut admettre qu'il n'y a pas encore de mesures strictes qui permettent de prédire le succès dans les études. Cela tient en partie à la diversité des programmes et de leurs exigences et en partie à la complexité de ce qu'on appelle la capacité de réussir dans les études supérieures. La corrélation la plus élevée que l'on trouve entre certains facteurs et la réussite dans les études, réussite appréciée seulement en fonction d'une absence d'échecs sérieux aux examens, est de .70. Cette corrélation est assez élevée comme corrélation générale, elle est relativement satisfaisante pour des groupes, mais elle n'est pas suffisante quand il s'agit de prévoir le succès d'un individu. En se basant sur des données statistiques, il y a beaucoup de chances pour qu'on fasse une mauvaise prédiction dans la moitié des cas à peu près.

D'autres critères sont nécessaires qu'il est d'ailleurs malaisé de définir avec précision. Les plus communément acceptés sont l'intérêt porté au travail académique, le but poursuivi, la persévérance, la volonté d'étudier, une bonne adaptation sociale. Des études récentes montrent cependant que plusieurs de ces qualités ne sont pas précisément associées au succès dans les études et que la prédiction sous l'angle de la personnalité ou de l'adaptation n'est guère plus satisfaisante.

Il n'est pas possible de faire dépendre le conseil d'orientation uniquement de la place obtenue dans l'enseignement secondaire ou des pourcentages généraux et particuliers ou des résultats dans les épreuves psychométriques. Les rapports avec la famille, les conditions de santé, l'adaptation sociale, les buts et les idéaux sont autant d'éléments à prendre en considération pour prédire le succès probable de l'étudiant. Tout au plus peut-on prévoir qu'un étudiant échouera presque sûrement à l'Université, lorsqu'il a des notes très basses dans les tests, lorsqu'il a eu de très mauvais résultats dans l'enseignement secondaire, lorsqu'il n'a aucun intérêt pour l'étude et qu'il ne manifeste qu'un faible degré de persévérance dans ce domaine. On trouve néanmoins des éléments qui envisagent des études supérieures dans ces conditions et qui mettent l'une ou l'autre réussite à leur actif. Il n'est pas certain que tous ceux qui ont d'excellents scores dans les épreuves psychométriques réussiront. L'absence de certains traits fondamentaux comme la conscience du but à atteindre, l'intérêt et la persévérance peut être plus déterminante. Il n'est pas sûr non plus que tous ceux qui sont au bas de l'échelle ne réussiront pas. Il y a de

trop nombreux exemples où de tels éléments ont réussi pour qu'on se méfie d'une appréciation hâtive et catégorique.

Ces constatations peuvent hérisser un protagoniste de la méthode expérimentale et statistique. S'il faut dire avec insistance que des études scientifiques plus approfondies et plus nombreuses sont indispensables dans le domaine de l'orientation, il faut aussi savoir reconnaître que ce domaine est handicapé, et le sera probablement toujours comme d'autres domaines d'assistance à l'être humain, par une insuffisance d'évidences scientifiques. Beaucoup de philosophie et surtout une profonde humilité restent nécessaires en face de nos possibilités de conseil. Dans l'état actuel des choses, le meilleur instrument d'appréciation est certainement un dossier psychologique complet accumulé au cours des années d'études antérieures et ceci ouvre la voie d'une collaboration fructueuse avec tous ceux qui s'occupent de ce problème au niveau de l'enseignement secondaire.

À côté de contacts assez brefs et superficiels, nous trouvons des consultations où l'étudiant demande qu'on l'aide dans son problème d'orientation parce qu'il se sent incapable d'arriver lui-même à une solution. Ce sont ces cas qui nous concernent le plus non seulement à cause de leur importance et de leur fréquence, mais encore à cause du changement de méthode qu'ils réclament. Si nous ajoutons la presque totalité des cas d'échec aux 26 % restant du premier type d'aide envisagé, nous voyons se dessiner une très forte majorité de cas de cette sorte.

Pour ceux-ci, un changement doit souvent se faire dans la pensée vocationnelle de l'étudiant. Le facteur temps semble de première importance quand il s'agit d'amener des changements parfois notables dans les attitudes et les aspirations. Les idées, surtout celles que l'on a sur soi-même, se métamorphosent rarement d'un jour à l'autre.

Dans la pratique, c'est une des raisons pour lesquelles les interviews devront être espacés sur une période plus longue. L'étudiant peut avoir besoin d'un certain temps pour réajuster ses attitudes; cela peut lui demander plus de temps encore pour arriver à une décision concernant son avenir. Bien sûr, ce n'est pas tant la durée que l'intensité du processus qui détermine une maturation, mais le temps, en permettant au sujet d'intérioriser de nouvelles expériences, joue un rôle dont il ne faut pas sous-estimer l'importance. Plusieurs séances peuvent être ainsi consacrées à des entretiens et à des applications de tests. Une séance peut être destinée à aider l'étudiant à se concentrer sur le problème, à surmonter des appréhensions ou encore à lui permettre de se rendre compte de son rôle personnel dans l'élaboration de la solution. Plusieurs heures seront utilisées pour les épreuves psychométriques et finalement, une heure ou deux seront encore nécessaires pour discuter les résultats et aider l'étudiant à les utiliser.

Il est douteux qu'un procédé semblable, qui demande 6 à 8 heures et parfois plus, puisse être condensé en une ou deux séances. Il paraît

beaucoup plus profitable de le répartir sur deux semaines environ, du moins quand la chose est possible, parce qu'au mois d'octobre par exemple, à la fin de la seconde session, les circonstances imposent souvent une action plus précipitée.

Ce processus d'orientation est d'autant plus indiqué que l'on se trouve devant des jeunes qui sont arrivés, non pas relativement à eux-mêmes mais relativement au milieu social, à un niveau de développement psychique plus élaboré. Il ressemble au premier type d'aide parce qu'on y rencontre des attitudes comparables et que des techniques semblables sont employées. Il diffère d'autres processus psychologiques moins par la profondeur de l'action que par le fait d'être centré, au point de départ, sur un problème d'orientation. C'est ce fait que l'étudiant cherche assistance dans un problème d'orientation qui le distingue d'un troisième type d'aide où l'attention se concentre de manière plus spécifique sur l'adaptation sociale, par exemple, ou sur telle ou telle structure de la personnalité.

Les cas de ce genre qui se signalent à l'attention du Service sont aussi variés que possible. Si l'on exclut des troubles mentaux déjà accusés qui demandent un recours au psychiatre ou des situations névrotiques qui peuvent bénéficier d'autres méthodes de traitement, on se trouve devant une quantité de troubles qui n'entrent dans aucune classification ordinaire de désordres de la personnalité. On pourrait dire qu'ils ont en commun l'apparition d'une dysharmonie qui rend l'expérience universitaire peu satisfaisante ou qui se traduit plus objectivement par un échec au cours des études. Ces troubles se présentent rarement à des services psychiatriques parce que l'individu est encore capable de rechercher des solutions. C'est précisément dans ces moments de dysharmonie, quand un conflit de maturation s'active dans un symptôme qui n'est pas cristallisé et qui n'encourt pas encore une sanction d'anormalité ou de bizarrerie, que le troisième type d'aide peut être utile.

Si l'on s'en tient à la difficulté apparente, au problème tel qu'il est présenté par l'étudiant, on a presque autant de cas que d'individus. Il y a cependant des thèmes plus fréquents, quelques communs prétextes, pourrait-on dire, à une demande de consultation, comme le manque de concentration, le découragement, la fatigue, le retard dans le travail, la diminution ou la perte d'intérêt pour les études entreprises, les conflits avec la famille, l'isolement social, la nervosité, la crainte des examens.

Parler de traitement psychologique paraît simple, mais n'est pas sans équivoque, car le terme est impropre à faire comprendre la nature des procédés utilisés. En fait, il en cache même l'essentiel en laissant croire que le traitement est quelque chose qui peut être appliqué de l'extérieur. Emprunté à la médecine, le terme conserve malgré tout la signification qu'il possède dans cette discipline. La nature du traitement psychologique est la même que celle des autres procédés

éducatifs. La principale différence entre l'éducation qui se pratique dans la vie quotidienne et l'éducation dans un traitement psychologique réside dans le fait que le rôle de l'éducateur consiste pour une plus grande part à créer des habitudes nouvelles, tandis que le psychologue s'attache pour une plus grande part à résorber des habitudes anciennes. Au cours de son développement, le sujet peut avoir accumulé un certain nombre d'habitudes défectueuses et la seule méthode qui puisse modifier son comportement consiste dans une modification de ses façons de voir. Quand on n'a pas la possibilité d'agir sur le milieu, comme c'est souvent le cas à ce moment de la vie, il est nécessaire de réaliser un changement dans les attitudes du sujet à son égard, à l'égard de l'entourage, peut-être même à l'égard de la vie en général.

De telles modifications sont toujours assez longues et difficiles. Si le sujet a des manières fixes de sentir, de penser ou d'agir, il commencera par adopter vis-à-vis du traitement la même attitude qu'à l'égard des autres facteurs environnants. Le premier rôle du traitement sera donc de présenter une situation susceptible de favoriser ce changement. On a donné différents noms aux procédés d'entretien qui sont utilisés pour obtenir une modification des attitudes du sujet. L'emploi des termes psychothérapie ou conseil psychologique est indifférent si l'on admet qu'il se réfèrent l'un comme l'autre à une même méthode de base qui consiste en une série d'entretiens avec le sujet en vue de lui fournir l'aide nécessaire à une modification de son comportement. La tendance actuelle dans ces entretiens est de mettre l'accent, beaucoup plus qu'on ne le faisait précédemment, sur les possibilités internes d'ajustement. Il ne s'agit pas d'imposer ou même de suggérer des solutions extérieures, d'amener le sujet à des modes de conduite conformes aux idées ou aux aspirations du milieu ou de telle personne, mais de favoriser chez lui le relâchement de certaines tensions et le développement de ses ressources personnelles. Ceci ne veut évidemment pas dire que la situation thérapeutique ainsi conçue ne reconnaisse plus aucune règle, mais tend seulement à souligner qu'un procédé de rééducation envisagé comme la direction de la vie d'un autre n'est pas nécessairement normatif et qu'un comportement adapté prend aussi sa source dans un désir de l'être.

Nous avons vu qu'à l'issue de l'enseignement secondaire certains aspects de l'orientation se différencient. Même après le choix des études, il reste beaucoup à faire en donnant des informations précises sur les débouchés, les programmes, les conditions de vie universitaire, les frais et d'autres besoins plus personnels. Il est nécessaire d'utiliser une méthode qui réponde au niveau de développement du consultant et la nature des problèmes posés à l'Université requiert le plus souvent une approche non directive.

En fonction de l'organisation présente de l'enseignement secondaire qui est avant tout conçu comme une préparation générale à des études ultérieures, les centres psycho-médico-sociaux ont une mission bien

précise à remplir. Il serait souhaitable en effet que ceux qui ont eu à s'occuper des problèmes d'adaptation au cours des humanités prennent une participation active dans le choix des études supérieures, car les renseignements qu'ils ont accumulés sont de première importance pour l'orientation future de l'étudiant. La réussite de l'étudiant dans les études universitaires est une responsabilité que doivent se partager l'Université et l'Enseignement secondaire. Il ne doit pas y avoir de cassure dans le processus d'aide vocationnelle et la responsabilité de ceux qui s'en occupent au cours des humanités pourra diminuer progressivement à partir du moment où les services instaurés dans ce but à l'Université sont à même de prendre la relève.

---

## La Vie de notre Association

---

### La mort du Gouverneur J. Leclercq

En la personne de M. J. Leclercq, gouverneur honoraire de la Province de Liège, décédé le 10 avril dernier, notre Association vient de perdre un vice-président particulièrement bienveillant.

Membre du Conseil d'administration depuis la Libération, M. le Gouverneur Leclercq avait été élu vice-président de l'Association le 10 janvier 1949, en remplacement de feu M. Louis Pirard, gouverneur honoraire de la Province de Liège.

Les Amis de l'Université expriment à la famille de M. J. Leclercq les vifs regrets qu'ils éprouvent avec eux de sa disparition ainsi que leurs sentiments de condoléances.

### L'Assemblée générale de 1960

L'Assemblée générale de notre Association s'est tenue, le jeudi 23 mars, en la salle des professeurs.

Devant une assistance choisie, M. A. Dewandre, président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

Il évoque alors, devant l'assemblée debout, l'attachante personnalité de feu M. M. Dehalu, administrateur-inspecteur honoraire de l'Université, et membre du Conseil d'administration de l'Association depuis sa fondation.

M. J. Dembour, secrétaire, expose, en bref, le rapport d'activités de l'Association au cours du 30<sup>e</sup> exercice. Il nous a paru souhaitable de publier le texte intégral de ce rapport.

#### *Rapport d'Activités 1960*

##### *Avant-propos.*

Pour le pays tout entier, 1960 restera une année en tous points mémorable. Au souvenir du mariage de Sa Majesté le Roi Baudouin, notre Président d'honneur, avec Dona Fabiola de Mora y Aragon, se mêleront d'autres réminiscences d'un caractère combien plus amère, telles que les événements qui ont marqué l'accession de l'ancien Congo belge à l'indépendance et la brutale confrontation du pays avec des problèmes qui, avons-nous pu écrire, dépassent largement ceux de sa prospérité matérielle.

Dans un tel contexte, la collectivité se tourne davantage encore vers les Universités dont chacun sait ou devine le souci de contribuer résolument au développement moral, intellectuel et matériel de la nation.

Pour l'Université de Liège, 1960 restera l'année de l'acquisition de la « maîtrise de l'ouvrage », du vote de la loi instituant les chargés de cours associés et les professeurs associés, de l'accroissement des subsides de l'Etat en faveur de l'aide aux étudiants, de la création de nombreux cycles d'enseignements complémentaires de spécialisation, de la création des centres interdisciplinaires de génétique et de cardiologie. Le rôle toujours plus déterminant confié par le pays aux Universités place notre Association face à des responsabilités accrues, aussi bien dans le domaine de l'aide aux jeunes gens aux prises avec le problème du choix des études et des carrières que dans la sphère de ses activités, qui visent à assurer à l'Université la sympathie agissante des milieux qui la composent et qui l'entourent.

Après avoir dressé très rapidement l'inventaire des moyens dont dispose l'Association, nous examinerons successivement les formes prises par son action dans les deux domaines précités.

Le secrétariat administratif de l'Association est actuellement dirigé par un universitaire auquel est adjoint un collaborateur, également universitaire, chargé plus particulièrement de la direction du Centre de documentation et d'information sur les études et les carrières universitaires. Ils sont aidés dans leurs tâches par deux employées sténo-dactylographes. Le secrétariat dispose de trois locaux au premier étage du bâtiment central.

#### *Le Centre d'information*

Les activités du Centre d'information se sont développées dans trois directions : la documentation, l'information individuelle et l'information collective.

A. *En ce qui concerne la documentation*, comme par le passé, le Centre a effectué les recherches nécessaires à la mise à jour des dossiers relatifs aux diverses études et carrières universitaires. Tandis que le Centre est parfaitement à même de tenir à jour la documentation sur les études universitaires à Liège, la recherche de documentation sur les études dans les autres universités ou établissements d'enseignement supérieur en Belgique ainsi que sur les études universitaires à l'étranger requiert des démarches de plus en plus nombreuses et qui, vu le niveau régional auquel le Centre opère, posent un certain nombre de problèmes.

Par ailleurs, l'ampleur des travaux que réclame la constitution de nouveaux et solides dossiers sur chaque carrière universitaire, jointe à de lourdes préoccupations nées du dépouillement de nombreux ouvrages qui traitent de la prévision de l'emploi pour les diplômés universitaires, nous ont conduits à repenser le problème de l'orientation de nos recherches en ces matières.

Nous étudions actuellement en liaison avec une commission constituée par le Conseil National de la Politique Scientifique d'une part, et la direction de l'Institut de Sociologie de l'Université de Liège d'autre part, une formule qui vise à multiplier nos ressources en matière de documentation sur les carrières et leurs débouchés, par l'association des Centres de recherche



des quatre Universités belges à des études de grande envergure que le Conseil National de la Politique Scientifique serait décidé à promouvoir et à financer.

B. *Sur le plan de l'information individuelle*, durant le présent exercice, le Centre d'information a répondu aux problèmes que lui ont posés plus de 800 visiteurs. Ce chiffre porte à 6500 le nombre total des consultations données par le Centre, dans ses locaux, depuis sa création en 1949.

Comme on le verra par ailleurs, les séances d'information collective auxquelles a participé le Centre d'information ont été suivies de nombreuses consultations individuelles non comprises dans le chiffre cité. Tandis qu'un nombre sans cesse accru de jeunes gens, appartenant à tous les milieux sociaux, se préparent à entreprendre des études supérieures, il importe, plus que jamais, de mettre à leur disposition des éléments d'information susceptibles de contribuer à la solution de ce problème dont l'opinion publique commence à mesurer les nombreuses et différentes dimensions. Cette même opinion publique exige, d'ailleurs, que des éléments de réponse soient mis à la disposition des jeunes par toutes les autorités responsables.

C. *Sur le plan de l'information collective*, notre action s'est poursuivie sous de multiples aspects :

1) Cette année encore, la troisième édition de l'article que M. R. Clémens avait consacré dans notre Bulletin 1949/3 aux « Etudes Universitaires à Liège » a continué d'apporter une aide déterminante, tant aux jeunes gens qui songent à entreprendre des études universitaires, qu'à ceux qui s'emploient à les éclairer. La brochure de M. R. Clémens a été adressée aux dirigeants des établissements d'enseignement secondaire et des Centres Psycho-Médico-Sociaux, ainsi qu'aux nombreuses personnes qui en ont fait la demande. Par ailleurs, un syllabus, comprenant des tableaux d'organisation des études et des indications relatives au Service des Etudiants, a été distribué aux élèves des classes supérieures de 31 établissements de la partie francophone du pays.

2) La traditionnelle visite de l'Université, que nous organisons à l'intention des élèves de dernière année de l'enseignement secondaire, aura lieu le mardi 18 avril prochain à 14 h. 30. Dès à présent, nous sommes avisés de la participation de 1058 élèves appartenant à 42 établissements. Nous tenons à remercier ici les membres du personnel enseignant, scientifique et administratif qui, malgré leurs nombreuses occupations, ont accepté de prendre une part active dans la réalisation de cette manifestation très appréciée des futurs étudiants.

3) Plusieurs études ont, cette année encore, été publiées dans la rubrique que le Bulletin de notre Association consacre aux carrières universitaires. Dans le n° 1960/3, M. A. Delbecq, directeur administratif de la S. A. Iwan Simonis, nous a entretenu de « La fonction financière — ses exigences — son avenir », tandis que les rapports du Secrétaire Permanent au Recrutement des Agents de l'Etat, pour les exercices 1958 et 1959, ont fait l'objet d'analyses dans les Bulletins 1960/1 et 1960/4 de notre Association.

4) Nous avons renouvelé aux établissements d'enseignement moyen la proposition, leur faite l'an dernier, d'organiser chez eux des séances d'information collective. Vingt-cinq établissements, pour la plupart très éloignés de Liège, ont accueilli favorablement cette suggestion. C'est ainsi que 750 élèves de la dernière année d'humanités ont eu l'occasion d'entrer en contact avec un membre du secrétariat de l'Association et de débattre avec lui la question du choix de leurs études supérieures et de leur carrière. Onze des établissements visités ont mis à profit la présence, chez eux, du membre de notre secrétariat pour inviter les parents de leurs élèves à prendre contact avec lui. Après avoir exposé l'organisation des études et du Service des Etudiants de notre Université, ce membre du secrétariat a répondu aux questions lui posées par de nombreux parents, dans le cadre d'entretiens individuels.

Les échos encourageants qui nous sont parvenus à la suite de ces expériences nous déterminent, dès à présent, à les renouveler durant les prochaines années. Outre qu'elles s'inscrivent dans la ligne de la politique poursuivie par notre Association en matière d'aide aux futurs étudiants, ces activités contribuent certainement à attirer sur notre *Alma Mater* la sympathie de tous ceux que préoccupent les problèmes de la jeunesse.

5) Reprenant en cela l'initiative prise, en mai 1959, par la Commission de la Jeunesse du Rotary-Club de Verviers, cette année encore, plusieurs Rotary-Clubs ont organisé des « Opérations-carrières » pour lesquelles notre collaboration a été demandée. La formule mise à l'honneur par le Club verviétois a pour but de mettre à la disposition des jeunes de dernière année d'études secondaires l'expérience professionnelle des rotariens. L'intérêt qu'offrent de telles rencontres n'échappe à personne. La possibilité de jumeler les informations sur les études universitaires par des entretiens avec des membres représentatifs des diverses professions, donne aux futurs étudiants l'occasion d'éclaircir divers aspects des situations vers lesquelles ils sont attirés. Par leur structure interne, basée sur la classification professionnelle, les Rotary-Clubs sont à même de rendre de précieux services dans le domaine qui nous préoccupe. Nous formons le vœu de voir de telles activités se multiplier encore et nous tenons à assurer les Rotary-Clubs de notre entier dévouement.

6) Le 17 décembre dernier, notre Association a convié les dirigeants des Centres Psycho-Médico-Sociaux à une « journée d'information sur le Service des Etudiants de l'Université ». Ces organismes, qui assument la tutelle psychologique des élèves de l'enseignement secondaire, sont fréquemment consultés sur des questions relatives à l'accès des jeunes gens et des jeunes filles aux études universitaires.

Jusqu'ici, les Centres Psycho-Médico-Sociaux ne recouraient que très rarement aux services spécialisés de notre Université au sujet desquels ils n'étaient guère renseignés. Poursuivant des objectifs communs, les Centres Psycho-Médico-Sociaux et le Service des Etudiants ont un intérêt évident à collaborer plus étroitement. C'est dans cette perspective que nous avons mis sur pied cette journée d'information. Dans un exposé introductif, M. le

Professeur Pasquasy a insisté sur le rôle complémentaire que pourraient jouer les uns vis-à-vis des autres les services universitaires et les Centres Psycho-Médico-Sociaux. Par la suite, les responsables du Service des Etudiants ont exposé les activités du Secrétariat général, du Service social, du Centre d'information et du Service psychologique. Le compte rendu de cette séance sera publié dans la prochaine livraison du Bulletin de notre Association. Nous tenons à remercier ici tous ceux qui ont contribué à sa réussite et tout particulièrement M. le Professeur Pasquasy. Une fois de plus, M. le Recteur a manifesté tout l'intérêt qu'il porte aux activités de notre Association en présidant la réception qu'il a offerte aux participants à cette journée d'information.

7) Dans le cadre des informations sur la vie universitaire diffusées par le studio de Radio-Liège, un membre de notre secrétariat a fait, en décembre dernier, un exposé destiné à porter à la connaissance d'un public élargi les activités du Centre d'information. Dans le même ordre d'idées, des accords ont été pris avec la rédaction d'un certain nombre de revues d'organismes de jeunesse, d'associations de parents, de groupements familiaux ainsi que de bulletins d'information scolaire, en vue de la publication d'un article traitant des activités de notre Association en matière d'aide aux futurs étudiants.

8) Depuis 1949, les efforts du Centre d'information ont porté, en ordre principal, sur la réalisation d'un programme d'assistance aux jeunes gens qui terminent leurs études secondaires. Les difficultés rencontrées par de nombreux diplômés universitaires, et particulièrement par des universitaires rentrés d'Afrique, dans la recherche d'une situation, nous ont amenés à étendre progressivement le champ de nos préoccupations aux diplômés universitaires en quête d'emploi. Dans l'immédiat, nous essayons de tirer le plus grand parti possible des informations en notre possession, telles que les offres d'emplois dans les secteurs publics et privés, nationaux et internationaux. Indépendamment de l'analyse systématique dont elles continuent de faire l'objet, en vue de dégager les grandes tendances du marché, les quelques 650 offres portées à notre connaissance depuis la dernière Assemblée générale, ont reçu une très large diffusion. Pas moins de 250 personnes sont venues nous consulter à la suite des avis de vacances de postes publiés dans le *Liège-Université* (feuilles bleues), ou sur des listes affichées aux valves des bâtiments universitaires, ou bien encore à la suite d'avis individuels. Depuis le mois de septembre, un tableau est tenu à jour dans le hall d'entrée du bâtiment central. Des contacts ont été pris avec les secrétariats de certaines associations d'anciens de l'Université en vue d'établir un système de communication des offres et demandes d'emplois. Comme les années précédentes, la liste des jeunes diplômés des sections qui conduisent généralement aux carrières dans l'enseignement secondaire, a été adressée aux dirigeants des établissements de la partie francophone du pays. D'autres listes de diplômés sont tenues à la disposition des entreprises à la recherche de personnel universitaire. Enfin, reprenant une tradition en honneur aux Etats-Unis, des dirigeants d'entreprises sont, par notre intermédiaire, entrés

en contact avec des étudiants de dernière année en vue d'opérer sur place une « pré-sélection » de leurs cadres de demain. Partant des résultats acquis par la méthode de l'entretien individuel en matière d'aide aux jeunes gens aux prises avec le problème du choix des études et des carrières, nous sommes amenés à nous demander si la même méthode d'entretiens individuels avec des jeunes diplômés aux prises avec le problème de la recherche d'une situation, ne serait pas de nature à leur faire prendre conscience d'une série d'éléments déterminants qui commandent les démarches en cette matière.

9) Les diverses formes que revêt l'action entreprise par le Centre sur le plan de l'information collective, nous avons eu l'honneur de les exposer à Paris, à l'occasion d'un colloque organisé les 24, 25 et 26 octobre dernier par l'Association Internationale d'Information Scolaire Universitaire et Professionnelle sur « L'Information scolaire et professionnelle en faveur de la science et des techniques ».

La variété et la conjugaison de nos multiples activités ainsi que l'esprit dans lequel nous les menons ont retenu l'attention des nombreux participants à cette rencontre où il nous fut donné de recueillir des témoignages qui, dans une large mesure, concordent à nous inciter à poursuivre notre action dans la ligne que nous ont tracée les fondateurs du Centre de documentation et d'information sur les études et les carrières universitaires.

#### *Contribution au rayonnement de l'Université*

L'exercice 1960 a vu notre Association prendre une part active dans l'action menée en vue d'assurer le rayonnement de l'Université.

1) Au premier plan de nos soucis, figure le maintien des contacts entre l'Université et ses anciens. Dans cette optique, tout étudiant en cours d'études étant considéré comme un membre en puissance à qui il importe de faire bien connaître l'esprit de notre Université ainsi que les objectifs de notre Association, les Amis de l'Université de Liège nouent, en liaison avec le Service des Etudiants, des contacts avec les dirigeants des cercles d'étudiants et des journaux estudiantins avec lesquels notre bulletin entretient des relations d'échange. Notre attention est sans cesse portée sur tous les aspects de la vie estudiantine ainsi que sur le rôle imparti au Centre d'information dans le cadre de toute politique estudiantine.

2) Dans le cadre d'une politique de présence de l'Université, il convient de saisir toutes les occasions qui permettent de faire mieux connaître au grand public la vitalité de notre *Alma Mater*. Aussi, les membres du corps enseignant et scientifique ont-ils accepté d'apporter leur concours à la réalisation d'une émission culturelle que le studio de Liège de la R. T. B. présente le samedi matin. A la demande de M. le Recteur, le secrétariat de notre Association maintient la liaison entre le studio de Liège et les services universitaires qui ont accepté de participer au programme d'émissions mis au point par l'Association.

3) C'est dans la même perspective de l'amélioration des relations avec les divers milieux intérieurs et extérieurs que s'inscrit la rédaction et la publication, confiées aux soins de notre Association, du Bulletin d'information sur la vie universitaire à Liège : *Liège-Université*. Six numéros de *Liège-Université* sont sortis de presse depuis notre dernière Assemblée générale. *Liège-Université* est diffusé suivant un très large plan. D'après les échos nous parvenus de toutes parts, ce livret constitue un outil bien adapté à cette politique de présence qu'entend mener notre Université.

4) *Liège-Université* publie aujourd'hui les nouvelles de la vie universitaire et de la vie des Facultés contenues jadis dans diverses chroniques du Bulletin de notre Association. Quatre numéros de ce Bulletin, dont la présentation a été améliorée, ont paru depuis notre dernière Assemblée générale.

Dans le n° 1960/1, nous avons l'honneur de publier le rapport que M. le Recteur a consacré au « Problème des Bâtiments de l'Université de Liège au seuil de 1960 », un plaidoyer pour la « graduate school » par M. V. Desreux ainsi que le texte du discours prononcé par M. le Recteur à l'occasion de l'inauguration du Home Gustave Ruhl.

Le n° 1960/2 contient les textes des allocutions prononcées par MM. Dewandre, Dubuisson, Sine et Clémens lors de la séance d'information que les Amis de l'Université ont organisée sur le thème de « L'Université de Liège au Congo ». Le même numéro contient un article de M. J. Brachman sur « Les relations entre professeur et étudiant dans les Universités américaines » ainsi qu'un texte de M. L. Poulet consacré à « La création d'une section liégeoise de la Discothèque Nationale de Belgique ».

Dans le n° 1960/3, M. L. Davin aborde la question de « L'Université et la croissance économique régionale », tandis que M. E. Frenay, nous parle des « Collaborateurs de l'Université ».

Le n° 1960/4 amorce un dialogue entre « L'Armée et les Universitaires », MM. E. Wanty, A. Gevens, A. Gailly, J. M. Dehousse, J. Stassen et J. de Nys ont contribué à la réussite de ce numéro.

Dans la chronique que nous avons intitulée « Les Services universitaires » nous avons eu, cette année, le plaisir de présenter dans le n° 1960/2 « Le laboratoire de Biologie générale et de Zoologie » du Professeur Dubuisson, ainsi que la « Clinique ophtalmologique » du Professeur Weekers dans le n° 1960/3.

Nos très vifs remerciements vont à la Maison Vaillant-Carmanne pour le soin et le souci qu'elle apporte depuis tant d'années à l'impression de notre Bulletin et depuis l'an dernier à l'impression de *Liège-Université*.

5) Depuis qu'en mars 1959, elle a organisé un colloque sur l'étude des divers problèmes que posent le développement et l'amélioration des relations culturelles de l'Université de Liège avec l'étranger, notre Association n'a pas cessé de suivre l'évolution que connaissent les divers aspects de cette importante question. Aussi, M. le Recteur a-t-il pensé à nous confier l'étude d'une politique visant à accroître le nombre des étudiants étrangers à l'Université de Liège.

6) Depuis l'an dernier, notre Association est chargée de mettre en œuvre un programme d'extension universitaire dans les provinces wallonnes du pays. C'est dans le cadre de cette mission, que nous avons collaboré à la mise au point du cycle d'activités de la section namuroise des Anciens de l'Université de Liège. Le problème de la création d'autres sections régionales a retenu toute notre attention et nous pensons pouvoir prendre bientôt des initiatives (réalisation d'un film, édition d'un annuaire) qui, à moyen terme, devraient améliorer nos possibilités d'action dans ce domaine.

7) En 1954, l'Association des Amis de l'Université de Liège a entrepris la réalisation d'un film sur l'Université de Liège. Ce court métrage, qui a rendu d'énormes services, a vieilli; il est actuellement détérioré, dépassé par le rythme d'expansion de notre Université ainsi que par les réalisations des autres Universités en matière de document cinématographique. Nous avons fait part de nos réflexions à Monsieur le Recteur pour lequel nous effectuons des études préalables à la production d'un nouveau film sur l'Université de Liège.

8) Nous terminions notre précédent rapport d'activités en évoquant la séance d'information que l'Association organisait, le jour même de son Assemblée générale, sur le thème de « L'Université de Liège au Congo ». Cette séance a connu un très vif succès et n'a pas manqué d'avoir un grand retentissement en Belgique et en Afrique. Que dire du véritable enthousiasme suscité par les exposés de M. le Recteur et de MM. les Professeurs H. Louis et V. Desreux, lors de la séance d'information que nous avons organisée, le 13 mars dernier, sur « L'Université de Liège au Sart-Tilman ». Depuis l'achat du terrain au Sart-Tilman, nous cherchions l'occasion d'apporter notre pierre à une entreprise qui ouvre à notre *Alma Mater* des perspectives à la mesure des temps. Nous savons vivement gré à M. le Recteur de nous l'avoir donnée en acceptant de prendre la parole à notre tribune, nous permettant ainsi de mettre tout en œuvre afin que l'opinion publique soit en mesure d'appuyer l'Université dans une lutte qui ne fait que commencer. Dans les prochaines années, une politique d'information progressive devra être poursuivie à l'intention des auditeurs qui, hier, ont applaudi chaleureusement ceux qui ont décidé de doter notre ville de la plus belle Université d'Europe.

9) La somme des efforts entrepris par l'Association en vue d'entretenir et d'améliorer les relations de l'Université avec ses différents publics, en vue de susciter une meilleure compréhension de ses activités et de développer autour d'elle un esprit de confiance et de sympathie, ne pouvait pas manquer d'attirer l'attention du Centre belge des Relations publiques qui groupe en son sein les conseillers en Relations publiques ainsi que les chargés de Relations publiques dans les organismes des secteurs publics et privés.

Un membre du secrétariat a été convié à adhérer au Centre belge, dont il suit avec beaucoup d'intérêt les principales activités.

Pour avoir contribué à la formulation, à l'application et au contrôle de la politique de relations publiques menée par l'Université, l'Association paraît,

semble-t-il, bien placée non seulement pour en souligner l'incidence sur l'état d'esprit de ceux qui vivent dans notre maison ou sont en rapport avec elle, mais aussi pour en souhaiter la pleine expansion.

Telles sont, brossées en larges traits, les principales activités de l'Association durant l'année écoulée.

\* \* \*

M. A. Buttgenbach, trésorier, donne ensuite connaissance de la situation financière de l'Association.

Celle-ci est en déficit de 35.773,15 fr., provenant d'un surplus de dépenses de 30.332,15 fr. et d'une moins-value de 5441 fr. enregistrée au portefeuille des titres appartenant à l'Association.

M. A. Buttgenbach précise, cependant, que la diminution réelle du patrimoine de l'Association n'est pas aussi conséquente qu'elle apparaît à première vue.

En effet, parmi les 30.332,15 fr. de surplus de dépenses figure, pour 25.552 fr., l'achat de matériel qui augmente le patrimoine de l'Association.

De la sorte, le patrimoine de l'Association qui s'élevait, fin 1959, à 704.406,24 fr., et s'élève, fin 1960, à 694.155,09 fr., subit en réalité une diminution de 10.251,15 fr. en ce comprise la moins-value de 5441 fr. enregistrée au portefeuille des titres.

Par ailleurs, M. A. Buttgenbach signale que l'appel lancé auprès de nos membres en vue de doubler le montant de leur cotisation a été largement entendu.

Nous tenons à dire toute notre gratitude à ceux qui y ont si généreusement répondu.

Le bilan de l'Association est approuvé à l'unanimité.

\* \* \*

M. A. Dewandre propose alors à l'Assemblée de procéder à la réélection des membres sortants du Conseil d'administration.

Par acclamations, l'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de MM. Buttgenbach trésorier, Dembour secrétaire, P. Laloux, Nagelmackers, Leroux, Camu, R. Laloux, Gueben et Delchevalerie, membres sortants et rééligibles.

En remplacement de feu M. M. Dehalu, M. A. Dewandre propose à l'Assemblée d'appeler M. Esser, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine, au poste d'administrateur de notre Association. L'Assemblée ratifie cette proposition.

M. A. Dewandre proclame ensuite les lauréats des Prix des Amis de l'Université.

Pour l'année académique 1959-1960, 4 des 6 candidatures déposées ont pu être retenues.

Les travaux des candidats ont été soumis à des commissions d'examen de 3 membres, qui ont bien voulu tenir rapport au Conseil ce dont Monsieur le Président les remercie.

Sous les applaudissements de l'Assemblée, M. A. Dewandre remet alors les Prix des Amis de l'Université à Mme Mertens-Fonck, MM. A. Fagnoul, A. Joris et E. Hélin qu'il félicite chaleureusement.

M. A. Dewandre propose alors, sous les acclamations de l'Assemblée, l'envoi d'un télégramme à Sa Majesté le Roi, Président d'honneur de notre Association (1).

L'ordre du jour étant épuisé M. Dewandre remercie les Autorités académiques ainsi que tous les membres présents. La séance administrative est ensuite levée et, suivant une tradition bien établie, un porto est offert aux Amis de l'Université qui, en petits groupes, conversent dans l'amical climat de notre Université.

### Prix des Amis de l'Université de Liège

Le Conseil d'administration de notre Association a décerné cette année 4 prix de 7500 fr. à des membres du personnel scientifique de l'Université qui ont publié des travaux originaux au cours de l'année académique 1959-1960.

Ces prix ont été décernés à :

- Mme P. Mertens-Fonck, chef de travaux à la Faculté de Philosophie et Lettres, pour son ouvrage intitulé : « A glosary of the Vespasian Psalter and Hymns ».
- M. A. Fagnoul, docteur en sciences appliquées, chargé de recherches au F. N. R. S., pour son ouvrage intitulé : « Contribution à l'étude de la stabilité des talus ».
- M. A. Joris, chef de travaux à la Faculté de Philosophie et Lettres, pour son ouvrage intitulé : « La ville de Huy au Moyen Age ».
- M. E. Hélin, chef de travaux à la Faculté de Philosophie et Lettres, pour ses ouvrages intitulés : « La population des paroisses liégeoises aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », « Les plans anciens de Liège » et « Les capitations liégeoises ».

(1) TEXTE DU TÉLÉGRAMME A SA MAJESTÉ LE ROI

« Réunis en Assemblée Générale, les Amis de l'Université de Liège prient Sa Majesté le Roi, leur Président d'honneur, de vouloir bien accepter l'hommage respectueux de leur indéfectible attachement. »

(s.) A. DEWANDRE,  
Président.

M. R. Lefebure, Chef de Cabinet et de Sa Majesté, a fait parvenir à M. Dewandre, la réponse suivante :

« Le Roi sensible aux sentiments d'attachement que vous lui avez exprimés à l'occasion de l'Assemblée Générale de votre groupement me charge de vous transmettre ainsi qu'à tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète, ses plus vifs remerciements. »

(s.) R. LEFEBURE,  
Chef du Cabinet du Roi.



Nous renouvelons nos plus vives félicitations aux lauréats.

Nous rappelons que, chaque année, le Conseil d'administration de l'Association des Amis de l'Université de Liège ouvre un concours réservé aux travaux publiés pendant l'année académique précédant l'attribution du prix.

Le Conseil d'administration a décidé, en sa séance du 23 mars 1961, que le concours ouvert aux travaux publiés pendant l'année 1960-1961 serait doté de cinq prix au maximum, d'un montant de 7500 fr. chacun.

On trouvera ci-dessous les principaux extraits du règlement des prix.

« Sont admis à participer au concours les membres du personnel scientifique de l'Université de Liège n'ayant pas encore rang de chargé de cours, c'est-à-dire les assistants, agrégés, chefs de travaux, répétiteurs et bibliothécaires. »

« Sont assimilés à ceux-ci les associés et aspirants du F. N. R. S. qui poursuivent des recherches dans nos séminaires ou laboratoires.

» Pour pouvoir participer au concours, il est indispensable de déposer au secrétariat de l'Association (Bâtiment central, téléphone 23.14.34) pour le 15 octobre, trois exemplaires imprimés de l'ouvrage publié pendant l'année académique précédente.

» Les travaux rédigés en collaboration ne sont pas admis.

» Les travaux présentés pour l'obtention du grade d'agrégé de l'enseignement supérieur ou au titre de docteur spécial ne peuvent être pris en considération avant que la Faculté compétente ne se soit prononcée.

» Les lauréats d'un concours antérieur ne sont pas admis à participer à un nouveau concours. »

### Les Anciens de Liège à Namur

*Nous sommes heureux de publier ci-dessous le rapport d'activités de l'Association namuroise durant le premier « trimestre scolaire ». Il nous est fort agréable de donner écho au dynamisme dont font montre nos amis namurois.*

Après l'essai des conférences publiques — il y en eut trois — durant l'année académique 1959-1960, et leur réussite relative, l'assemblée générale de mai 1960 avait décidé de continuer sur sa lancée et même de la renforcer. Un programme très varié et complet fut mis sur pied pour la nouvelle année académique; la réalisation progressive de ce programme fera l'objet d'un compte rendu trimestriel en vue de sa publication régulière dans le *Bulletin trimestriel de l'Association des Amis de l'Université de Liège*.

On trouvera ci-après le résumé des activités du premier trimestre scolaire.

Pour ouvrir la saison 1960-61, l'Association namuroise des Anciens de Liège a organisé, dans la salle Léopold II, une conférence sur F.U.L.R.E.A.C. c'est-à-dire sur la Fondation de l'Université de Liège pour les Recherches scientifiques en Afrique Centrale.

C'est le jeudi 27 octobre, que M. L. Sine, ancien de l'Université de Liège, professeur à l'Institut agronomique de l'Etat à Gembloux et directeur

technique de F.U.L.R.E.A.C., vint parler de cet organisme encore trop peu connu des Anciens de Liège et du public en général. Depuis plusieurs années, l'Université de Liège, et spécialement son Recteur, M. M. Dubuisson, comprenant la nécessité de faire quelque chose pour faire profiter le Congo des connaissances scientifiques accumulées par les savants belges, avait entrepris des enquêtes sur la meilleure manière dont cette aide pouvait être apportée aux territoires africains.

La conclusion de ces recherches fut que c'était le domaine agronomique qui se prêtait le mieux aux efforts envisagés. Il semblait utile de remédier, dans certaines provinces, et en particulier dans le Katanga, à une évidente désorganisation de la vie rurale, provoquée par une industrialisation rapide. Le déséquilibre entre les niveaux de vie à la campagne et dans les centres industriels amenait une dépopulation des villages et ceux-ci devenaient incapables de soutenir, par leur production, les grandes agglomérations.

On chercha donc à perfectionner les méthodes et les cultures, pour accroître leur rentabilité et relever la situation du travailleur rural. Une station pilote fut créée à une soixantaine de kilomètres d'Elisabethville, dans un endroit mûrement choisi. Des familles d'agriculteurs noirs y furent rassemblées et initiées, sous la direction de techniciens européens, à des méthodes de cultures rationnelles. Un village fut construit, et tout fonctionnait de manière satisfaisante depuis un an environ, lorsque survint l'Indépendance. Les événements sanglants provoqués par celle-ci n'affectèrent en rien la station Fulréac, qui poursuit encore aujourd'hui ses activités.

Elle continue à se développer, comme en font foi les jolies diapositives que le conférencier propose, pour terminer, à l'attention des auditeurs. Ceux-ci, après l'exposé, prouvèrent par leurs nombreuses questions l'intérêt qu'ils avaient pris à la conférence de M. Sine, et le remercièrent vivement, par l'intermédiaire du Dr Ringlet, président, de leur avoir fait connaître les magnifiques réalisations de l'Université de Liège sur la terre africaine.

La deuxième réunion publique se tint le jeudi 24 novembre, à Gembloux, à l'Institut agronomique de l'Etat, dans la grande salle académique, sous la présidence du Recteur de l'Institut, M. le Professeur J. Bonnet.

Salle vraiment comble quand notre président le Dr Ringlet, présente au public, le conférencier du jour, M. P. Moureau, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine. M. Moureau, dont on connaît les multiples travaux sur la question, et dont la réputation n'est plus à faire, avait choisi comme sujet de conférence, un problème tout d'actualité : la Transfusion.

Ce fut l'histoire complète de cette thérapeutique que le Professeur Moureau présenta au public, et son cheminement au travers des découvertes et des échecs, voire même des dangers.

On ne résume pas un exposé de ce genre sans être incomplet forcément ; mieux vaut ne citer que quelques points importants : le problème de la coagulation hors des vaisseaux sanguins et ses remèdes, la conservation du sang utilisable, l'amélioration de la technique et du matériel employé, les incompatibilités sanguines avec les accidents qu'elles provoquent, les indications réelles de la transfusion, et enfin la transfusion de certaines fractions du sang,.... etc...

Pour la bonne compréhension des choses, le conférencier émailla sa causerie de projections schématiques très suggestives, très simples, faciles à retenir, ainsi que de la présentation du matériel de dernière confection.

Le public présent apprécia cette conférence à sa juste valeur et des applaudissements nourris apportèrent au Professeur Moureau un merci qu'aucune voix ne pouvait mieux préciser.

A cette occasion, l'Association des Anciens de Liège tient à exprimer sa gratitude particulière à la direction de l'Institut agronomique de Gembloux, pour son accueil agréable et sympathique. C'est ainsi que Gembloux est devenu un autre centre d'intérêt pour l'extension universitaire liégeoise.

Ce rapport serait incomplet s'il ne signalait pas d'autres activités des anciens de Liège.

Et tout d'abord celles de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Université de Liège, activités très régulières depuis de nombreuses années, actuellement sous la conduite éclairée de M. Vranken. Pratiquement chaque mois, d'automne au printemps, la section de Namur de l'A. I. Lg., organise une conférence d'intérêt général; chaque mois aussi les familles répondent nombreuses à l'appel du Comité. Citons dans les dernières réunions, celle du samedi 29 octobre, sur le « *Diamant* », exposé de M. Dartois, ingénieur A. I. Lg., directeur général des Ateliers de la Basse Sambre, en fin de séance fut projeté un film sur les réalisations des sociétés diamantaires au Congo. Et pour suivre, la réunion du samedi 19 novembre, où M. Pierre Gilbert, professeur à l'U. L. B. et directeur de la Fondation Egyptologique Reine Elisabeth, fit un exposé de la *valeur des Monuments du Nubie menacés par le nouveau barrage d'Assouan*, exposé agrémenté de projections lumineuses.

Il n'est pas non plus sans intérêt de signaler l'inauguration de la section de Namur du Cercle Scientifique des anciens Elèves de l'Institut Gilkinet, sous la direction très dynamique de M. F. Henrioul, docteur en Pharmacie, le dimanche 20 novembre.

Au cours de cette réunion, M. le Professeur C. Stainier, directeur de l'Institut Gilkinet, fit un exposé très scientifique sur les dernières acquisitions de la Thérapeutique 1960.

Public très nombreux qui groupait non seulement les Anciens de Liège, mais aussi les représentants qualifiés de l'Ordre des Pharmaciens, du Syndicat local des Pharmaciens, de la Société locale des Saints Côme et Damien ainsi que de Sociétés Pharmaceutiques. Nous espérons que la projection terminale du film sur l'Université de Liège, aura montré à tous les sympathisants présents, la réelle valeur du renom mérité de notre *Alma Mater*.

### Membres protecteurs

Pour l'année 1960, nous avons reçu les inscriptions suivantes de membres protecteurs :

S. A. Cockerill-Ougrée .....	fr. 4000
M. M. Balteau .....	» 3000
S. A. Imprimerie Vaillant-Carmanne .....	» 2000

A. I. Lg. ....	»	2000
Société belge de l'Azote .....	»	2000
Banque de la Société générale de Belgique .....	»	2000
Le Bon Marché .....	»	2000
S. A. Brufina .....	»	2000
Charbonnages de Wérister .....	»	2000
Clinique Médicale A (Prof. Roskam) .....	»	2000
S. A. Maison Desoer .....	»	2000
M. G. Devillez .....	»	2000
S. A. Métallurgique d'Espérance-Longdoz .....	»	2000
Fabrique Nationale d'Armes de Guerre .....	»	2000
Etablissements Pieux Frankignoul .....	»	2000
S. A. Grand Bazar de la Place St-Lambert .....	»	2000
Le Grand Liège .....	»	2000
M. J. Henricot .....	»	2000
I. B. M. of Belgium .....	»	2000
S. A. Intégra .....	»	2000
Union Minière du Haut-Katanga .....	»	2000
S. A. Linalux .....	»	2000
S. A. Métallurgique de Prayon .....	»	2000
S. A. Phénix Works .....	»	2000
S. A. Téco .....	»	2000
M. F. Van de Berg .....	»	2000
Compagnie générale des Conduites d'Eau .....	»	1500
M. A. Andersen .....	»	1000
Banque de Bruxelles .....	»	1000
S. P. R. L. Bodson .....	»	1000
M. L. Camu .....	»	1000
M. R. de Fraiteur .....	»	1000
M. et Mme De Laere-Fremant .....	»	1000
M. P. Delhalle .....	»	1000
M. I. de Radzitsky d'Ostrowick .....	»	1000
M. N. Dessart .....	»	1000
M. H. Fredericq .....	»	1000
M. F. Graindorge .....	»	1000
Etablissements Graindorge .....	»	1000
M. R. Hustin .....	»	1000
Comité spécial du Katanga .....	»	1000
M. L. Laloux .....	»	1000
M. L. Lepage .....	»	1000
M. A. Leroux .....	»	1000
S. A. Léver .....	»	1000
M. M. Mathy-Titeux .....	»	1000
Ménage et Jowa .....	»	1000
M. A. Moureau .....	»	1000
M. J. Nyst .....	»	1000

Policlinique médicale, Docteur L. Brull	»	1000
S. P. R. L. Régulation Mesure	»	1000
S. A. Siemens	»	1000
Sogechim	»	1000
M. G. Thone	»	1000
M. E. Toussaint	»	1000
M. A. Wileur	»	1000

Nous avons reçu également les versements de :

M. F. Albert	fr.	500
Etablissements Beaupain	»	500
M. F. Bodson	»	500
Charbonnages du Bonnier	»	500
M. F. Chenu	»	500
M. M. Dessaint	»	500
M. A. Fassin	»	500
M. H. France	»	500
M. O. Frère	»	500
M. C. Frey	»	500
Mlle E. Fritsché	»	500
M. R. Hemptinne	»	500
M. L. Hennaux	»	500
M. R. Laloux	»	500
M. R. Lebon	»	500
M. R. Lhoest-Cajot	»	500
M. J. Ribbens	»	500
M. J. Robert	»	500
M. L. Suttor	»	500
M. R. Xhenseval	»	500

#### Appui des pouvoirs publics

Les administrations provinciales et communales ont bien voulu nous apporter ou nous continuer leur appui pendant l'année 1960. Nous les en remercions vivement.

Province de Hainaut	fr.	1000
Province de Liège	»	1000
Province de Luxembourg	»	1000

Administrations communales de :

Alleur	fr.	100
Ans	»	100
Awirs	»	100
Ben-Ahin	»	100

Bressoux .....	»	100
Chaufontaine .....	»	100
Chênée .....	»	1000
Comblain-au-Pont .....	»	200
Dison .....	»	100
Dolembreux .....	»	100
Elsenborn .....	»	1000
Embourg .....	»	100
Ensival .....	»	500
Esneux .....	»	100
Eupen .....	»	100
Flémalle-Grande .....	»	100
Flémalle-Haute .....	»	100
Fléron .....	»	100
Forêt-Trooz .....	»	150
Hergenrath .....	»	100
Herstal .....	»	100
Hollogne-aux-Pierres .....	»	100
Huy .....	»	100
Liège .....	»	2000
Limbourg .....	»	100
Lixhe .....	»	200
Marchin .....	»	250
Momalle .....	»	100
Ougrée .....	»	200
Polleur .....	»	100
Recht .....	»	500
La Reid-Spa .....	»	100
Rouvreux .....	»	100
Seraing .....	»	1500
Soumagne .....	»	100
Spa .....	»	100
Sprimont .....	»	100
Thommen .....	»	1000
Trembleur .....	»	100
Vaux-sous-Chèvremont .....	»	100
Verviers .....	»	750
Wandre .....	»	1000
Wanne .....	»	100
Wanze .....	»	100
Welkenraedt .....	»	100

---

# La Vie universitaire à Liège

## La population de l'Université de Liège en 1960-1961

Ainsi que les années précédentes, on trouvera ci-dessous l'analyse sommaire des données relatives à la population de l'Université au cours de l'année académique 1960-1961. Les données de base ont été fournies par les bulletins individuels d'inscription des étudiants, enregistrés par le Service de la Recette académique jusqu'au 6 mars 1961.

Du tableau I, il ressort que la population des élèves réguliers de l'Université est en augmentation de 34 unités par rapport à l'année académique antérieure.

Cette année encore, la population belge de l'Université est en diminution 1,6 %, tandis que la population étrangère s'accroît de 103 unités, soit 35,8 %.

Dans l'ensemble, le nombre de jeunes filles a diminué de 4,5 % tandis que le nombre de jeunes gens a augmenté de 2,2 %.

En vue de compléter les indications reprises au tableau I, il y a lieu de signaler que, pour la présente année académique, le nombre d'élèves libres s'élève à 132 unités.

I. — Répartition globale des élèves réguliers par sexe et par nationalité

Catégories		1960-1961	1959-1960	1958-1959	1957-1958	1956-1957
Etudiants	belges . . . .	3163	3188	3217	3149	2915
	étrangers . .	373	270	257	233	183
	Total ..	3536	3458	3474	3382	3098
Etudiantes	belges . . . .	901	945	947	897	852
	étrangères . .	22	22	24	32	20
	Total ..	923	967	971	929	872
Ensemble	belges . . . .	4064	4133	4164	4046	3767
	étrangers . .	395	292	281	265	203
	Total ..	4459	4425	4445	4311	3970

II. — *Le nombre d'inscriptions doubles et leur répartition*

En plus des 4459 inscriptions régulières et les 132 inscriptions à des cours isolés, le Service de la Recette académique a enregistré 287 inscriptions doubles dont le tableau II indique la répartition.

	Belges		Etrangers		Ensemble
	Etu- dians	Etu- diantes	Etu- dians	Etu- diantes	
Faculté de Philosophie et Lettres .....	24	13	2	1	40
Inst. sup. Sciences péda- gogiques .....	3	—	—	1	4
Inst. sup. Histoire et Lit- térature orient. ....	2	1	—	—	3
Inst. sup. Histoire, Art et Archéologie .....	4	—	—	—	4
Faculté de Droit .....	21	6	1	—	28
Ecole de Criminologie .	6	1	1	—	8
Ecole sup. Sc. Commer- ciales et Economiques	4	3	—	—	7
Faculté des Sciences ..	43	10	6	—	59
Faculté de Médecine .	8	1	2	1	12
Inst. sup. Education phy- sique .....	—	4	—	—	4
Faculté des Sciences ap- pliquées .....	104	—	14	—	118
Total .....	219	39	26	3	287



III. — Répartitions des élèves réguliers par Faculté (et par Ecole ou Institut), par sexe et par nationalité  
 Comparaison avec les chiffres de 1959-1960

Designation	Etudiants				Etudiantes				Ensemble					
	Belges		Etrang.		Total		Belges		Etrang.		Total			
	1960-61	1959-60	1960-61	1959-60	1960-61	1959-60	1960-61	1960-61	1959-60	1960-61	1960-61	1959-60		
<i>Faculté de Philosophie et Lettres :</i>														
1. Sections de philosophie, d'histoire et de philologie .....	326	306	7	7	333	313	248	259	4	2	252	261	585	574
2. Candidature préparatoire au droit .....	135	112	12	1	147	113	23	17	1	—	24	17	171	130
Total .....	461	418	19	8	480	426	271	276	5	2	276	278	756	704
<i>Faculté de Droit :</i>														
3. Sections de droit et de notariat .....	133	145	3	—	136	145	23	28	1	1	24	29	160	174
4. Section de sciences politiques, diplomatiques, sociales, administratives, économiques et fiscales, économiques et financières, épreuve complémentaire de droit social .....	117	132	52	16	169	148	28	32	2	2	30	34	199	182
Total .....	250	277	55	16	306	293	51	60	3	3	54	63	359	356

III. — Répartitions des Elèves réguliers par Faculté (et par Ecole ou Institut), par sexe et par nationalité  
 Comparaison avec les chiffres de 1959-1960

Désignation	Etudiants				Etudiantes				Ensemble					
	Belges		Etrang.		Belges		Etrang.		Total					
	1960-61	1959-60	1960-61	1959-60	1960-61	1959-60	1960-61	1959-60	1960-61					
<i>Faculté des Sciences :</i>														
5. Sections de sciences mathématiques, physiques, chimiques, géographiques, botaniques, zoologiques, géographiques et biologiques, anthropologiques, études complémentaires d'astrophysique et physique des solides ..	532	4%	25	24	557	520	179	178	2	3	181	738	701	
6. Première candidature en sciences naturelles et médicales .....	174	179	26	13	200	192	29	31	3	4	32	35	232	227
7. Candidature préparatoire à la pharmacie ..	57	69	4	5	61	74	74	71	1	2	75	73	136	147
8. Candidature préparatoire à la médecine vétérinaire .....	26	26	—	1	26	27	1	—	—	—	1	—	27	27
9. Candidature préparatoire au grade d'ingénieur .....	337	395	85	82	422	477	7	4	—	—	7	4	429	481
Total .....	1126	1165	140	125	1266	1290	290	284	6	9	296	293	1562	1583

*Faculté de Médecine :*

10. Section de médecine (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> candidatures et doctorat) .....	411	460	40	22	451	482	70	73	—	1	70	74	521	556
11. Section de pharmacie .....	64	56	1	—	65	56	52	52	1	2	53	54	118	110
12. Section de science dentaire, de médecin hygiéniste, d'anesthésiologue .....	27	27	1	—	28	27	5	6	—	—	5	6	33	33
<b>Total</b> .....	502	543	42	22	544	565	127	131	1	3	128	134	672	699
13. <i>Faculté des Sciences appliquées :</i>	469	422	84	72	553	494	—	1	1	—	1	1	554	495
14. Institut supérieur d'Histoire et Littératures orientales .....	3	6	—	—	3	6	1	—	—	—	1	—	4	6
15. Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie .....	26	16	4	4	30	20	28	41	—	—	28	41	58	61
16. Institut supérieur de Sciences pédagogiques .....	54	55	5	2	59	57	50	62	2	1	52	63	111	120
17. Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques .....	203	209	19	17	222	226	58	61	1	1	59	62	281	288
18. Ecole de Criminologie .....	8	4	—	—	8	4	2	3	—	—	2	3	10	7
18. Institut supérieur d'Education physique .....	58	72	5	4	63	76	23	26	3	3	26	29	89	105
<b>Total</b> .....	352	362	33	27	385	389	162	193	6	5	168	198	553	287
20. Centre interfacultaire du Travail .....	3	1	—	—	3	1	—	—	—	—	—	—	3	1
21. Centre interfacultaire d'Etudes coloniales .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Total</b> .....	3	1	—	—	3	1	—	—	—	—	—	—	3	1
<b>Total général</b> .....	3163	3188	373	270	3536	3458	901	945	22	22	923	967	4459	4425

III. — Répartition des élèves réguliers par Faculté (et par Ecole ou Institut)  
par sexe et par nationalité

Le tableau III indique comment se répartissent en 1960-1961, et par comparaison avec l'année précédente, les élèves réguliers entre les différentes sections d'études.

Alors qu'on enregistre un accroissement des effectifs dans les Facultés de Philosophie et Lettres, Droit et Sciences appliquées de même qu'à l'Ecole de Criminologie, on constate une diminution partout ailleurs.

A la Faculté de Philosophie et Lettres, on note, dans l'ensemble, une augmentation 7,3 % (contre une de 0,9 % en 1959-1960), due à un accroissement de 1,9 % des effectifs des « sections » et de 31,5 % du nombre des futurs juristes.

La population féminine de cette Faculté subit pour l'ensemble une diminution de 0,8 % et de 3,4 % en ce qui concerne les « Sections ».

La proportion des jeunes filles atteint cette année 43 % de la population globale des sections et 36,5 % du nombre d'inscrits à la Faculté.

A la Faculté de Droit, l'augmentation de 3 unités que l'on enregistre est due exclusivement à l'accroissement très sensible du nombre des étudiants étrangers (16 en 1959-1960, 55 en 1960-1961) pour la plupart des étudiants africains inscrits en Sciences politiques et sociales.

La population belge de la Faculté diminue de 36 unités soit 10,6 % de même que le nombre des futurs juristes qui passe de 174, en 1959-1960, à 160, en 1960-1961, soit une diminution de 8 %.

A la Faculté des Sciences, on note pour l'ensemble une diminution de 1,3 % provenant exclusivement des candidatures préparatoires à la Pharmacie, 6,1 % et au grade d'ingénieur 10,8 %. En effet, les effectifs sont stationnaires, pour la candidature préparatoire à la Médecine vétérinaire et en accroissement, pour la candidature en Sciences naturelles et médicales, 2,2 % et l'ensemble des sections dont les enseignements sont organisés entièrement dans le cadre de la Faculté, 5,2 %. Quant au nombre de jeunes filles, il est pratiquement stationnaire et la population féminine représente maintenant 12,5 % de la population totale de cette Faculté.

A la Faculté de Médecine, on note une augmentation de 8 unités, soit 7,3 %, du nombre des futurs pharmaciens et, à l'inverse, en ce qui concerne les futurs médecins, la diminution constatée depuis plusieurs années est pour 1960-1961 de 6,2 %.

Quant aux effectifs de la section de Science dentaire, ils n'est ni diminué, ni augmenté par rapport à l'année précédente.

A la Faculté des Sciences appliquées, on constate un accroissement très marqué : 11,9 %.

Dans les Ecoles et Instituts, en dehors de l'Ecole de Criminologie, où l'augmentation atteint 42,8 %, on enregistre les diminutions suivantes :

Institut supérieur d'Histoire et Littératures orientales, 33,3 %.

Institut supérieur d'Histoire de l'Art et Archéologie, 4,9 %.

Institut supérieur des Sciences pédagogiques, 7,5 %.

Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques, 2,4 %.

Institut supérieur d'Education physique, 15,2 %.

IV. — Répartition des élèves réguliers par groupes d'études, par sexe et par nationalité

Le tableau IV présente, pour l'année académique 1960-1961, un regroupement des données exposées dans le tableau précédent, regroupement effectué suivant la nature du diplôme qui doit couronner les études entreprises.

La comparaison avec le tableau correspondant pour l'année 1959-1960 permet de vérifier la plupart des observations faites au cours de l'analyse du tableau III.

Les seules fluctuations que l'on constate dans la population sont relatives aux futurs juristes dont le nombre s'accroît du fait de l'augmentation du nombre d'inscrits à la candidature préparatoire au droit, et aux futurs pharmaciens dont le nombre subit une fluctuation en sens inverse.

IV. — Répartition des élèves réguliers par groupes d'études, par sexe et par nationalité

Etudes conduisant à un diplôme délivré par :	Etudiants			Etudiantes			Ensemble
	Belges	Etrangers	Total	Belges	Etrangers	Total	
a) la Faculté de Philosophie et Lettres	326	7	333	248	4	252	585
b) Les Instituts annexés à cette Faculté	83	9	92	79	2	81	173
Total .....	409	16	425	327	6	333	758
a) la Faculté de Droit .....	385	67	452	74	4	78	530
b) les Ecoles annexées à cette Faculté	211	19	230	60	1	61	291
Total .....	596	86	682	134	5	139	821
la Faculté des Sciences .....	532	25	557	179	2	181	738
a) la Faculté de Médecine .....	733	72	805	230	5	235	1040
b) l'Institut annexé à cette Faculté ...	58	5	63	23	3	26	89
Total .....	791	77	868	253	8	261	1129
la Faculté des Sciences appliquées ...	806	169	975	7	1	8	983
les Centres Interfacultaires .....	3	—	3	—	—	—	3

V. — Répartition des élèves étrangers (libres et réguliers) par sexe et par nationalité

Pays d'origine	Etudiants	Etudiantes	Total
<i>Europe :</i>			
Allemagne .....	5	—	5
Autriche .....	3	—	3
Bulgarie .....	2	—	2
Espagne .....	1	1	2
France .....	11	3	14
Grand-Duché de Lux. ....	91	3	94
Grande-Bretagne .....	3	—	3
Grèce .....	34	4	38
Hongrie .....	22	1	23
Italie .....	18	3	21
Pays-Bas .....	6	2	8
Pologne .....	7	—	7
Portugal .....	4	1	5
Roumanie .....	4	—	4
Suisse .....	2	—	2
Turquie .....	2	—	2
U. R. S. S. ....	3	—	3
Yougoslavie .....	4	—	4
<i>Afrique :</i>			
Egypte .....	3	—	3
Ethiopie .....	1	—	1
Irak .....	1	—	1
Israël .....	1	—	1
Lybie .....	4	—	4
Maroc .....	1	—	1
Tunisie .....	3	—	3
Congo .....	55	—	55
Ruanda-Urundi .....	16	—	16
Katanga .....	9	—	9
<i>Amérique :</i>			
Costa-Rica .....	1	—	1
Panama .....	1	—	1
U. S. A. ....	9	1	10
<i>Asie :</i>			
Cambodge .....	1	—	1
Chine .....	1	—	1
Iran .....	6	—	6
Laos .....	1	—	1
Liban .....	18	1	19
Syrie .....	13	—	13
Vietnam .....	11	—	11
Total .....	378	20	398

V. — Répartition des élèves étrangers (réguliers et libres) par sexe et par nationalité

Le tableau V indique comment se répartissent par sexe et par nationalité les 395 élèves réguliers et les 3 élèves libres étrangers.

On constate que la Norvège, la Tchécoslovaquie, l'Irak, le Libéria et le Nicaragua ne sont plus représentés, cette année parmi la population de notre Université.

Par ailleurs, des ressortissants des Etats d'Ethiopie, Lybie, Israël et du Cambodge figurent parmi nos étudiants de l'Université.

Quant à l'importance des contingents étrangers, c'est toujours le Grand-Duché de Luxembourg qui vient en tête, suivi du Congo, de la Grèce et de la Hongrie.

La réadaptation des anciens coloniaux

En octobre 1960, la Fondation Industrie-Université pour le perfectionnement des dirigeants d'entreprises a entrepris une action en vue de permettre aux agents des cadres supérieurs de l'administration et des entreprises privées d'Afrique de s'adapter rapidement aux nouvelles conditions de travail qui pourraient s'offrir à eux.

Dans le cadre de cette action, l'Institut de Sociologie de l'Université de Liège a organisé deux sessions d'études dont chacune a comporté une vingtaine de séances de novembre 1960 à février 1961.

L'une de ces sessions a été consacrée aux *problèmes de gestion commerciale* et a groupé vingt et un participants.

Une session plus restreinte a été consacrée aux *problèmes d'assistance technique et de développement communautaire* et a groupé six participants.

Certains des anciens coloniaux qui ont consenti l'effort exigé par ces sessions ont à présent repris des fonctions en Belgique ou en Afrique. Quelques-uns sont, cependant, encore à la recherche d'un emploi.

Tous renseignements peuvent être obtenus à l'Institut de Sociologie, 71, Boulevard d'Avroy, Liège (Tél. n° 23.58.17).

# La Vie universitaire en Belgique

## Université de Gand

**Décès.** — M. J. Van de Velde, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine, est décédé le 17 mars 1961.

**Admissions à l'Eméritat.** — Par arrêté royal du 18 janvier, M. F. Van der Mueren, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, a été admis à l'éméritat à la date du 2 novembre 1960.

Par arrêté royal du 27 février, M. le Prorecteur J. Gillis, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine, a été admis à l'éméritat à la date du 1<sup>er</sup> octobre 1961.

Par arrêté royal du 1<sup>er</sup> mars, M. P. De Keyser, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, a été admis à l'éméritat à la date du 1<sup>er</sup> octobre 1961.

**Nominations.** — Ont été nommés chargé de cours : à la Faculté de Philosophie et Lettres, M. A. Gerlo ; à l'Institut supérieur des Sciences pédagogiques, M. G. Keppens ; à l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, M. H. Mussche ; à la Faculté des Sciences appliquées, MM. D. Vandepitte, A. de Grave, G. de Leye et J. Vidts.

**Inauguration de nouveaux bâtiments.** — Le 12 décembre 1960, a eu lieu l'inauguration solennelle d'une nouvelle série de bâtiments de l'Université : le bloc des auditoires de la Faculté de Philosophie et Lettres, le restaurant d'étudiants de la nouvelle rue Saint-Pierre, l'Institut supérieur d'Éducation physique, ainsi qu'une nouvelle policlinique à la clinique universitaire. Plusieurs Ministres et toutes les Autorités académiques ont assisté à l'inauguration.

**Deuxième journée organisée par « De Brug ».** — Le samedi 18 mars « De Brug », service des Relations Publiques de l'Université de Gand, a organisé sa deuxième journée. La matinée fut consacrée à la visite guidée d'une série de laboratoires universitaires. Au début de l'après-midi, les participants furent conviés à une exposition de maquettes et de documents relatifs à l'expansion matérielle de l'Université de Gand. C'est à l'Université de Gand en expansion que furent consacrés les exposés faits lors de la séance académique, au cours de laquelle ont pris la parole : M. P. Lambrechts, recteur de l'Université, M. J. J. Bouckaert, doyen de la Faculté de Médecine et M. A. J. Vlerick, directeur du Séminaire pour l'étude de la Productivité et de l'Econo-



mie appliquée. Après la réception offerte par les Autorités académiques, les participants se sont réunis au restaurant de l'Université pour prendre le lunch à l'issue duquel eut lieu une partie dansante.

## Université de Louvain

**Décès.** — L'Université de Louvain a été cruellement éprouvée durant les derniers mois. M. A. Carnoy, membre du Conseil général de l'Université, professeur émérite à la Faculté de Philosophie et Lettres, est décédé le 12 janvier. M. J. Van der Vaeren, professeur émérite à la Faculté des Sciences, est décédé le 29 janvier. M. S. Pop, professeur extraordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, est décédé le 17 février. M. R. Feis, professeur émérite à la Faculté des Sciences, est décédé le 13 avril dernier.

**Docteurs honoris causa.** — Le 2 février, au cours d'une séance académique solennelle, S. A. R. le Prince Albert fut reçu docteur honoris causa de l'Université Catholique de Louvain, Neuf savants étrangers, furent également promus au grade de docteur honoris causa : en *Théologie*, Son Eminence le Cardinal Bernard Alfrink, archevêque d'Utrecht; en *Droit Canon*, Son Eminence le Cardinal Francesco Roberti, Préfet du Suprême Tribunal de la Signature Apostolique à Rome; en *Sciences Politiques et Sociales*, Son Eminence le Cardinal Achille Liénart, évêque de Lille; Mgr. Johannes Messner, professeur à la Faculté de Théologie de l'Université de Vienne; en *Droit*, M. Paul Roubier, doyen honoraire de la Faculté de Droit de Lyon; en *Médecine*, M. Ludwig Heilmeyer, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Fribourg-en-Brisgau; en *Philosophie et Lettres*, M. Aristide Calderini, professeur à l'Université du Sacré-Cœur de Milan; en *Sciences*, M. Paul Germain, professeur à la Sorbonne; en *Sciences appliquées*, M. Herwart Opitz, professeur à la « Technische Hochschule » d'Aix-la-Chapelle.

**Création d'un « Centre de Sciences hospitalières ».** — S'inspirant d'initiatives prises par des Universités américaines qui délivrent le titre de « Master in Hospital Administration », la Faculté de Médecine de l'Université a créé à Louvain un Centre de Sciences Hospitalières dont le Professeur Maisin assume la présidence. Ce Centre dispense un enseignement qui s'étale sur deux années académiques à raison d'environ 13 heures de cours par semaine. Ce programme d'enseignement permet d'accéder au grade scientifique de licencié en Sciences hospitalières. Cet enseignement est ouvert aux docteurs en Médecine, aux docteurs en Droit, aux licenciés en Sciences économiques politiques et sociales. Les cours ont commencé dans le courant du mois de janvier de cette année. Compte tenu de l'expansion que connaît actuellement le système hospitalier belge, ces cours répondent à un besoin que connaissent bien tous ceux que préoccupent les problèmes que posent la gestion et la direction des établissements de soins en Belgique et dans le monde.

## Université de Bruxelles

**Décès.** — Lors des derniers mois l'Université libre de Bruxelles eut à déplorer le décès de plusieurs membres éminents de son Corps professoral. M. J. Smet, professeur honoraire à la Faculté de Philosophie et Lettres, recteur honoraire, est décédé le 8 février 1961; M. Van Kalken, professeur honoraire à la Faculté de Philosophie et Lettres, est décédé le 3 avril 1961; M. J. Bordet, professeur honoraire à la Faculté de Médecine, est décédé le 6 avril 1961.

**Cycle d'information pour ingénieurs dans le domaine des Sciences économiques et sociales.** — Cette année encore, la Faculté des Sciences appliquées de l'Université libre de Bruxelles a organisé un cycle d'information dans le domaine des Sciences économiques et sociales, à l'intention des ingénieurs. Il s'agit d'un enseignement post-universitaire créé à l'initiative de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Université libre de Bruxelles. Cet enseignement s'adresse en ordre principal aux ingénieurs qui abordent des problèmes de direction dans l'entreprise qui les occupent. A ce niveau de leur carrière professionnelle, ces ingénieurs doivent prendre des décisions qui impliquent des responsabilités autres que techniques. Cet enseignement a donc pour mission d'approfondir des branches qui n'ont pu être développées qu'insuffisamment au cours des études proprement dites.

**Centre de formation pour la coopération technique internationale.** — Le Centre de formation pour la coopération technique internationale a organisé dans le courant de cette année, une session de cours de formation complémentaire d'experts pour les organismes internationaux ou les gouvernements de pays en voie de développement. Les cours s'adressent à des spécialistes de diverses catégories possédant une formation universitaire ou technique supérieure ainsi que de l'expérience dans leur qualification propre. Le programme comporte deux parties : 1) des cours d'information générale; 2) des cycles de cours spécialisés présentant diverses options : *a*) l'Afrique noire; *b*) le monde musulman et, en préparation; *c*) l'Amérique latine; *d*) l'Extrême Orient; *e*) les régions méditerranéennes. Ce Centre délivre un certificat.

**Création d'un Centre du Sud-Est asiatique.** — Il vient d'être créé, au sein de l'Institut de sociologie Solvay de l'Université libre de Bruxelles, un Centre du Sud-Est asiatique.

Les activités du nouveau centre qui seront axées sur les problèmes actuels de l'Asie du Sud-Est (l'Inde, le Pakistan, le Népal, Ceylan, la Birmanie, la Thaïlande, le Laos, le Cambodge, le Vietnam, la Malaisie et l'Indonésie) comportent : 1) la création d'une bibliothèque et la mise au point d'une documentation bibliographique (journaux, périodiques, livres); 2) des recherches scientifiques d'ordre culturel, sociologique, politique, économique. On envisage également des études de marchés à l'intention des industriels et exportateurs belges; 3) l'organisation de cours de langues modernes destinés aux diplomates, aux hommes d'affaires, etc.; 4) l'organisation de cycles de conférences d'information sur les pays du Sud-Est asiatique.

# La Vie universitaire dans le Monde

---

## L'Association Internationale des Universités

Avec l'année 1961, l'Association Internationale des Universités s'engage, sans doute, dans une nouvelle phase de son existence dont la conférence générale de Mexico a marqué le seuil. Des tâches de pure documentation, l'Association est en train de passer à l'examen approfondi des problèmes. En effet, une grande étude sur les conditions d'admission aux Universités est actuellement entreprise sous la direction d'un Comité mixte Unesco-Association Internationale des Universités et avec l'appui de la Carnegie corporation. Cette étude, dirigée par M. Frank Bowles, comprendra un exposé sur les problèmes de préparation et d'admission à l'enseignement supérieur dans tous les pays. En outre, une enquête approfondie sera faite concernant les admissions aux Universités dans une quinzaine de pays. Cette enquête approfondie sera effectuée en grande partie au moyen de contrats passés avec des Instituts de Recherches, soit directement, soit par les Ministères de l'Éducation travaillant en liaison avec les responsables du projet.

Une autre question qui préoccupe l'Association Internationale des Universités est celle de la compréhension interuniversitaire et notamment des échanges de personnel enseignant à l'échelon international, entre institutions anciennes et récentes. Déjà entamée par le Comité d'Experts réuni dans la maison de l'Unesco en août 1959, cette question pourrait être reprise sur une plus large échelle et éventuellement, avec le concours d'une grande fondation privée et sous l'égide du comité mixte Unesco-Association Internationale des Universités.

## L'Unesco en expansion

(11<sup>e</sup> Conférence Générale, 14 novembre - 14 décembre 1960)

Quand s'est ouverte à Paris, le 14 novembre 1960, la 11<sup>e</sup> Conférence Générale de l'Unesco, l'organisation comptait 98 membres, c'est-à-dire 23 de plus qu'à la Conférence précédente. Depuis que la 11<sup>e</sup> Conférence s'est terminée, le nombre des membres de l'Organisation s'est élevé à 100. Les nouveaux états africains ont pris une part importante à l'accroissement du nombre des membres de l'Unesco qui s'est, peut-on dire, enrichie du Continent africain, dont la présence a pesé sur toutes les orientations de la 11<sup>e</sup> Conférence générale : accent mis avant tout sur l'éducation, sur les problèmes soulevés par l'industrialisation et sur les besoins des pays sous-développés.

Un autre aspect majeur de la 11<sup>e</sup> Conférence est l'expansion des moyens mis à la disposition de l'Unesco. En fait le budget de l'Organisation, en l'espace d'une Conférence, a plus que doublé. Toutefois le budget ordinaire ne s'accroît que de 25 p. 100 tandis que celui de l'Assistance technique mis à la disposition de l'Organisation s'accroît de 50 p. 100. En outre, une nouvelle source de moyens intervient sous la forme du Fonds Spécial qui met, pour les années 1961-1962, une somme de 20 millions de dollars à la disposition de l'Unesco. Comme l'a souligné M. Louis François, qui a présidé au cours de la 11<sup>e</sup> Conférence Générale la Commission du programme, voici que, pour les années 1961 et 1962, l'Unesco pour répondre à toutes les ambitions des pays sous-développés et pour faire face aux luttes contre l'analphabétisme, voit son budget s'élever à 56 millions (1) de dollars, soit le quart de ce que coûte la police parisienne.

Pour montrer son caractère africain, la 11<sup>e</sup> Conférence Générale a élu à sa présidence, à l'unanimité, un Ethiopien, M. Akale-Work Apte-Wold.

Au-delà de la volonté unanime de servir l'idéal de fraternité humaine, on a vu s'affronter les divergences qui séparent les nations, les blocs et les cultures.

L'habituelle opposition entre l'Est et l'Ouest n'a pas manqué de donner lieu, au cours des séances plénières, à des débats passionnés, contrastant avec la concorde qui régnait beaucoup plus visiblement dans les séances de la Commission du programme et de ses groupes de travail. L'arrivée massive d'un contingent de pays sous-développés n'a pas évidemment renforcé la position des défenseurs des activités dites générales, et de la recherche fondamentale. Le courant se dirige irrésistiblement vers les activités spéciales, et vers la recherche appliquée. Et pourtant, dans ce climat, les représentants des nouveaux pays d'Afrique ont apporté un regain d'idéal et d'inspiration, de solidarité et de compréhension.

Tout en évoquant les tristes souvenirs que leur a laissés l'occupation coloniale, les délégués de la plupart des nouveaux Etats ont cependant, pour la plupart, mis l'accent sur un certain nombre de bienfaits que leur ont apportés les colonisateurs. Au cours du débat sur l'aide à l'Afrique tropicale, qui s'est déroulée au sein de la Commission du programme, s'est manifestée au sein des délégations africaines, la joie de voir reconnue la dignité d'homme des Africains et l'espoir de voir se créer une Afrique qui non seulement sera elle-même, mais qui participera au travail mondial.

Au cours de la 14<sup>e</sup> séance plénière, le 23 novembre, le Président, M. Kahuda (Tchécoslovaquie), a présenté une recommandation du Bureau de la Conférence, tendant à inscrire à l'ordre du jour la question du rôle de l'Unesco en faveur de l'accession des peuples coloniaux à l'indépendance.

(1)	1959-60	1961-62
Budget propre .....	19 millions	24 millions
Assistance technique .....	8 millions	12 millions
Fonds spécial .....		20 millions
	27 millions	56 millions
	de dollars	de dollars

Cette recommandation ayant été adoptée un groupe de travail a été constitué pour formuler une résolution à présenter à la Conférence. Ce groupe de travail était composé des Etats-membres suivants : Brésil, U. S. A., France, Ghana, Inde, Mexique, Pakistan, Royaume-Uni, Tunisie et U. R. S. S., sous la présidence de M. Messadi (Tunisie).

Le 12 décembre, M. Messadi présentait au cours de la 26<sup>e</sup> séance plénière la résolution suivante :

La Conférence générale,

*S'inspirant* des dispositions de l'Acte constitutif de l'Unesco et des principes démocratiques de l'égalité des droits et de l'autodétermination des nations et des peuples;

*Considérant* que c'est seulement dans la liberté que l'homme peut jouir pleinement des bienfaits de l'Education, de la Science et de la Culture, et que le maintien du système colonial empêche le libre développement de la coopération internationale, est contraire aux idéaux de paix et de progrès de l'Unesco et constitue un obstacle au plein épanouissement d'une culture harmonieusement accordée à la dignité et au génie propre de chaque pays;

*Fidèle* à la détermination proclamée par les peuples du monde dans la Charte des Nations Unies de « favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande »;

*Rappelant* que l'un des principaux objectifs de l'Unesco est de contribuer à l'élimination des tensions raciales, sociales et internationales et de promouvoir la solidarité humaine;

*Reconnaissant* l'aspiration ardente à la liberté de tous les peuples dépendants, leur désir et leur besoin de procéder rapidement à leur développement économique, social et culturel;

*Convaincue* que le processus de libération des peuples constitue une évolution mondiale irrésistible et irréversible;

*Saluant* la formation de nouveaux Etats indépendants et leur entrée à l'Unesco;

*Se félicitant* des efforts que font les pays nouvellement indépendants pour réaliser des progrès en matière d'éducation;

1. *Déclare*

a) que le colonialisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations doit être rapidement supprimé et que l'accession à la liberté et à l'indépendance ne doit pas être retardée sous le faux prétexte du niveau insuffisant d'un territoire dans les domaines économique, social, éducatif et culturel;

b) que l'Unesco doit jouer un rôle vital en contribuant à la liberté et à l'indépendance des pays et des peuples coloniaux au moyen de ses programmes dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture;

c) et que l'une des tâches immédiates de l'Unesco est d'apporter son aide aux pays nouvellement indépendants et à ceux qui se préparent à

l'indépendance, en vue de leur permettre de faire disparaître toute séquelle nocive de l'époque coloniale, notamment le sous-développement économique, social et culturel, l'analphabétisme et la grave pénurie de cadres;

2. *Donne mandat* au Directeur général pour faire tous les efforts possibles et accentuer ceux déjà faits dans ce domaine et pour lui réserver une part de plus en plus grande dans les préoccupations de l'Unesco;
3. *Invite* les Etats-membres à aider dans les mêmes domaines les pays nouvellement indépendants ou devant accéder à l'indépendance, tant par l'intermédiaire de l'Unesco que sur une base bilatérale;
4. *Adresse* un appel pressant aux Etats-membres pour qu'ils introduisent ou développent dans leurs programmes d'éducation l'enseignement des principes de fraternité et d'égalité des races et des cultures, en vue de renforcer une solidarité internationale impliquant, sans restriction ni réserve aucune, la liberté des peuples et leur promotion économique, sociale et culturelle pour un progrès universel de l'Education, de la Science et de la Culture.

Au cours du débat que s'est poursuivi pendant les 26<sup>e</sup> et 27<sup>e</sup> séances plénières, le Royaume-Uni et l'Australie ont déclaré qu'ils s'abstiendraient. Les délégations française et belge s'étaient mises d'accord pour être absentes au débat, estimant que la question n'était pas de la compétence de l'Unesco et que, d'autre part, elle était examinée par l'O. N. U. Cette position avait été affirmée dans le groupe de travail par le délégué de la France qui s'était, toutefois, rallié au dernier paragraphe de la résolution. Ont parlé en faveur de l'adoption de cette dernière, les U. S. A., l'U. R. S. S., la Tunisie, la Tchécoslovaquie, le Brésil, l'Ukraine, la Guinée, la Biélorussie, la Bulgarie, la Nouvelle-Zélande, la République fédérale d'Allemagne, la Pologne, Cuba, l'Inde, la Suède, le Maroc et le Japon. Après ces interventions, le président Apte-Wold (Ethiopie) a demandé si un Etat-membre s'opposait à l'adoption de la résolution. Aucune opposition ne s'étant manifestée, il a déclaré la résolution admise à l'unanimité. Toutefois, en guise de protestation contre cette obtention insolite d'un vote dit unanime sans possibilité d'abstention, les délégués du Canada et du Danemark ont exprimé à la tribune le fait que si un vote régulier s'était déroulé, ils se seraient abstenus, comme le Royaume-Uni et l'Australie, le Canada, pour ne pas préjuger de l'issue du débat en cours à l'Assemblée générale de l'O. N. U. et le Danemark parce qu'il aurait souhaité qu'un texte acceptable par tous pût rallier une réelle unanimité.

Ces précisions étaient nécessaires pour éclairer ceux qui se sont étonnés de voir la Conférence Générale de l'Unesco adopter avec une si touchante unanimité une résolution aussi farouchement anticolonialiste.

Un aspect caractéristique du programme de l'Unesco pour 1961-1962 est le fait que l'Organisation abandonne de plus en plus les domaines de la connaissance fondamentale et des domaines internationaux des activités

créatrices aux organisations internationales : Conseil International des Unions Scientifiques, Conseil International de la Philosophie et des Sciences humaines, Institut du Théâtre, Conseil International de la Musique, etc. Ces Organisations Internationales non Gouvernementales recevront de l'Unesco, en 1961-1962, environ un million de dollars de subvention. On ne pourrait trop souhaiter que cette tendance soit encore accentuée dans l'avenir.

Essayant de résumer en quelques phrases les tendances de la 10<sup>e</sup> Conférence générale de l'Unesco, qui s'est tenue à Paris en 1958, l'auteur de ces lignes notait à l'époque que la pression des pays sous développés en vue de l'accroissement du programme de participation, se voyait imposer des limites par le montant même des ressources de l'Unesco. La 11<sup>e</sup> Conférence a brisé cette barrière et elle a signifié sa volonté de voir la plus grande part des ressources de l'Unesco orientées dans le sens du préinvestissement que constitue l'éducation, avec une minuscule, ce qui indique une orientation définie des activités de tous les départements de l'Organisation. D'autre part, la 11<sup>e</sup> Conférence Générale a maintenu et renforcé son intérêt pour les activités générales, qui sont la source où se nourrissent celles qui viennent d'être définies, en accroissant les subsides aux Organisations internationales non gouvernementales. La 11<sup>e</sup> Conférence marque une nouvelle étape de la vie de l'Unesco, celle de l'accélération de son expansion.

Marcel FLORKIN.

## L'Université dans la Presse et dans les Livres

---

**Some economic aspects of educational development in Europe.** Bureau international des Universités, Paris. — En juillet dernier, s'est tenu à la villa Serbelloni à Bellagio, un colloque qui avait pour objectif d'aborder « quelques aspects économiques du développement de l'éducation en Europe ».

Les conclusions de ce colloque sont d'une vaste portée, surtout si l'on considère qu'elles ont été élaborées en commun par des éducateurs et par des économistes, c'est-à-dire par les tenants de disciplines, dont les visées sont souvent tenues pour très éloignées.

Il ne nous appartient pas de décrire en quelques mots le résumé de l'ensemble des conclusions contenues dans l'ouvrage publié par l'Association Internationale des Universités. Nous soulignerons cependant que ces conclusions portent sur des questions de méthode et sur des questions d'objectifs telles que planification souple mais globale de l'éducation dans le cadre des programmes généraux de développement économique.

D'après les rapporteurs, dans notre monde extraordinairement complexe, la liberté ne peut s'exercer concrètement que si elle est avertie des possibilités réelles qui s'offrent à elle. La forme la plus déroutante de l'asservissement pourrait donc être l'ignorance.

La liberté supposerait une exploration préalable du possible, un cadre de prévision, une définition des objectifs réalisables et une évaluation de leur coût, autrement dit, un plan et une coordination consciente des efforts dans une société ou tout se tient.

**La Démocratisation de l'Enseignement.** Comité international pour la documentation des sciences sociales, Paris. — Le Comité international pour la documentation des Sciences sociales vient de publier un premier volume portant sur la démocratisation de l'enseignement (Europe occidentale et Etats-Unis).

L'auteur de l'ouvrage, M. H. Janne, prorecteur de l'Université Libre de Bruxelles, définit son ouvrage comme « un instrument de progrès et un stimulant à l'intérêt que porte les chercheurs à la démocratisation des études ».

En ce qui concerne plus spécifiquement notre pays, on trouvera dans ce volume, la liste des principales études consacrées chez nous à l'idéal démocratique de l'égalité des chances; au mouvement des idées et l'évolution des structures scolaires; au back ground de la démocratisation: éducation et classes sociales, ainsi qu'aux besoins sociaux: la demande d'éducation et les débouchés.



## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ÉDITORIAL .....	1
L'Université de Liège au Sart Tilman .....	5
Discours de M. A. Dewandre, président de l'Association des Amis de l'Université de Liège .....	5
Discours de M. M. Dubuisson, recteur de l'Université .....	9
Discours de M. V. Desreux, professeur à l'Université, délégué du Conseil d'administration aux études de programmation .....	15
Discours de M. H. Louis, professeur à l'Université, délégué du Conseil d'administration aux études techniques .....	31
La journée d'information sur le Service des Etudiants de l'Université de Liège	43
Exposé de M. A. Dewandre, président de l'Association des Amis de l'Université de Liège .....	44
Exposé de M. A. Pasquasy, chargé de cours à l'Institut supérieur de Sciences pédagogiques .....	47
Exposé de Mme M. Hentjens, docteur en droit .....	59
Exposé de Mlle M. L. Mottard, assistante sociale .....	65
Exposé de M. R. Put, docteur en droit .....	69
Exposé de M. G. Doutrepoint, licencié en Orientation et Sélection professionnelles .....	77
<b>La Vie de notre Association</b>	
La mort du Gouverneur J. Leclercq .....	85
L'Assemblée générale de 1960 .....	85
Prix des Amis de l'Université de Liège .....	94
Les Anciens de Liège à Namur .....	95
Membres protecteurs .....	97
<b>La Vie universitaire à Liège</b>	
La population de l'Université de Liège en 1960-1961 .....	101
La réadaptation des anciens coloniaux .....	109
<b>La Vie universitaire en Belgique</b>	
UNIVERSITÉ DE GAND .....	110
UNIVERSITÉ DE LOUVAIN .....	111
UNIVERSITÉ DE BRUXELLES .....	112

**La Vie universitaire dans le Monde**

L'Association Internationale des Universités .....	113
L'Unesco en expansion (11 <sup>e</sup> Conférence générale, 14 novembre-14 décembre 1960)	113

**L'Université dans la presse et dans les livres**

Some economic aspects of educational development in Europe .....	118
La Démocratisation de l'Enseignement .....	118

